

Université de Strasbourg

Faculté des Sciences Sociales
Institut de Démographie

« Mobilités sélectives et déclin démographique des villes
françaises : analyse des flux migratoires à l'échelle des aires
urbaines entre 1990 et 2011 »

Rudolph, Mathilde

Mémoire de Master 2 réalisé sous la direction de Vincent Béal, Maître de conférences
en Sociologie et Nicolas Cauchi-Duval, Maître de conférences en Démographie

JURY

Vincent Béal, Maître de conférences, IUAR
Didier Breton, Professeur, IDUS
Nicolas Cauchi-Duval, Maître de conférences, IDUS

Juin 2015

Remerciements

Procéder à des remerciements dans un cadre aussi formel qu'un mémoire universitaire n'est pas chose aisée, mais je vais toutefois m'y risquer.

Je voudrais tout d'abord remercier les personnes ayant encadré mon mémoire, Nicolas Cauchi-Duval et Vincent Béal, et sans qui il n'y aurait sans doute pas eu de mémoire, ou du moins, probablement pas sur ce sujet. Merci de m'avoir accordé l'opportunité de travailler avec vous, j'ai réellement apprécié votre aide et votre disponibilité, mais aussi votre patience, votre enthousiasme et d'avoir pu bénéficier de votre confiance.

Il me faut remercier aussi mes collègues de « bureau » 5301 qui m'ont offert une ambiance parfois studieuse qui était la bienvenue pour l'avancement de ce mémoire, et parfois moins studieuse qui était la bienvenue aussi.

Je ne sais pas si c'est vraiment le lieu pour, mais après tout, ce mémoire marque aussi la fin d'un cycle de deux ans alors je tiens à remercier mes camarades de promotion. L'ambiance de solidarité et de dynamisme et la bonne humeur qui y régnaient ont rendu ces deux années agréables et enrichissantes, et m'ont aidé à m'investir pleinement.

C'est aussi l'occasion de dire merci à mes parents, et surtout à ma mère. Sa curiosité à toute épreuve (surtout quand je suis concernée) l'a évidemment poussée à s'intéresser à mon sujet d'étude et à vouloir m'aider. Elle aura donc été un appui non négligeable, et m'aura parfois aussi apporté cette prise de recul nécessaire grâce à son point de vue de « non-spécialiste ».

Enfin, merci à toutes les personnes qui m'auront accompagnée ponctuellement dans cette expérience et qui m'auront souvent obligée à expliquer plus que de raison ce qu'étaient les « villes en décroissance ».

Sommaire

Introduction.....	6
I. Géographie et situation démographique de la décroissance urbaine en France.....	14
1. Evolution démographique des aires urbaines entre 1990 et 2011.....	14
2. Des marqueurs de la décroissance urbaine au sein de la population	35
3. Synthèse de la première partie	47
II. Etude du comportement migratoire et de ses impacts dans les différentes formes de décroissance urbaine.....	48
1. Typologie des formes de croissance et décroissance urbaine.....	48
2. Les niveaux de la mobilité résidentielle : décomposition des flux d'émigrations et d'immigrations dans les aires urbaines	58
3. Les mobilités différentielles : étude des facteurs de la migration à l'échelle des aires urbaines en décroissance et de leurs impacts.....	69
4. Synthèse de la seconde partie	91
Conclusion	94
Annexes.....	100
Références bibliographiques.....	114
Table des figures	118
Table des matières	120

Introduction

Dans un contexte global où les territoires, quels qu'ils soient, recherchent la croissance démographique et économique, le phénomène des villes en décroissance peine à être remarqué. Conjugué à une augmentation de la population mondiale, la mondialisation renforce le processus de métropolisation des grandes villes qui doivent se trouver alors au centre des flux financiers, économiques et humains pour être attractives aux yeux des investisseurs (Lang, 2005). La ville « globale » renvoie l'image d'un lieu où se concentrent opportunités d'emploi et d'éducation, les services, la recherche et l'innovation, et de telles caractéristiques sont susceptibles d'attirer de nouvelles populations, contribuant de ce fait à la croissance démographique de ce type de villes (Kabisch et Haase, 2011).

Les villes en décroissance présentent cependant des tendances inverses avec une population qui décline, le plus souvent accompagnée d'un déclin économique. Elles ont émergé aux Etats-Unis et en Europe dans les anciennes régions industrielles du Nord du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et de la « Rust Belt » américaine, puis se sont généralisées à l'échelle mondiale, puisque certains pays en développement sont désormais touchés. Seoul, la Havane ou Montevideo ont ainsi vu leur population diminuer dans les années 2000 (Fol et Cunningham-Sabot, 2010). En Europe, le phénomène est particulièrement prégnant puisque 42 % des villes de plus de 200 000 habitants sont actuellement en décroissance (Turok et Mykhnenko, 2007).

C'est à partir des années 2000 que la question du devenir des « Shrinking Cities » est apparue en Europe, et particulièrement en Allemagne où les villes situées à l'Est du pays connaissent une baisse de leur population et une détérioration de leur économie. En France, cette thématique reste très peu abordée, et du fait d'un contexte démographique plus favorable que bon nombre de pays européens (avec par exemple, une fécondité bien plus élevée qu'en Europe de l'Est ou Europe du Sud), les villes en décroissance y apparaissent comme un phénomène marginal et ne nécessitant pas une action spécifique des politiques publiques.

Pourtant, de récentes (et rares) études menées sur le devenir démographique des villes françaises montrent que près de 30 % des aires urbaines ont vu leur population diminuer entre 1990 et 1999 (Julien, 2000), et que 20 % des 354 aires urbaines françaises¹ sont en décroissance sur la période 1975-2007, concernant 9 % de la population (Wolff *et al.*, 2013).

Le déclin des villes ferait partie, selon certains auteurs, d'une des phases du « cycle » des villes : croissance, stagnation et décroissance voire disparition pour Lewis Mumford (1961), que Van den Berg (1982) traduit ensuite en processus urbains en parlant d'urbanisation, suburbanisation et désurbanisation, auxquels il rajoute une phase éventuelle de réurbanisation. Les villes seraient alors toutes vouées à être des villes en décroissance au cours de leur cycle de vie (Lang, 2000). Cette théorie est cependant discutée, d'une part à cause de son caractère trop cyclique (Rérat, 2012), d'autre part car elle enrichit une « idéologie anti-urbaine » particulièrement prégnante aux Etats-Unis (Beauregard, 2003 ; Fol et Cunningham-Sabot, 2010).

Les villes en décroissance observent une diminution de leur population, c'est ce processus qui constitue leur principal critère de définition (Grossmann *et al.*, 2013 ; Haase *et al.*, 2013). D'autres processus multiples l'accompagnent toutefois et sont difficiles à isoler un à un du fait de leur imbrication les uns dans les autres (Haase *et al.*, 2013). Ils se manifestent généralement sur le plan économique (perte d'emplois, taux de chômage important) et spatial (perforations du bâti, démolitions, logements vacants), provenant des effets combinés de la désindustrialisation des villes, de la périurbanisation (ou étalement urbain) et de la mondialisation (Couch *et al.*, 2005 ; Martinez-Fernandez *et al.*, 2012 ; Oswalt, 2006 ; Schwarz *et al.*, 2010). En plus des facteurs économiques, démographiques ou urbains (Couch *et al.*, 2005), des causes environnementales, politiques, administratives et culturelles peuvent intervenir dans le déclin des villes (Haase *et al.*, 2013).

¹ Une aire urbaine est une échelle territoriale définie par l'INSEE, elle consiste en un espace à dominante urbaine, composé d'un pôle urbain pourvoyeur d'emplois et d'une couronne sous influence économique du pôle. Cette définition donne une vision élargie de la ville puisqu'elle comprend des populations qui ne résident pas nécessairement dans la ville mais y travaillent. Julien (2000) et Wolff *et al.* (2013) utilisent le zonage en aires urbaines 1999 de l'INSEE dans leurs études respectives.

La baisse du nombre d'habitants des territoires en décroissance peut prendre une variété de formes (Haase *et al.*, 2013). En effet, dans certains pays européens, les villes en décroissance sont liées à un solde naturel négatif, dû à une baisse de la fécondité et un vieillissement de la population, et causant un nombre de décès supérieur à celui des naissances (Grossmann *et al.*, 2013 ; Oswalt, 2006). Ces tendances démographiques seraient liées à la seconde transition démographique, qui se caractérise par la baisse de la fécondité et un accès généralisé à la contraception, l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, la hausse des divorces, la baisse des mariages et une diminution de la taille des ménages (van de Kaa, 1987 ; Lesthaeghe, 1991). Pour d'autres villes, c'est plutôt un solde migratoire déficitaire qui va entraîner un déclin de population (Grossmann *et al.*, 2013 ; Wolff, 2010).

Cette composante migratoire de la décroissance démographique repose sur des dynamiques urbaines et économiques telles que la suburbanisation, la désindustrialisation et la mondialisation (Scott et Storper, 2003 ; Wolff *et al.*, 2013), citées précédemment comme causes de la décroissance des villes. La suburbanisation, ou périurbanisation, permet le développement de territoires périphériques aux dépens des villes centres. C'est dans les années 1990 que les villes ont le plus subi ce processus, surtout en Europe de l'Est (Turok et Mykhnenko, 2007). Après 2001, près de 50 % des villes de l'Europe de l'Ouest montraient encore des signes de suburbanisation (Kabisch et Haase, 2011). L'étalement urbain en France s'est fait plutôt tardivement en comparaison avec d'autres pays développés, et a été particulièrement important dans les années 1970 et 1980. Il a conduit à de forts déficits migratoires à partir de 1975, quand dans le même temps, les couronnes enregistraient des gains de population (Wolff *et al.*, 2013). Depuis les années 1990, en revanche, la croissance des périphéries s'amenuise et désormais, la tendance est plutôt inverse, avec une volonté de redynamiser les centres villes (Pumain, 2003).

C'est après la seconde guerre mondiale que le processus de désindustrialisation s'est manifesté dans certaines villes en Europe (Grossmann *et al.*, 2013), provoquant la perte de près de deux millions d'emplois en France en 30 ans (Nesta, 2010). Les villes les plus spécialisées dans les activités industrielles ont alors connu, dans leur majorité, des départs de population qui n'ont pas été comblés par de nouveaux entrants, faute d'emplois disponibles. Enfin, la mondialisation a d'une part contribué au déclin des villes industrielles avec la relocalisation des capitaux et la production dans des territoires financièrement plus attractifs (Friedrichs, 1993), et d'autre part entraîné une perte d'attractivité des petites villes au profit

des grandes qui concentrent désormais les activités économiques, les possibilités d'éducation et les services (Kabisch et Haase, 2011). Du fait de l'ouverture des frontières, les flux d'immigration internationaux se dirigent alors vers ces grandes villes « globales » au cœur des réseaux d'informations et de capitaux (Fol et Cunningham-Sabot, 2010 ; Sassen, 2001).

La géographie des villes en décroissance en France montre une concentration du phénomène dans les régions du Nord, du Nord-Est et sur les contours du Massif Central principalement (Wolff *et al.*, 2013). Cette localisation des territoires en décroissance dans des vieux bassins industriels et miniers met en évidence les impacts du processus de désindustrialisation en France sur les dynamiques de population. La taille des villes constitue un autre critère de sélectivité de la décroissance : 75 % des aires urbaines françaises en décroissance comptent moins de 50 000 habitants (Wolff *et al.*, 2013). Ces villes situées pour la plupart dans la diagonale du vide sont isolées des réseaux de transport et souffrent désormais de plus en plus de la concurrence des plus grandes villes au cœur du processus de métropolisation induit par la mondialisation.

Contrairement à de nombreux pays européens, la croissance démographique actuelle de la France repose largement sur la contribution du solde naturel. En effet, au début des années 2000, c'est un des rares pays européens à présenter un accroissement naturel élevé (de l'ordre de 6 ‰ en 2007) se situant à la seconde place derrière l'Irlande (Prioux, 2007). En revanche, son accroissement migratoire demeure très faible, au contraire des autres pays européens qui voient leur croissance reposer sur ces flux migratoires excédentaires. Le solde naturel positif français résulte d'une fécondité relativement élevée, surtout dans les années 2000 où elle atteint ses plus hautes valeurs depuis les années 1980 avec deux enfants par femme ; d'une espérance de vie qui dépasse les 80 ans et qui continue de progresser ; et d'une structure par âge qui a favorisé pendant un temps les naissances et limité les décès. Cette bonne santé démographique au niveau national éclipe les manifestations de la décroissance démographique à l'échelle des villes. Toutefois, dans les années à venir, les générations issues du Baby-Boom vont entraîner une accentuation du processus de vieillissement de la population, et les projections estiment qu'une personne sur quatre en 2017 aura plus de 60 ans. Ce vieillissement causera un nombre de décès plus important et si la fécondité se maintient au niveau actuel, l'accroissement naturel s'amenuisera (Prioux, 2007).

Ainsi, la décroissance des villes françaises repose sur un fort déficit migratoire, résultat des processus de désindustrialisation et de mondialisation mis en lumière précédemment, et qui ne serait pas compensé par l'augmentation « naturelle » de la population (Wolff *et al.*, 2013).

Ce mémoire propose ainsi une description de la situation des villes françaises en décroissance démographique. Du fait de la primauté de la composante migratoire dans le déclin de population de ces villes, il se focalisera sur la mesure des flux d'émigration et d'immigration, le tout sur une période récente, de 1990 à 2011.

Déjà en proie à des fragilités économiques, la migration différentielle de certaines populations selon des facteurs sociodémographiques (tels que l'âge ou le type de ménage) et socio-économiques (comme le type de diplôme, la catégorie socio-professionnelle, etc.) dans les villes en déclin alimente les déséquilibres sociaux (Kabisch *et al.*, 2006). C'est pourquoi l'intérêt de ce mémoire réside aussi dans l'analyse des flux selon ces différents facteurs, en évaluant l'impact de la dynamique de décroissance sur la migration par catégorie sociale, puis l'impact d'une migration sélective sur la composition sociale de la population.

La question centrale de ce mémoire, en somme, consiste à montrer comment, en tant que vecteur d'inégalités sociales et territoriales, la migration participe à la décroissance des villes françaises entre 1990 et 2011.

Cette problématique implique de ce fait l'hypothèse d'un déclin démographique qui serait en effet majoritairement lié à un déficit migratoire pour la plupart des territoires en décroissance. L'hypothèse d'une mobilité résidentielle accroissant les inégalités sociales repose quant à elle sur le fait que certains facteurs influenceraient la propension à migrer des individus, et que les caractères socio-économiques en particulier peuvent faire apparaître la migration comme une pratique discriminante, davantage intégrée par les personnes au capital social et culturel plus élevé (Vignal, 2006). Enfin, un déficit migratoire tant en termes de nombre que de sélectivité implique mécaniquement l'hypothèse d'une répercussion sur la population restante et sa composition sociale.

Les différents résultats présentés tout au long de ce mémoire s'appuieront sur les données issues des différents recensements de la population menés par l'INSEE depuis 1990. Seront compris les recensements de la population française de 1990 et 1999 et celles du recensement rénové de la population² aux dates de référence du 1^{er} janvier 2006 et 2011. L'année 2011 constitue la dernière date à laquelle les données du recensement sont disponibles dans leur intégralité.

L'étude des villes en décroissance pose systématiquement la question de l'échelle et de la définition utilisées pour déterminer les villes. Quand on mesure les dynamiques urbaines, la nomenclature est d'autant plus importante car elle peut masquer ou amplifier certains processus et leur évolution (Julien, 2000). Dans le cas de la France, c'est l'aire urbaine qui est le plus souvent retenue comme unité territoriale et statistique, c'est le cas par exemple de l'article de Wolff *et al.* (2013) qui mesure la décroissance des villes en France sur la période 1975-2007, en utilisant la délimitation des aires urbaines de 1999 établie par l'INSEE. En faisant ce choix, les auteurs de l'article s'affranchissent ainsi partiellement des effets de la périurbanisation. Une aire urbaine consiste en un ensemble de communes qui comptent un pôle urbain offrant plus de 10 000 emplois, et autour duquel se trouve une couronne périurbaine composée de communes dont au moins 40 % des habitants avec un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci (définition INSEE).

L'unité géographique constante qui sera utilisée dans ce mémoire est donc l'aire urbaine avec le nouveau zonage de l'INSEE datant de 2010. Trois types d'aires urbaines sont distingués par le zonage 2010 : les grandes aires urbaines (avec un pôle comptant plus de 10 000 emplois), les moyennes (entre 5 000 et 10 000 emplois) et les petites aires urbaines (entre 1 500 et 5 000 emplois). Les 771 aires urbaines 2010 en France métropolitaine se répartissent entre 230 grandes aires, 126 moyennes aires et 415 petites aires urbaines. Seules les moyennes et grandes aires urbaines de la France métropolitaine seront conservées pour l'analyse.

² Le recensement rénové, mis en place à partir de 2004, implique une collecte d'information annuelle qui concerne successivement toutes les communes pendant un cycle de cinq ans. Les données collectées sont ensuite ramenées à une même date de référence pour toutes les communes, fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête (définition INSEE).

Seize aires urbaines se trouvent juxtaposées sur le territoire français et un pays frontalier (c'est le cas par exemple de Lille ou de Strasbourg) et seules les aires urbaines dont la ville centre se trouve en France seront retenues.³ Au total, 352 aires urbaines seront étudiées dans ce mémoire.

En définissant les aires urbaines en décroissance par une évolution démographique négative entre 1990 et 2011, la première partie du mémoire consistera à déterminer quelles sont les aires urbaines en décroissance en France, et tentera également de distinguer au premier abord une spécificité dans la composition sociale de leur population. Après la définition de différents types d'aires urbaines en décroissance et de trajectoires de décroissance, la seconde partie reposera sur l'étude des flux migratoires en termes de niveaux, puis selon les différents facteurs pouvant influencer la migration, en particulier ceux ayant trait aux caractéristiques socio-économiques des individus. Elle cherchera aussi à appréhender les conséquences d'une migration sélective par l'étude de ses répercussions sur la composition sociale de la population.

³ Ce qui exclut quatre aires urbaines : Genève (Suisse) – Annemasse, Sarrebruck (Allemagne) – Forbach, Bâle (Suisse) – Saint-Louis et Kayl (Luxembourg) – Ottange.

I. Géographie et situation démographique de la décroissance urbaine en France

1. Evolution démographique des aires urbaines entre 1990 et 2011

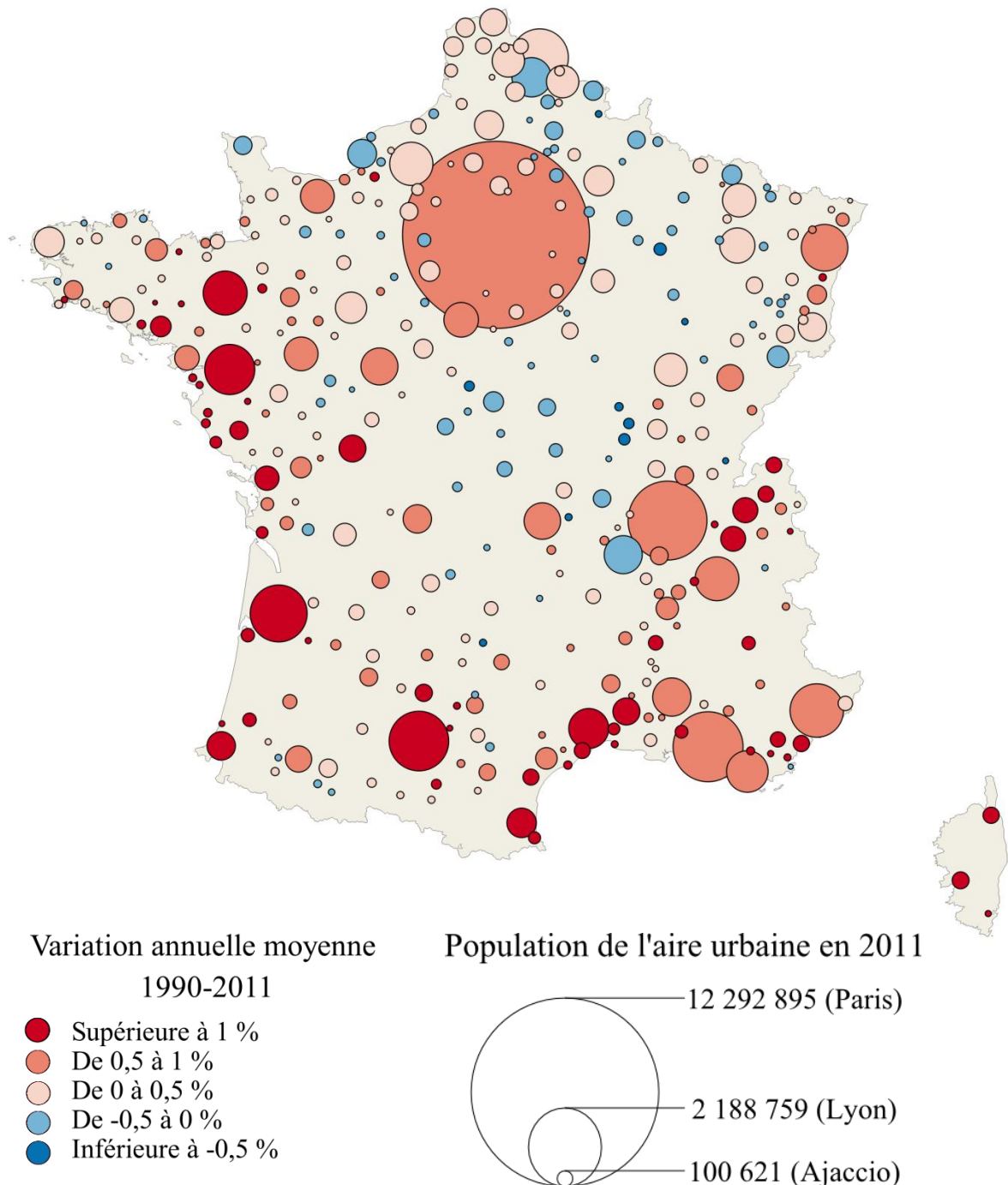
Ayant défini pour le mémoire les aires urbaines en décroissance comme étant les aires urbaines présentant un déficit de population sur la période 1990-2011, la première étape consiste à observer quelles sont ces aires urbaines qui ont perdu des habitants sur cette période et quelle est leur répartition géographique.

La variation (absolue ou relative) de population apparaît comme le principal indicateur d'analyse des villes en décroissance (Turok et Mykhnenko, 2007 ; Wolff *et al.*, 2013). Cet indicateur permettra la distinction des aires urbaines françaises en décroissance sur la période 1990-2011 d'une part, et l'analyse de leur évolution démographique d'autre part. Les gains ou pertes de populations résultant de la combinaison du solde naturel et du solde migratoire, ces deux composantes vont être également étudiées par le biais de deux indicateurs, le taux d'accroissement naturel et le taux d'accroissement migratoire.

Le processus de périurbanisation va quant à lui être appréhendé par la distinction de la ville centre et sa périphérie au sein des aires urbaines. En connaissant la population des villes centres et celle des aires urbaines, il sera possible de calculer le « poids » de la ville centre au sein de cette aire urbaine, pour déterminer si l'aire urbaine est caractérisée ou non par une forte périurbanisation qui se traduit ici par un déclin des centres villes et une augmentation de population dans la banlieue.

a. Une perte de population dans un quart des aires urbaines

Carte I.1 : Evolution annuelle moyenne de population dans les aires urbaines entre 1990 et 2011



Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2011.

La carte I.1 présente la variation annuelle moyenne⁴ des aires urbaines sur l'ensemble de la période 1990-2011. En toute logique, les aires urbaines en décroissance sont celles qui affichent des valeurs négatives à cause d'une diminution de leur population. En prenant en compte l'ensemble des aires urbaines sur la période, la croissance annuelle moyenne est de 0,44 %.

La décroissance démographique ne touche qu'une minorité d'aires urbaines, mais les 85 aires urbaines concernées (soit 24 % des aires urbaines étudiées) semblent présenter deux particularités : elles se situent quasiment toutes dans la moitié Nord de la France, de la Normandie à la Franche-Comté (en excluant le bassin parisien), et dans la moitié Nord de la diagonale du vide ; et les grandes aires urbaines semblent pour la grande majorité épargnées par le phénomène, exceptées Lens-Douai, Saint-Etienne ou Le Havre.

Les aires urbaines en décroissance affichent pour la plupart des valeurs entre -0,5 % et 0 %, seules dix d'entre elles connaissent une évolution inférieure à -0,5 % sur la période. La décroissance la plus forte enregistrée est de -0,81 %, à Decazeville (au Nord de Toulouse).

Celles qui ne sont pas touchées par la décroissance urbaine et présentent donc une évolution positive sont de taille importante (les plus grandes aires urbaines françaises, comme Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, etc.). Elles se situent pour la plupart à l'Ouest et au Sud de la France. L'aire urbaine du Grau-du-Roi (à proximité de Montpellier) est celle qui a connu la plus forte évolution positive, avec 3,04 % de croissance annuelle entre 1990 et 2011.

Ces premiers résultats confirment ceux obtenus par Wolff *et al.* (2013), qui comptaient près de 20 % des 354 aires urbaines avec une dynamique de décroissance entre 1975 et 2007 (en utilisant le zonage en aires urbaines de l'INSEE en 1999).

⁴ **Variation annuelle moyenne** : correspond à l'évolution de population (gain ou perte) moyenne enregistrée par an sur une période d'une ou plusieurs années. Il s'exprime en pour cent.

$$\frac{Pop_{a+n} - Pop_a}{n * Pop_a}$$

a étant l'année de départ de la période étudiée et *n* le nombre d'années de cette période.

Le même indicateur va désormais être analysé sur trois périodes plus restreintes : 1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011 (Cartes I.2a I.2b et I.2c).

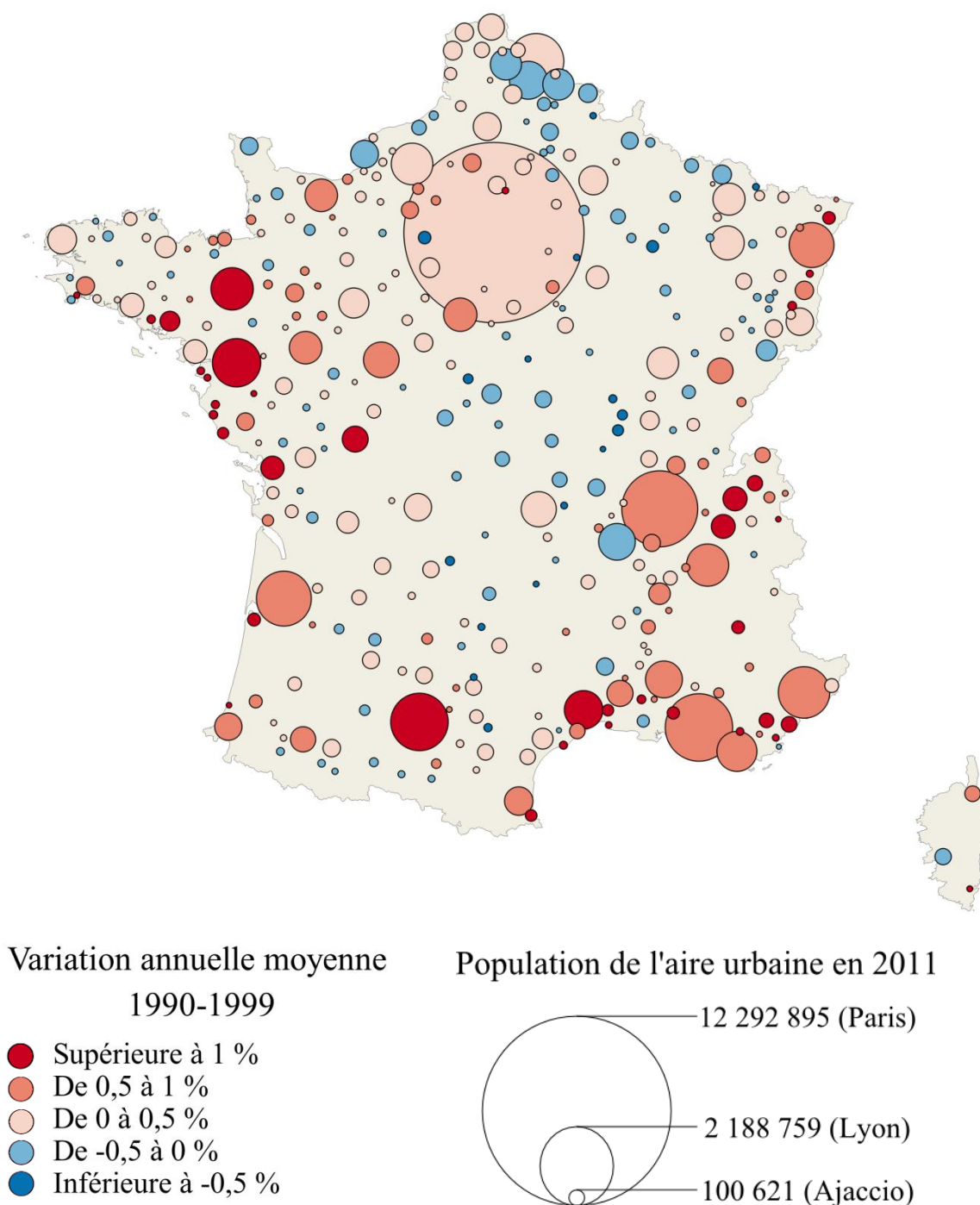
La période 1990-1999 est celle où la croissance démographique des aires urbaines fut la moins élevée. 110 aires urbaines sont alors en décroissance (31 %) et la valeur moyenne de l'évolution annuelle dans les aires urbaines n'est que de 0,3 %. Si les aires urbaines du Nord, Nord-Est et Centre de la France sont pour la plupart en décroissance, on retrouve également ce phénomène dans le Sud et l'Ouest de la France, d'une façon plus éparse certes, et touchant principalement quelques petites aires urbaines.

Le contraste est important avec la période suivante, 1999-2006, où les aires urbaines, pour la majorité, gagnent en population. L'évolution moyenne sur la période est alors de 0,58 % et seules 72 aires urbaines (soit 20 %) affichent une évolution négative. Les quelques aires urbaines du Sud et de l'Ouest qui étaient en décroissance lors de la période précédente semblent avoir enrayé ce déclin, et les grandes aires urbaines françaises présentent une bonne santé démographique. La décroissance se limite alors au Nord et Nord-Est de la France, en Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne et Normandie.

Lors de la troisième et dernière période étudiée, la croissance démographique des aires urbaines ralentit à nouveau, l'évolution annuelle moyenne n'est plus que de 0,37 % et les grandes aires urbaines de l'Est de la France présentent des valeurs faiblement positives. 99 aires urbaines sont alors en décroissance (soit 28 %), toujours situées dans les mêmes régions qu'auparavant, même si certaines régions jusqu'alors épargnées semblent présenter quelques aires urbaines en décroissance, comme l'Alsace ou la Bretagne.

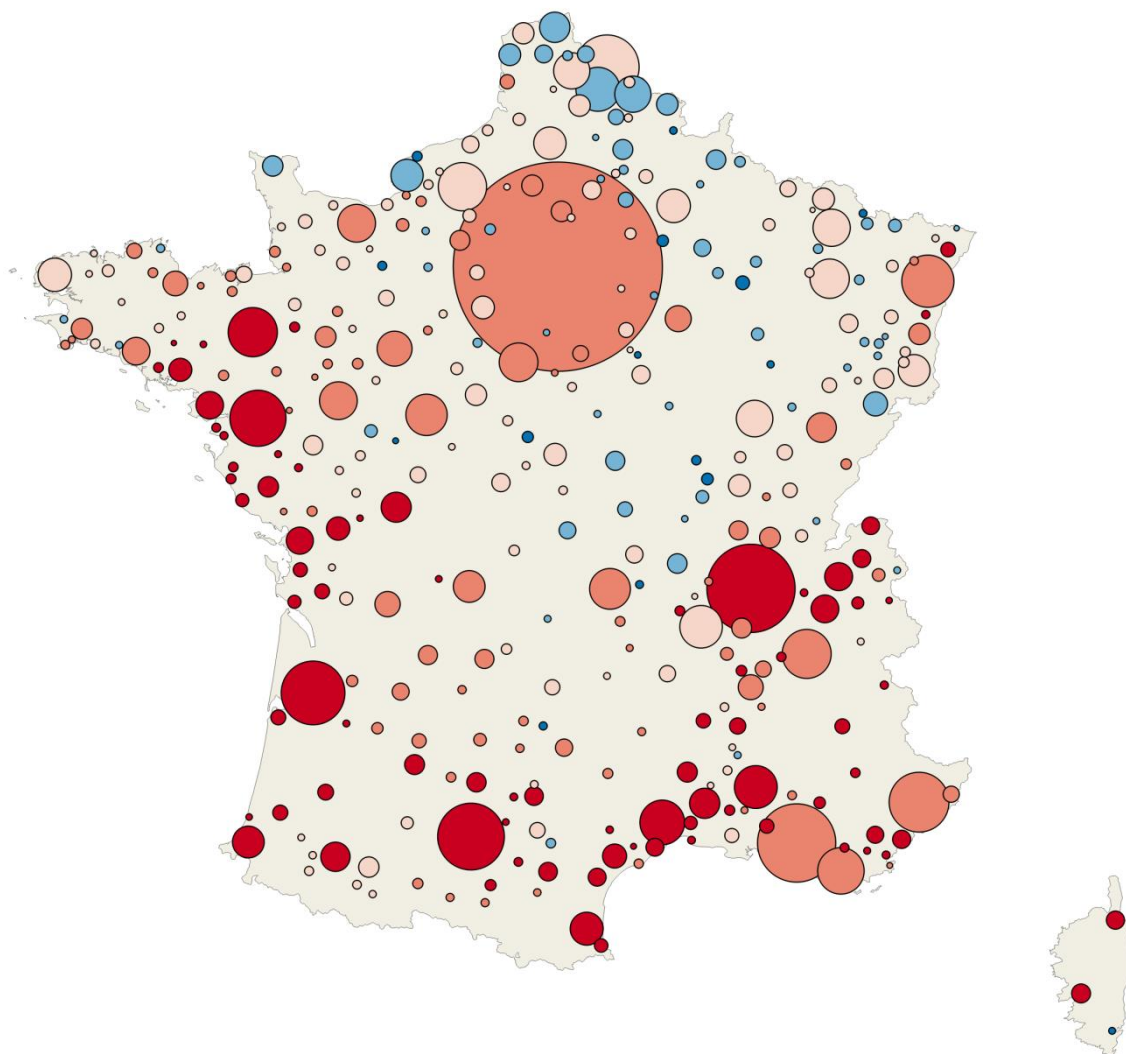
Cartes I.2 : Evolution de population annuelle moyenne dans les aires urbaines sur les périodes 1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011

(a) Période 1990-1999



Sources : INSEE, RGP1990 et 1999.

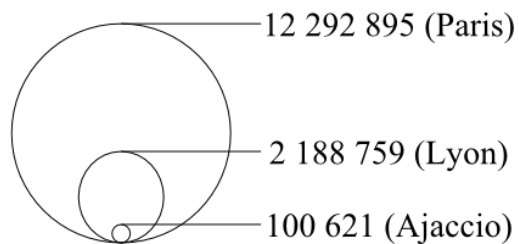
(b) Période 1999-2006



Variation annuelle moyenne
1999-2006

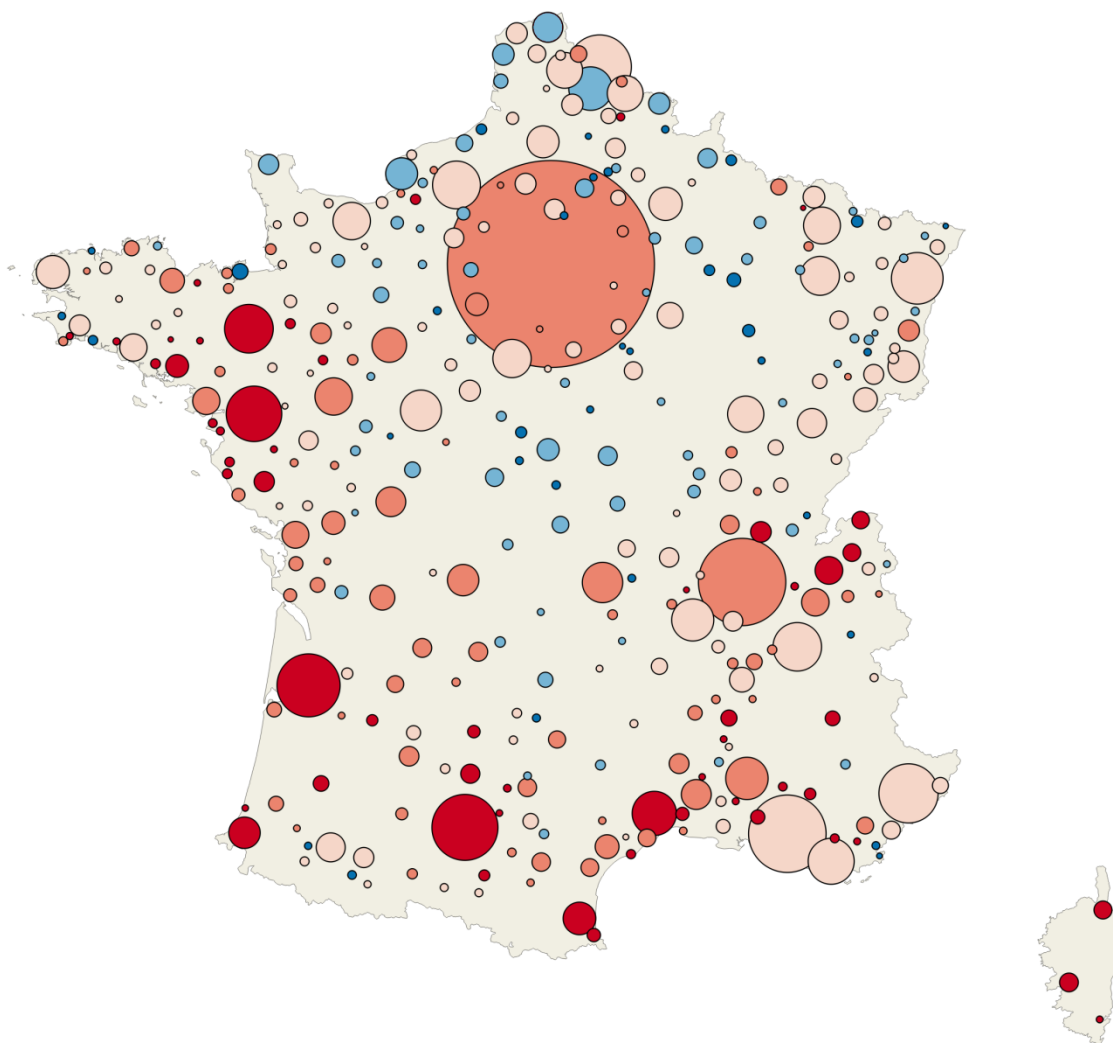
- Supérieure à 1 %
- De 0,5 à 1 %
- De 0 à 0,5 %
- De -0,5 à 0 %
- Inférieure à -0,5 %

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RGP1999 et RRP2006.

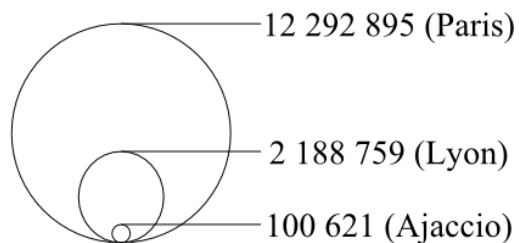
(c) Période 2006-2011



Variation annuelle moyenne
2006-2011

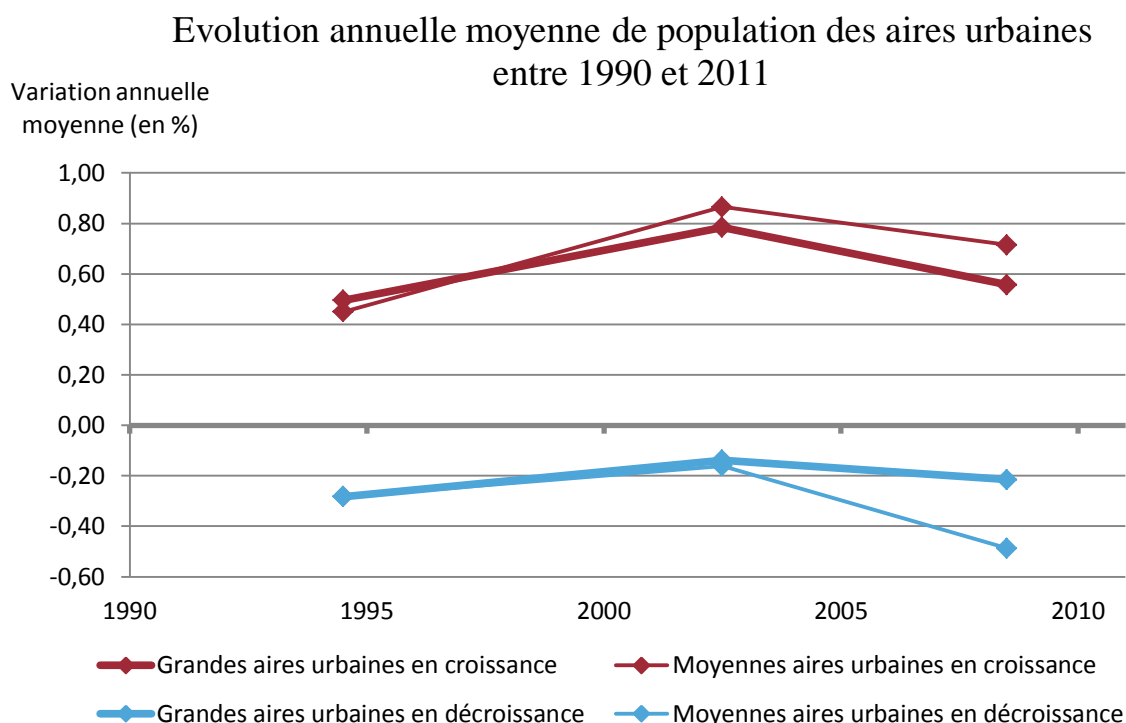
- Supérieure à 1 %
- De 0,5 à 1 %
- De 0 à 0,5 %
- De -0,5 à 0 %
- Inférieure à -0,5 %

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RRP2006 et 2011.

La plupart des aires urbaines françaises ont connu entre 1990 et 1999 une faible croissance démographique, croissance qui s'est alors accélérée entre 1999 et 2006 pour de nouveau ralentir sur la dernière période, 2006-2011. Cette tendance se confirme avec le graphique suivant (Graphique I.1), qui montre l'évolution moyenne des aires urbaines sur la période 1990-2011 en fonction de leur taille et en distinguant les aires urbaines en croissance et en décroissance.



Graphique I.1 : Variation de population moyenne annuelle observée sur trois périodes, 1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011 et dans quatre types d'aires urbaines, en distinguant d'une part les aires urbaines selon leur taille (grandes et moyennes) et selon leur évolution (en croissance et en décroissance). Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006 et 2011.

En comparant moyennes et grandes aires urbaines, il apparaît qu'un effet de taille intervient dans la dernière période. Si les évolutions de croissance ou décroissance étaient relativement similaires dans les aires urbaines quelle que soit leur taille jusqu'en 2006, il semblerait désormais que les moyennes aires urbaines en décroissance voient leur situation s'aggraver, au contraire des grandes aires urbaines (en décroissance) qui affichent une évolution plutôt stable.

- b. Un accroissement migratoire en lien étroit avec l'évolution démographique des aires urbaines

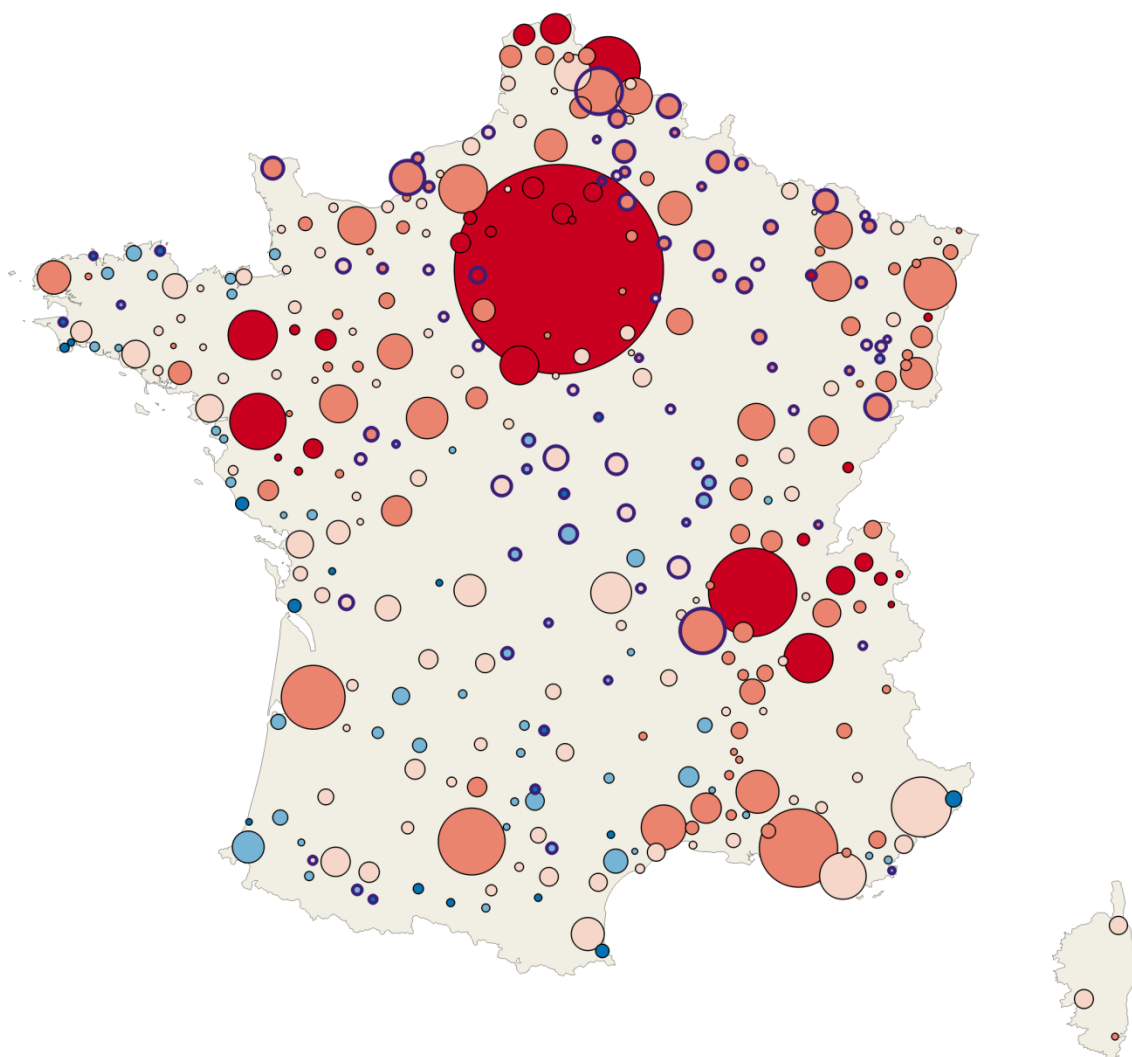
Les différentes évolutions de population constatées dans les aires urbaines résultent de la combinaison entre le solde naturel et le solde migratoire. Leur participation à l'accroissement total de ces territoires va être évaluée grâce à l'utilisation de deux taux, le taux d'accroissement migratoire et le taux d'accroissement naturel⁵, ce dernier étant représenté sur la carte I.3.

⁵ **Taux d'accroissement naturel** : il s'agit de l'évolution de population sur une période imputable aux mouvements naturels de cette population, c'est-à-dire aux naissances et décès enregistrés sur la période. Il s'exprime en pour mille.

$$\frac{N_{a-a+n} - D_{a-a+n}}{n * \frac{Pop_a + Pop_{a+n}}{2}}$$

N étant le nombre de naissances, D le nombre de décès, a l'année de départ de la période étudiée et n le nombre d'années de cette période.

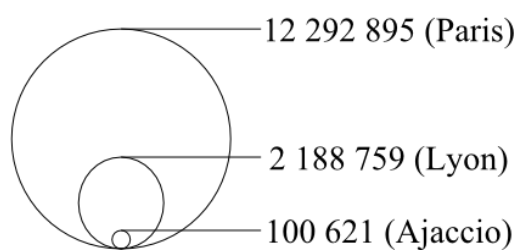
Carte I.3 : Taux d'accroissement naturel entre 1990 et 2011 dans les aires urbaines



Taux d'accroissement naturel
1990-2011

- Supérieur à 6 ‰
- De 3 à 6 ‰
- De 0 à 3 ‰
- De -3 à 0 ‰
- Inférieur à -3 ‰
- Aires urbaines en décroissance

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : Etat Civil, INSEE RGP1990 et RRP2011.

271 aires urbaines ont ainsi un taux positif sur la période, et la moyenne de ce taux pour l'ensemble des aires urbaines françaises est de 2,2 ‰.

On remarque que la plupart des aires urbaines avec un déficit dans leur solde naturel se trouvent plutôt au Sud-Ouest de la France, ce qui contraste avec les cartes précédentes de la décroissance. Ces aires urbaines, malgré un nombre de décès supérieur à celui des naissances, ne sont pas en décroissance, au contraire d'un grand nombre d'aires urbaines du Nord et Nord-Est de la France qui affichent des valeurs (concernant le taux d'accroissement naturel) bien au-dessus de zéro. On trouve enfin dans le centre de la France certaines aires urbaines avec un déficit de leur solde naturel et qui apparaissent également être en décroissance.

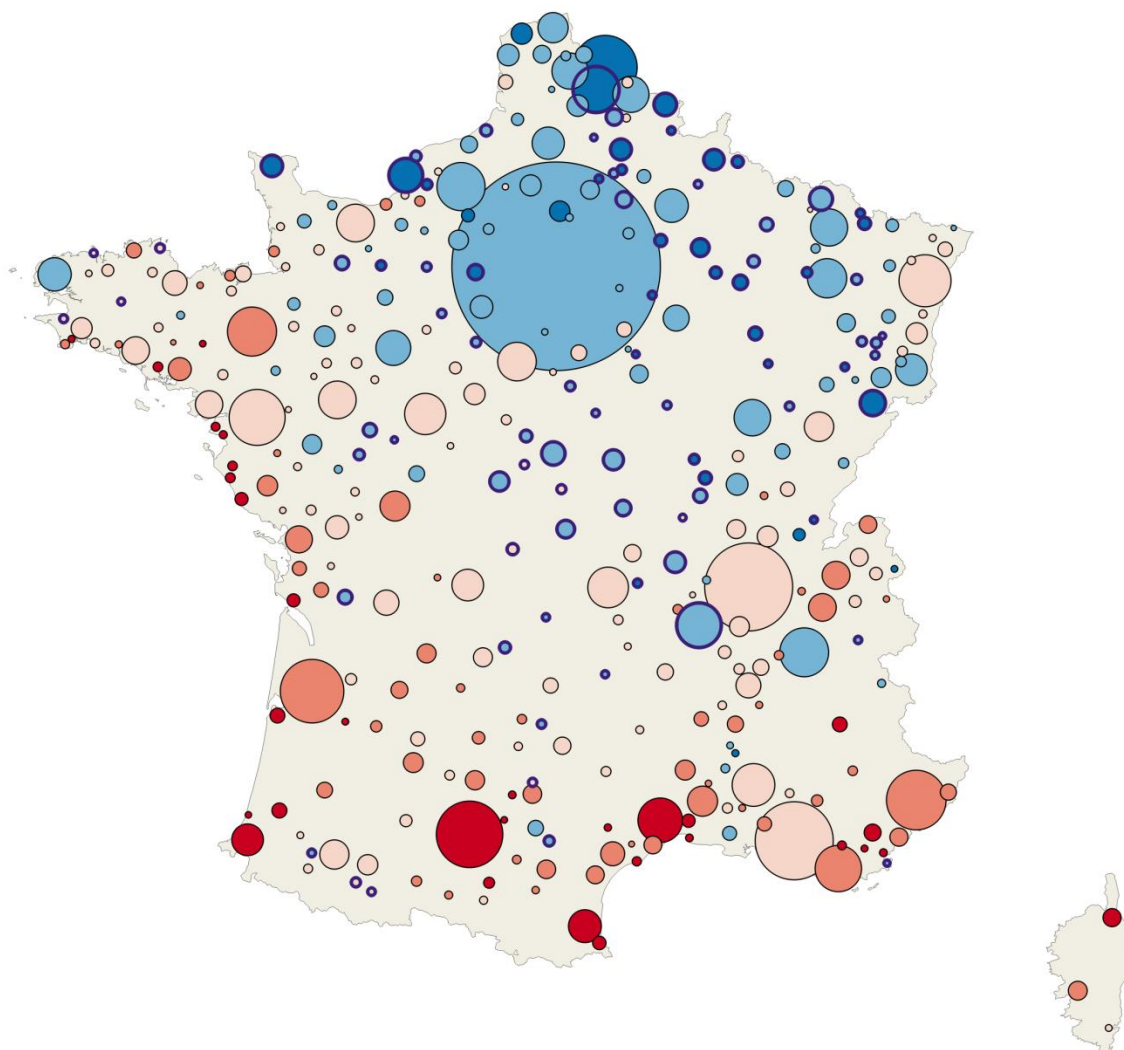
En ce qui concerne le solde migratoire, la carte I.4 montre les taux d'accroissement migratoires⁶ pour chaque aire urbaine et toujours sur la période 1990-2011. Au contraire de la carte I.3 avec les taux d'accroissement naturel, les taux d'accroissement migratoire affichent majoritairement des valeurs négatives ou faiblement positives. La moyenne n'est en effet que de 1,7 ‰ et 151 aires urbaines affichent un taux d'accroissement migratoire négatif sur la période.

⁶ **Taux d'accroissement migratoire** : il s'agit de l'évolution de population sur une période imputable aux mouvements migratoires de cette population, c'est-à-dire aux émigrations (départs) et immigrations (arrivées) enregistrées dans un territoire sur la période. Il est calculé indirectement par la différence entre l'évolution de population sur une période et le solde naturel sur cette même période. Il s'exprime en pour mille.

$$\frac{(Pop_{a+n} - Pop_a) - (N_{a-a+n} - D_{a-a+n})}{n * \frac{Pop_a + Pop_{a+n}}{2}}$$

N étant le nombre de naissances, D le nombre de départs, a l'année de départ de la période étudiée et n le nombre d'années de cette période.

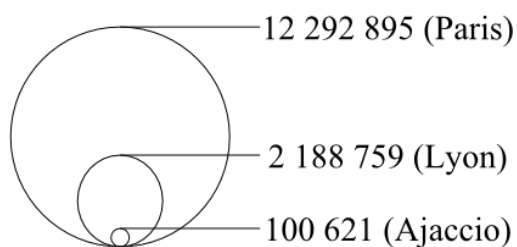
Carte I.4 : Taux d'accroissement migratoire entre 1990 et 2011 dans les aires urbaines



Taux d'accroissement migratoire
1990-2011

- Supérieur à 10 ‰
- De 5 à 10 ‰
- De 0 à 5 ‰
- De -5 à 0 ‰
- Inférieur à -5 ‰
- Aires urbaines en décroissance

Population de l'aire urbaine en 2011



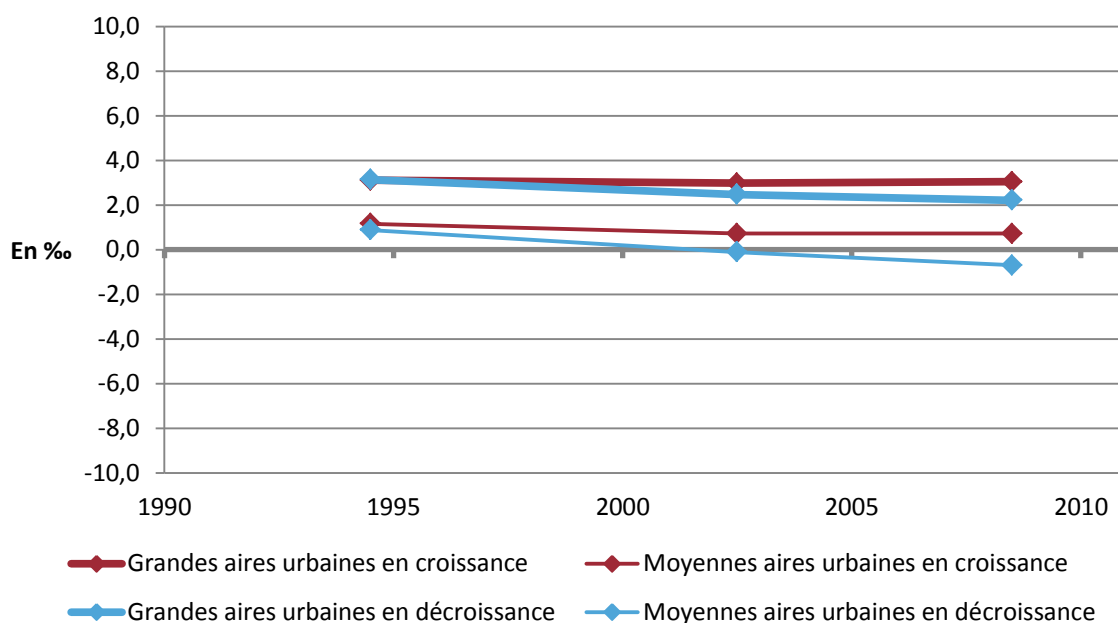
Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2011.

Les aires urbaines qui affichent des valeurs négatives se situent pour la grande majorité au Nord et Nord-Est de la France, tandis que les aires urbaines du Sud et de l'Ouest de la France connaissent des gains de population suite aux flux migratoires. Cette géographie est à mettre en relation avec celle de la décroissance urbaine : les aires urbaines en décroissance sont celles qui présentent des taux d'accroissement migratoire négatifs, et inversement. Cette proximité dans la distribution géographique de ces deux variables (variation annuelle moyenne de population et taux d'accroissement migratoire) confirme la primauté du facteur migratoire dans la décroissance des villes françaises.

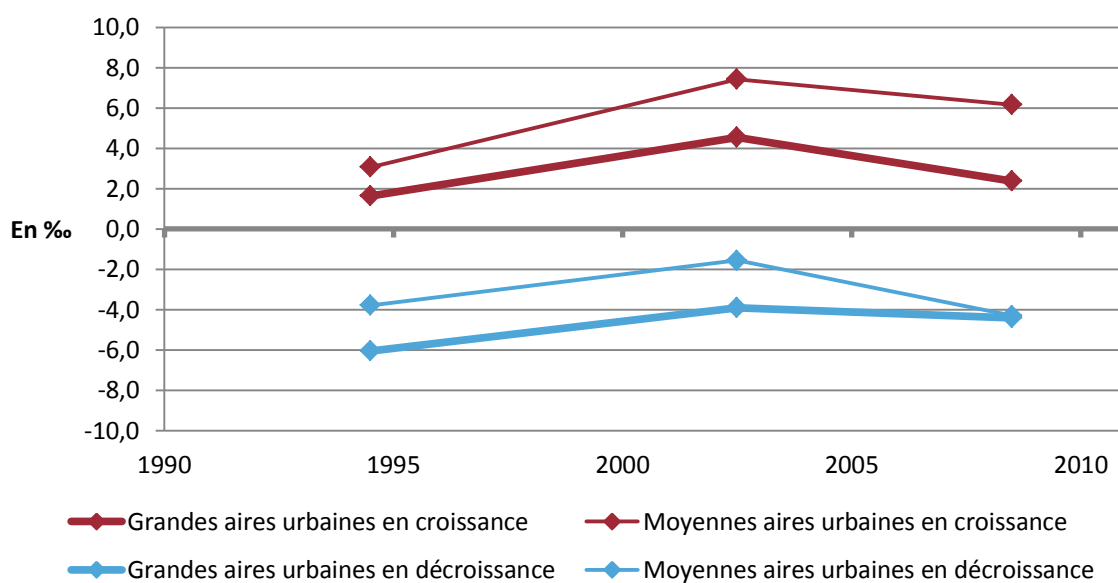
En s'intéressant désormais à l'évolution de ces deux taux sur la période 1990-2011, on s'aperçoit que l'on assiste à une diminution progressive de l'accroissement naturel dans les aires urbaines françaises. Cette diminution est plus marquée dans les aires urbaines en décroissance entre 2006 et 2011, alors que les valeurs des taux étaient assez similaires au début des années 1990. Un effet de taille apparaît, puisque les niveaux des moyennes aires urbaines sont proches de zéro, quand les aires urbaines de grande taille, en croissance ou en décroissance, affichent des valeurs supérieures entre 2 ‰ et 3 ‰ (Graphique I.2a).

Concernant l'accroissement migratoire (Graphique I.2b), celui-ci suit plus ou moins la même tendance que la croissance des aires urbaines (Graphique I.1) avec une évolution discontinue où s'enchaînent augmentation forte puis diminution. Il est à noter que selon leur type de croissance, les grandes et moyennes aires urbaines suivent des trajectoires contrastées : les grandes aires urbaines en croissance voient leur taux d'accroissement migratoire diminuer assez fortement entre 2006 et 2011 tandis que celui des grandes aires urbaines en décroissance se stabilise ; pour les moyennes aires urbaines, c'est l'inverse, celles en croissance connaissent une diminution légère alors que celles en décroissance affichent une diminution bien plus marquée. L'effet de taille constaté pour l'évolution du taux d'accroissement naturel a disparu et c'est seul l'effet de l'évolution démographique (croissance ou décroissance) qui intervient pour la composante migratoire.

Evolution du taux d'accroissement naturel entre 1990 et 2011



Evolution du taux d'accroissement migratoire entre 1990 et 2011



Graphiques I.2a (haut) et I.2b (bas) : Taux d'accroissement naturel et migratoire moyens des aires urbaines en distinguant d'une part les aires urbaines selon leur taille (grandes et moyennes) et selon leur évolution (en croissance et en décroissance), le tout sur trois périodes, 1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011. Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006 et 2011, Etat Civil.

c. Un déclin des centres inhérent à la décroissance urbaine

L'échelle géographique est ici ajustée pour permettre une analyse des mouvements entre aires urbaines d'une part, et au sein de ces aires urbaines d'autre part, afin de mesurer l'effet de la périurbanisation sur les villes en décroissance. Pour ce faire, on distingue au sein de l'aire urbaine la ville centre du pôle urbain et sa périphérie (Figure I.1).

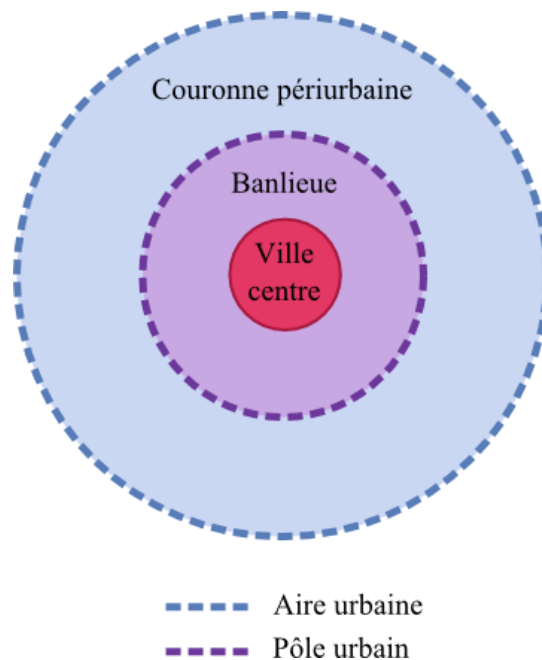


Figure I.1 : Schéma illustratif des différentes échelles de définition de l'urbain selon l'INSEE.

La (ou les) ville(s) centre(s) se caractérise(nt) comme étant la (ou les) ville(s) principale(s) du pôle urbain au sein des aires urbaines⁷. Chaque aire urbaine compte un seul pôle, et ce même pôle correspond lui-même à une unité urbaine, soit une commune ou un ensemble de communes qui compte plus de 2 000 habitants et sans interruption de bâti de plus de 200 mètres.

⁷ On compte 56 pôles urbains avec plusieurs villes centres. Lorsque ville centre et périphérie sont distinguées, ces plusieurs villes centres ne comptent que pour une seule et même ville centre au sein de l'aire urbaine.

Le poids de la ville centre⁸ correspond à la part de la population vivant dans la ville centre parmi la population totale de l'aire urbaine. Le calcul de cet indicateur permet de mesurer si la taille de la ville centre (ou inversement, la taille de la banlieue) au sein de l'aire urbaine peut constituer un déterminant de la décroissance urbaine. Autrement dit, il s'agit de vérifier si une aire urbaine comprenant un « fort » pôle urbain est préservée du phénomène de décroissance ou non.

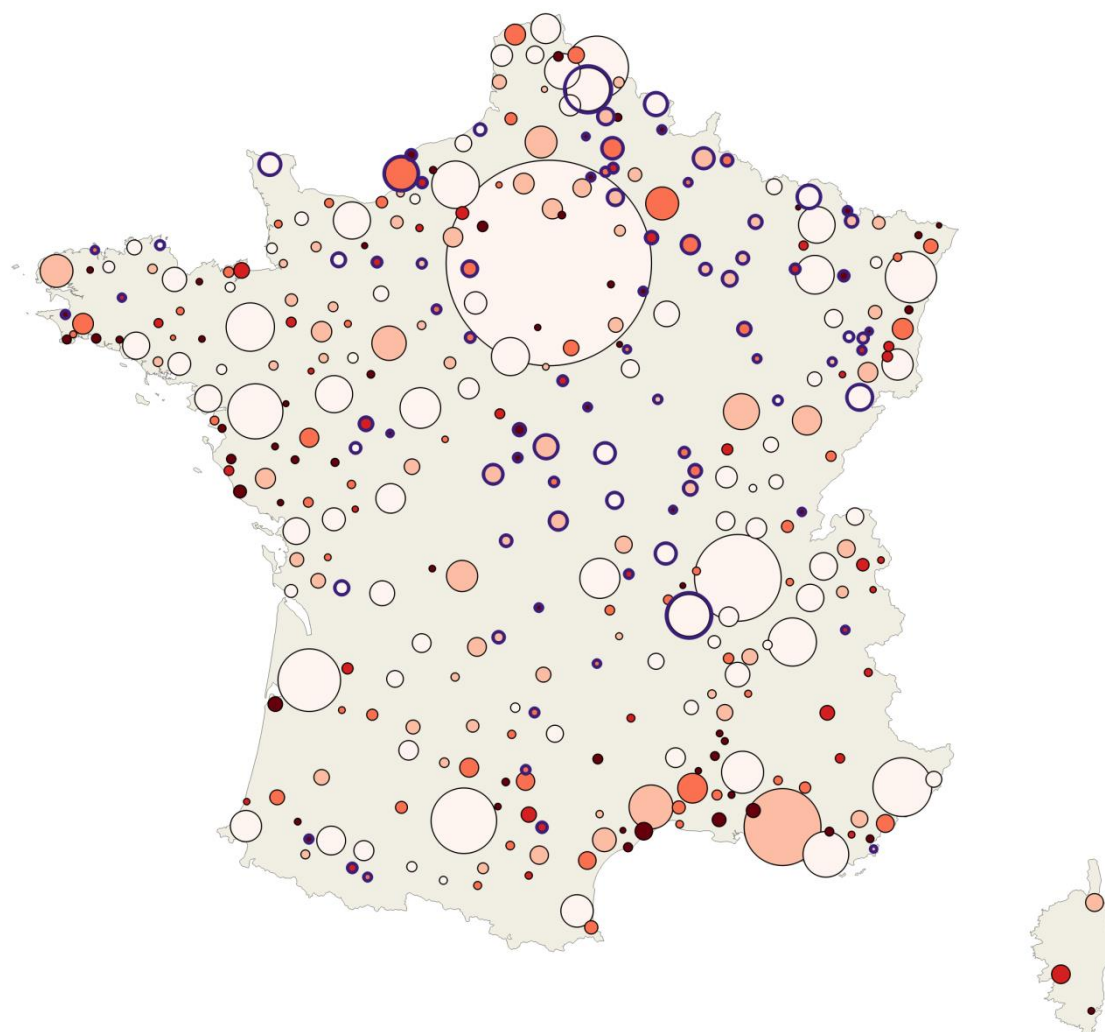
Un effet de taille apparaît clairement sur la carte I.5, c'est-à-dire que les aires urbaines les plus importantes en taille (Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, etc.) sont aussi celles où la ville centre affiche un poids faible, alors que les petites aires urbaines, souvent constituées de quelques communes, voient leur ville centre compter pour plus de la moitié des habitants de l'aire urbaine. On peut noter quelques exceptions, comme certaines villes du littoral méditerranéen (Marseille, Montpellier, Nîmes) ou encore Le Havre ou Reims. Toutefois, la part de population de la ville centre au sein de l'aire urbaine ne semble pas constituer un facteur de la décroissance.

⁸ **Poids de la ville centre** : correspond à la part de population de la ville principale de l'aire urbaine (appelée ville centre) parmi la population totale de l'aire urbaine. S'exprime en pour cent.

$$\frac{POP_{ville\ centre ; a}}{POP_{aire\ urbaine ; a}}$$

a correspond à l'année étudiée.

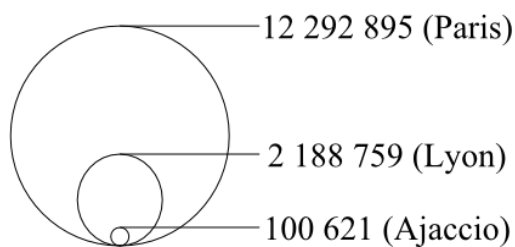
Carte I.5 : Part de la population de la ville centre parmi la population de l'aire urbaine en 2011



Poids de la ville centre dans
l'aire urbaine en 2011

- Inférieur à 40 %
- De 40 à 50 %
- De 50 à 60 %
- De 60 à 70 %
- Supérieur à 70 %
- Aires urbaines en décroissance

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RRP2011.

On distingue à présent les évolutions de population dans le pôle de l'aire urbaine d'une part et dans sa périphérie d'autre part (Graphiques I.3a et I.3b). Toutes les populations des territoires étudiés sont réduites à une base 100⁹ en 1990. Si dans les villes centres les aires urbaines en croissance voient cet indice augmenter, il diminue dans les aires urbaines en décroissance tandis que dans les banlieues, l'indice augmente quelle que soit la tendance démographique de l'aire urbaine.

Concernant les aires urbaines en croissance, l'évolution positive de population constatée dans les deux types de territoires (ville centre et banlieue) apparaît être plus forte en périphérie (avec un indice supérieur à 120 en 2006) que dans la ville centre, surtout pour les grandes aires urbaines (où l'indice n'est que de 105, pour 110 pour les aires urbaines de moyenne taille). Les aires urbaines en décroissance subissent quant à elles des pertes de population importantes qui émanent de leur ville centre (indice inférieur à 90) tandis que la périphérie gagne des habitants, à un niveau certes moins élevé que les aires urbaines en croissance (indice à 105).

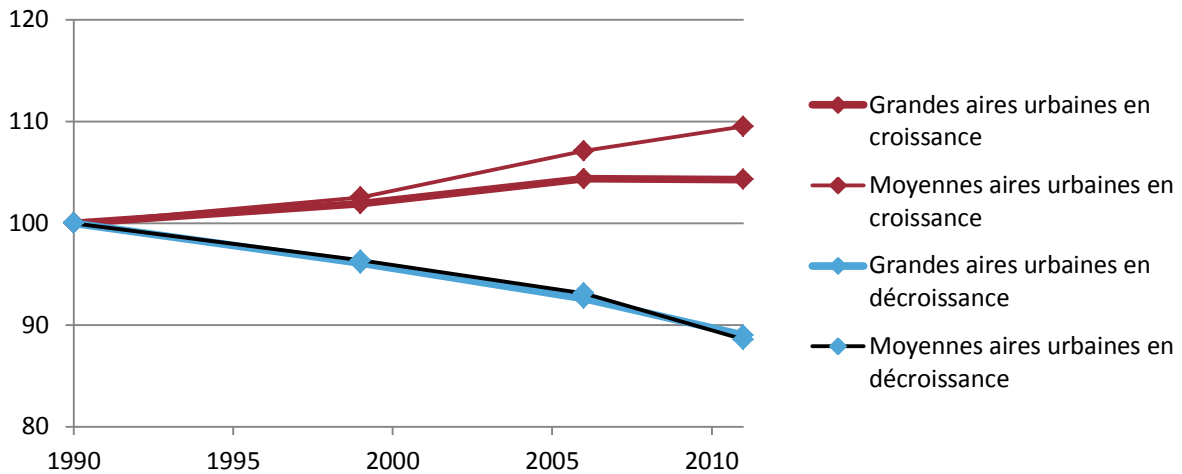
La décroissance des villes centres est donc responsable de la décroissance des aires urbaines, conjuguée à un gain trop faible d'habitants dans les banlieues qui ne suffit pas à combler le déficit de population des villes centres.

⁹ **Indice base 100** : il s'agit d'un rapport entre deux valeurs d'une même dimension mais pour deux périodes différentes, la seconde (et plus ancienne) étant la valeur de base correspondant à l'indice de 100. Il correspond ici à un rapport entre des populations sur plusieurs périodes et permet ainsi de comparer leur évolution en évitant des effets de taille.

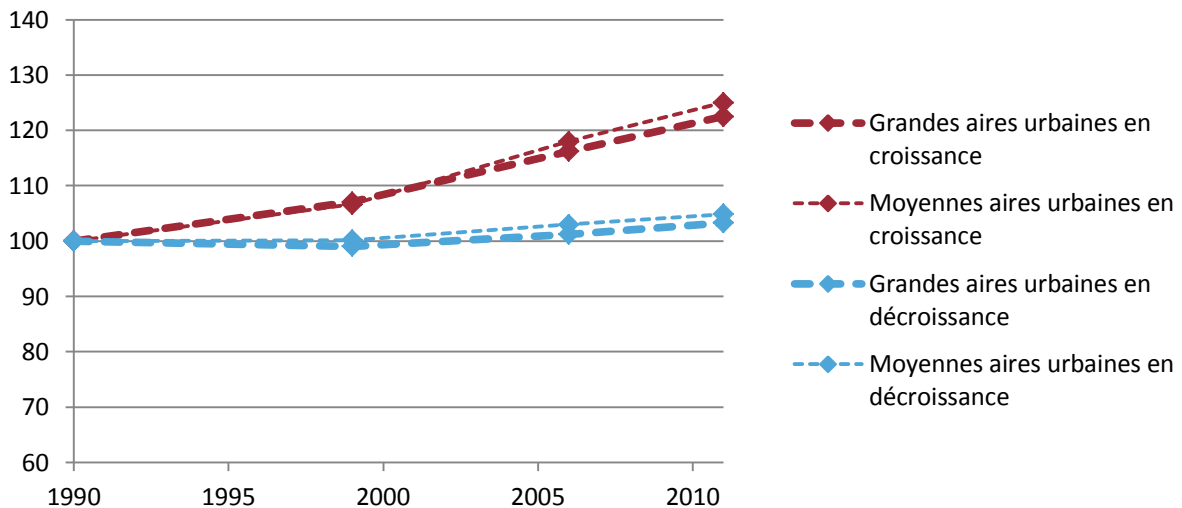
$$\frac{Population_a}{Population_b} * 100$$

a étant l'année de départ de la période étudiée et *b* la seconde année étudiée.

Evolution de la population des villes centres entre 1990 et 2011, indice 100 en 1990



Evolution de la population des banlieues entre 1990 et 2011, indice 100 en 1990

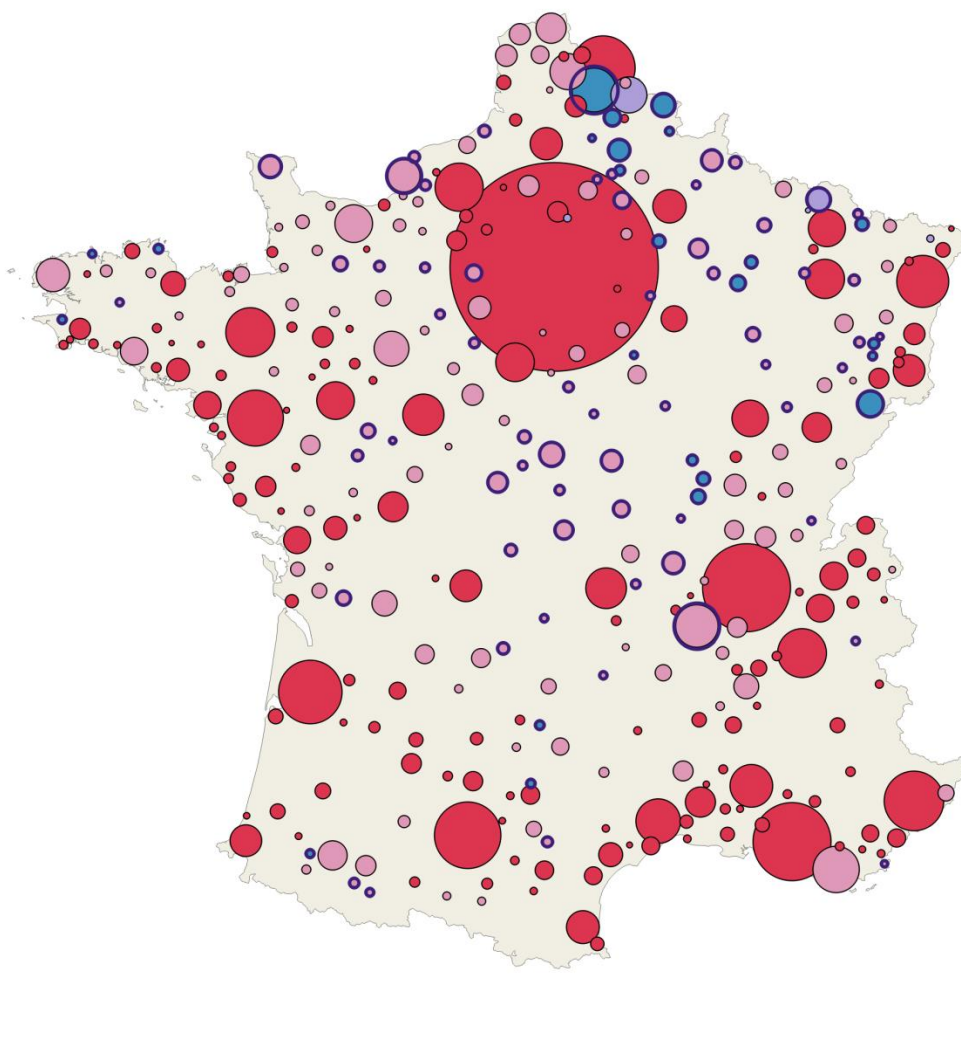


Graphiques I.3a (haut) et I.3b (bas) : Evolution moyenne de la population des villes centres (a) et des banlieues (b) au sein des aires urbaines, sur trois dates : 1999, 2006 et 2011, en partant d'une base de 100 en 1990. Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006 et 2011.

En combinant les évolutions (résumées en deux possibilités : augmentation et baisse) de population de la ville centre et de la banlieue pour chaque aire urbaine, il est alors possible de savoir quel(s) territoire(s) est (ou sont) à l'origine de l'évolution démographique de ces aires urbaines. Seuls quatre cas de figure existent alors : l'augmentation de population dans la ville centre et la périphérie (seulement possible dans les aires urbaines en croissance), la baisse de population sur ces deux territoires (possible uniquement dans les aires urbaines en

décroissance), et enfin, une hausse de population dans la ville centre avec une baisse dans la périphérie et l'inverse. Pour ces deux derniers types d'aires urbaines, c'est alors les niveaux de cette baisse, dans la ville centre ou dans la banlieue, qui vont déterminer si l'aire urbaine est en décroissance ou non (Carte I.6).

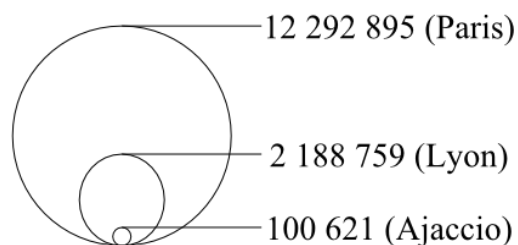
Carte I.6 : Types d'évolutions de population entre 1990 et 2011 avec ville centre et périphérie différenciées



Variation du nombre d'habitants
1990-2011

- Augmentation de la ville centre et de la périphérie
- Baisse de la ville centre et augmentation de la périphérie
- Augmentation de la ville centre, baisse de la périphérie
- Baisse de la ville centre et de la périphérie
- Aires urbaines en décroissance

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2011.

	Augmentation ville centre		Baisse ville centre	
	Augmentation périphérie	Baisse périphérie	Augmentation périphérie	Baisse périphérie
Aires urbaines en croissance	162	4	93	0
Aires urbaines en décroissance	0	1	60	24
Total	162	5	153	24

Tableau I.1 : Répartition selon le type d'évolution de population à l'échelle de la ville centre et de la périphérie entre 1990 et 2011 des aires urbaines françaises, en distinguant celles en croissance et celles en décroissance sur la période. Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006 et 2011.

La plupart des aires urbaines françaises ont observé une augmentation de population dans leur banlieue entre 1990 et 2011, accompagnée pour 162 d'entre elles par une augmentation simultanée de la ville centre, alors que pour les 153 autres, la ville centre a perdu des habitants. Parmi ces 153 aires urbaines, c'est près de 40 % (60 sur 153) qui sont en décroissance sur la période, les pertes d'habitants de la ville centre n'ont donc pas été comblées par les gains de la périphérie. Thionville est la seule aire urbaine en décroissance à avoir uniquement perdu des habitants dans sa périphérie. Seules 24 des 85 aires urbaines en décroissance connaissent une baisse de population et dans la ville centre et dans la périphérie, ce qui confirme l'hypothèse d'une décroissance causée surtout par la perte d'attractivité des centres.

On peut remarquer enfin que si les (très) grandes aires urbaines françaises, telles que Paris, Lyon ou Toulouse gagnent des habitants à la fois en leur centre et dans leur périphérie, les aires urbaines qui gravitent autour de ces métropoles se développent surtout grâce à leur périurbanisation, les villes centres de ces aires plus modestes perdant même des habitants.

2. Des marqueurs de la décroissance urbaine au sein de la population

Les aires urbaines en décroissance ont, par définition, enregistré des pertes d'habitants entre 1990 et 2006. Du fait de spécialisations économiques initialement différentes des aires urbaines en croissance, il est probable que la composition sociale de leurs populations diffère

de celles des aires urbaines en croissance, de même que le départ de leurs habitants peut avoir des impacts variés sur cette composition sociale par la suite. Pour vérifier cette hypothèse, la population des aires urbaines, en distinguant celles en croissance et celles en décroissance, va alors être décomposée selon plusieurs variables sociodémographiques et socio-économiques.

L'âge des individus ou le type de ménage sont des facteurs sociodémographiques utilisés pour étudier l'attractivité des villes, qui diffère généralement auprès des individus selon ces deux critères (Rérat, 2012 ; Wolff *et al.*, 2013). La composition par âge et type de ménage sera alors observée pour tenter de distinguer une spécificité des aires urbaines en décroissance, du fait justement, d'une différence d'attractivité.

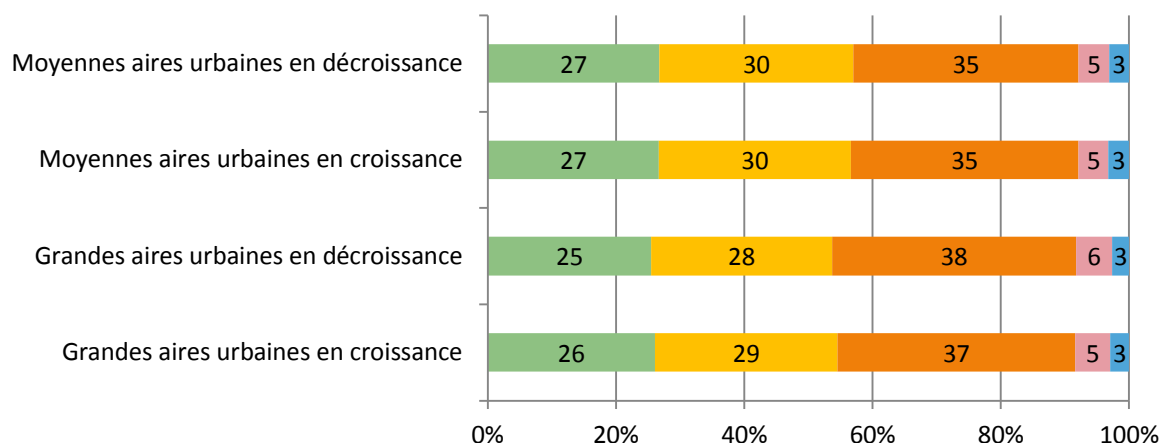
La répartition par type de diplôme et par catégorie socio-professionnelle de la population constitueront les variables socio-économiques de l'analyse, accompagnées de l'évolution du taux de chômage, facteur de répercussions sur la migration des populations et sur leur niveau de vie.

- a. Une décroissance urbaine sans effets sur les caractéristiques sociodémographiques de la population

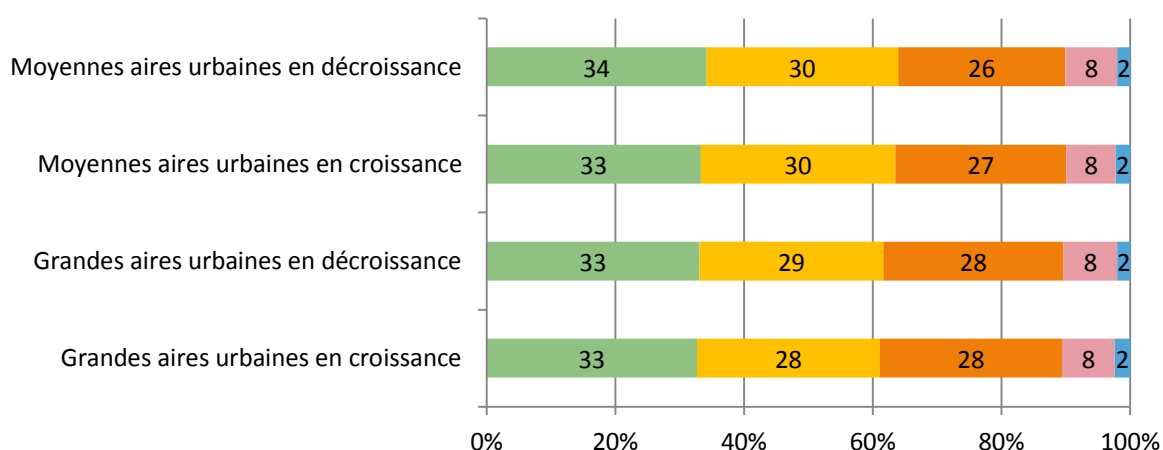
La répartition des types de ménage¹⁰ dans une aire urbaine peut varier selon le type d'aire urbaine. Selon les caractéristiques de logement, d'emplois ou de services qu'elle offre, une ville peut attirer certaines catégories de ménage et en contraindre d'autres à déménager. Un ménage de petite taille a par exemple une propension à migrer vers la ville plus élevée que les autres types de ménage (Rérat, 2012). Les aires urbaines en décroissance présentent-elles justement ces spécificités qui pourraient influencer la répartition des types de ménages en leur sein ? On va pour cela s'intéresser à cette répartition à deux dates : 1990 et 2006 (Graphiques I.4a et I.4b).

¹⁰ **Répartition des types de ménage dans les aires urbaines** : regroupe les personnes de référence du ménage selon le type de ménage dans lequel elles vivent, qui peut être « personne vivant seule », « couple sans enfant », « couple avec enfant(s) », « famille monoparentale » ou « ménage de plusieurs personnes hors famille ». Pour chaque type de ménage, sa répartition au sein du total des ménages est calculée et s'exprime en pour cent.

Répartition des types de ménage en 1990 par type d'aire urbaine



Répartition des types de ménage en 2006 par type d'aire urbaine



Graphiques I.4a (haut) et I.4b (bas) Répartition moyenne des types de ménages pour deux années, 1990 (a) et 2006 (b) dans les aires urbaines selon leur taille (grande ou moyenne) ou leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance). Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2006.

En 1990, les couples avec enfants étaient majoritaires, et ce quel que soit le type d'aire urbaine (grande ou moyenne, en décroissance ou non). À part un léger effet de taille qui va influencer la part des couples avec enfants (plus élevée) et les parts des couples sans enfants et des personnes vivant seules (moins élevées), on ne distingue pas de différences entre les aires urbaines en croissance et celles en décroissance.

En 2006, ce sont désormais les personnes vivant seules qui sont majoritaires au sein des aires urbaines. Les familles monoparentales ont vu leur part dans les ménages augmenter également, tandis que les couples avec enfants pèsent désormais moins dans la répartition des ménages. L'effet de taille aperçu précédemment s'est quasiment estompé, et la décroissance de l'aire urbaine n'a toujours aucune influence sur la répartition des ménages.

Les aires urbaines en décroissance, dans leur globalité, ne se distinguent donc pas des autres aires urbaines en ce qui concerne la répartition des types de ménages.

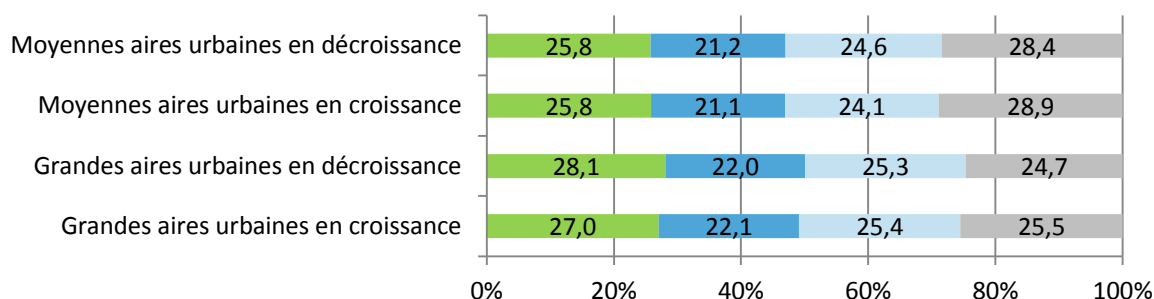
C'est un léger effet de taille qui apparaît lorsque l'on étudie la répartition des groupes d'âges¹¹ selon le type d'aire urbaine en 1990 (Graphique I.6a). Les moyennes aires urbaines comptent alors plus de personnes âgées de 55 ans et plus et moins d'habitants ayant moins de 20 ans. Les grandes aires urbaines comptent donc plus de populations très jeunes (moins de 20 ans) mais également un peu plus « d'actifs » qui constituent les classes d'âges de 20-34 ans et 35-54 ans. Il n'existe donc pas de différences entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance, et la différence liée à la taille reste toutefois minime.

En 2006 (Graphique I.6b), les effets de taille existent toujours bien que toutes les aires urbaines affichent à présent une majorité de personnes âgées de 55 ans et plus, de même que la part des 35-54 ans a augmenté (35-54 ans et 55 ans et plus comptant pour les générations issues du Baby-Boom), alors que les deux classes d'âges les plus jeunes ont vu leur part diminuer. Le léger effet de taille est toujours présent, les moyennes aires urbaines comptent plus de personnes âgées que les grandes aires urbaines, un peu plus « jeunes ». On peut éventuellement relever, mais c'est ici aussi très léger, que les aires urbaines en décroissance

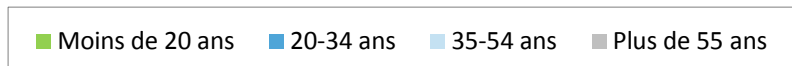
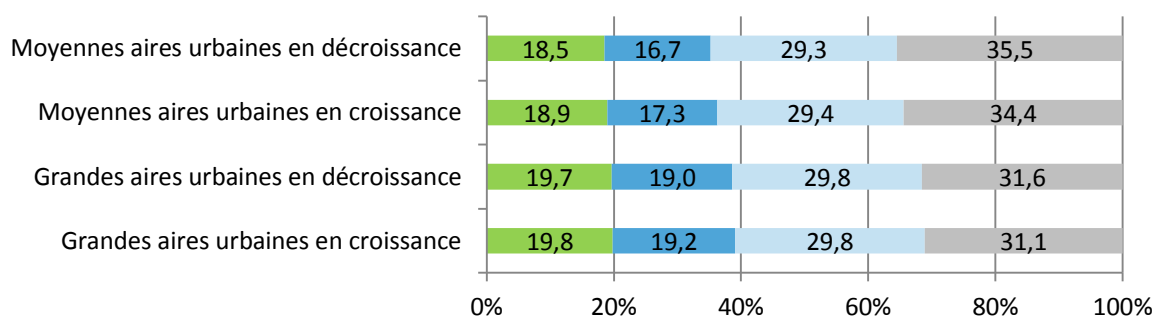
¹¹ **Répartition des individus selon leur âge dans les aires urbaines** : regroupe les personnes comprises entre deux âges. Ils sont définis au nombre de quatre ici : les moins de 20 ans, les 20-34 ans, les 35-54 ans et les plus de 55 ans. Sont ensuite calculées leur répartition dans la population totale, exprimées en pour cent.

ont des populations légèrement plus âgées. Cette observation tient peut-être au fait que les aires urbaines en décroissance sont généralement moins peuplées que celles en croissance, il s'agirait donc plutôt d'un effet de taille à nouveau.

Répartition de la population par groupes d'âges en 1990 par type d'aire urbaine



Répartition de la population par groupes d'âges en 2006 par type d'aire urbaine



Graphiques I.5a (haut) et I.5b (bas) : Répartition moyenne des groupes d'âges pour deux années, 1990 (a) et 2006 (b) dans les aires urbaines selon leur taille (grande ou moyenne) ou leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance). Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2006.

Tout comme le type de ménage, l'âge ne semble donc pas être un facteur qui puisse caractériser les aires urbaines en décroissance.

b. Une composition socio-économique en lien avec les dynamiques démographiques des aires urbaines

L'étude des caractéristiques socio-économiques des individus qui peuplent les aires urbaines, et leur répartition selon le type d'aire urbaine (en décroissance ou non, grande ou moyenne) peuvent apporter de nouveaux éléments de compréhension. Première variable étudiée : la répartition selon le niveau de diplôme chez les 25-54 ans¹² et son évolution entre 1990 et 2006.

Deux sous-catégories de population sont retenues ici : la première compte les individus dont le plus haut niveau de diplôme n'excède pas le brevet des collèges, c'est-à-dire les individus sans diplôme, ou ceux avec un CEP (Certificat d'Etudes Primaires) ou un BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle). La deuxième catégorie regroupe les personnes qui ont un diplôme supérieur au Baccalauréat.

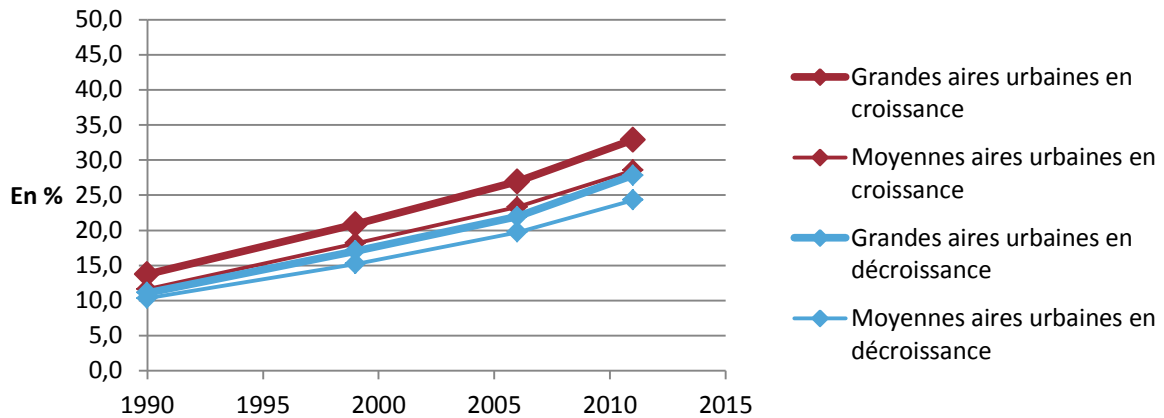
Concernant la première catégorie d'individus, on assiste à une diminution de leur part dans la population âgée de 25 à 54 ans, et ce quel que soit le type d'aire urbaine, entre 1990 et 2006 (Graphique I.6a). Cette diminution coïncide avec l'accès au diplôme qui s'est généralisé en France ces dernières décennies (Maillard, 2007).

Dès 1990, les grandes aires urbaines en croissance comptaient moins d'individus sans diplôme (ou avec un diplôme équivalent au BEPC) que les aires urbaines en décroissance. Les moyennes aires urbaines en croissance se situaient à un niveau similaire à celui des grandes aires urbaines en décroissance, mais on tend, en 2006, à une différenciation plus forte entre aires urbaines en croissance avec peu d'individus sans diplôme, et aires urbaines en décroissance avec des niveaux un peu plus importants de personnes peu qualifiées au sein des 25-54 ans. Cette différenciation reste toutefois légère, avec des écarts de l'ordre de 5 points de pourcentage.

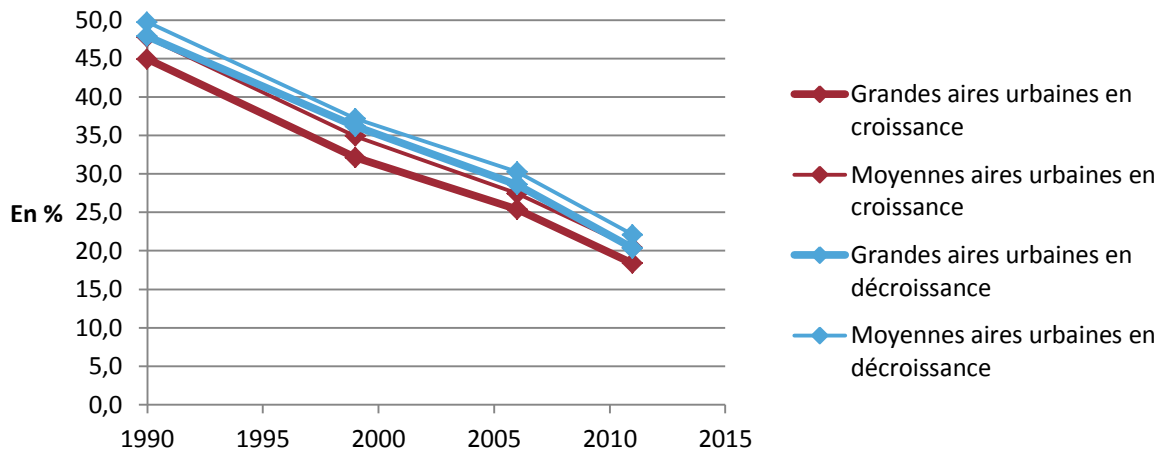
¹² **Répartition des 25-54 ans selon leur plus haut diplôme obtenu dans les aires urbaines** : regroupe les personnes âgées de 25 à 54 ans selon le diplôme le plus élevé qu'elles ont obtenu. On trouve comme modalités « Aucun diplôme », « BEPC-CEP », « CAP-BEP », « Baccalauréat », « Bac+2 » et « Supérieur à Bac+2 ». Les deux dernières modalités peuvent être regroupées pour former les « Diplômés du supérieur », tandis que les deux premières correspondent à un niveau scolaire qui n'excède pas le collège.

Les individus diplômés du supérieur (Graphique I.6b) montrent également la tendance de généralisation du diplôme au sein de la population, avec une augmentation de la part de cette population au sein des 25-54 ans pour chaque type d'aire urbaine considéré. L'augmentation est toutefois plus forte dans les grandes aires urbaines en croissance, où la part des diplômés du supérieur atteint 27 %, alors qu'elle est de l'ordre de 22 % pour les grandes aires urbaines en décroissance. De manière générale, les aires urbaines en croissance ont des pourcentages légèrement plus élevés d'individus diplômés du supérieur que les aires urbaines en décroissance.

Part des diplômés du supérieur parmi les 25-54 ans dans les aires urbaines entre 1990 et 2011



Part des 25-54 ans sans diplôme ou avec un Brevet des Collèges dans les aires urbaines entre 1990 et 2011



Graphiques I.6a (haut) et I.6b (bas) : Evolution moyenne de la part des individus sans diplôme ou « très peu diplômés » (a) et celle des diplômés du supérieur (b) au sein de la population âgée de 25 à 54 ans dans les aires urbaines, de 1990 à 2011. Sources : INSEE, RGP1990, 1999 et RRP2006, 2011.

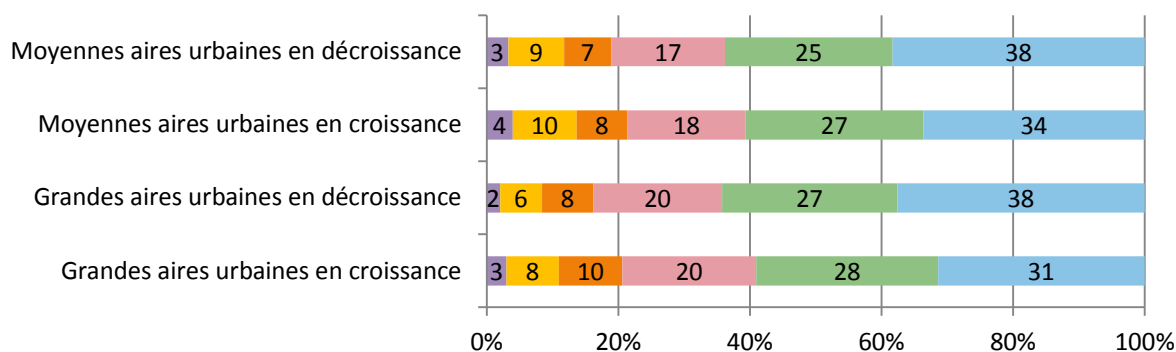
La répartition des personnes actives de 25 à 54 ans selon leur catégorie socio-professionnelle¹³ est susceptible de varier selon le type d'aire urbaine. En effet, les aires urbaines en décroissance se caractérisent souvent par une spécialisation économique tournée vers l'activité industrielle (ou industrialo-portuaire) et comptent de ce fait des populations ouvrières plus importantes.

En 1990 (Graphique I.7a), les ouvriers constituaient la catégorie socio-professionnelle la plus représentée chez les 25-54 ans, et ce pour chaque type d'aire urbaine. Ils étaient également, sans surprise, bien plus présents dans les grandes et moyennes aires urbaines en décroissance (38 %) que dans les moyennes et grandes aires urbaines en croissance (respectivement 34 % et 31 % de la population active des 25-54 ans). Un effet de taille apparaît quant aux parts de professions intermédiaires et de cadres, plus élevées dans les grandes aires urbaines, de même que les cadres sont un peu plus nombreux quand l'aire urbaine est en croissance.

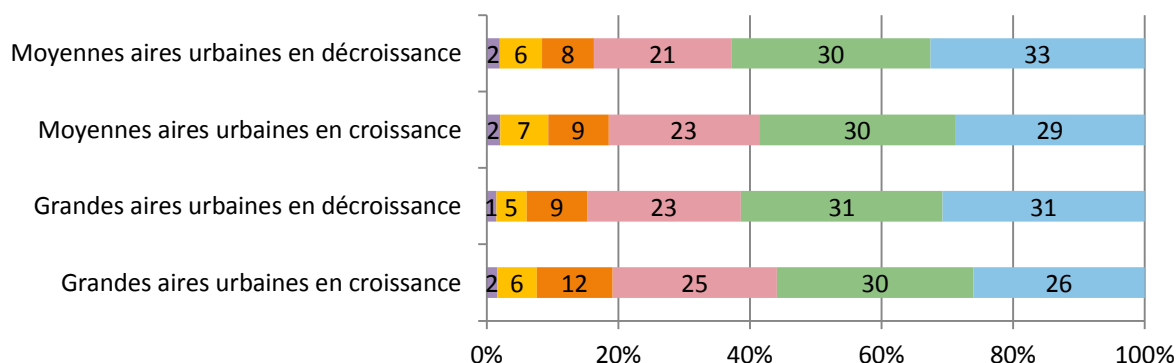
En 2006 (Graphique I.7b), la part des ouvriers dans la population active de 25 à 54 ans a chuté quel que soit le type d'aire urbaine, et de façon plus significative dans les grandes aires urbaines en décroissance (7 points de pourcentage en moins contre 5 pour les autres types d'aires urbaines). Les grandes aires urbaines ont une répartition des catégories socio-professionnelles proche de celle des moyennes aires urbaines en croissance. Ce n'est pas un effet de taille mais plutôt un effet de la décroissance qui agit ici. Les aires urbaines en décroissance se caractérisent par des pourcentages de cadres et de professions intermédiaires moins importants que leurs « homologues » en croissance, et des pourcentages toujours plus élevés d'ouvriers.

¹³ **Répartition des actifs de 25-54 ans selon leur catégorie socio-professionnelle dans les aires urbaines :** regroupe les actifs âgés de 25 à 54 ans selon leur catégorie socio-professionnelle déclarée au moment du recensement. On y trouve les agriculteurs, artisans (et commerçants ou chefs d'entreprise), cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers. La part de chaque groupe au sein des actifs de 25-54 ans est ensuite calculée, comme par exemple la part des cadres ou des ouvriers.

Répartition des catégories socio-professionnelles en 1990 par type d'aire urbaine



Répartition des catégories socio-professionnelles en 2006 par type d'aire urbaine



■ Agriculteurs
■ Artisans
■ Cadres
■ Professions Intermédiaires
■ Employés
■ Ouvriers

Graphiques I.7a (haut) et I.7b (bas) : Répartition moyenne des catégories socio-professionnelles chez les actifs âgés de 25 à 54 ans pour deux années, 1990 (a) et 2006 (b) dans les aires urbaines selon leur taille (grande ou moyenne) ou leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance). Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2006.

Entre 1990 et 2006, la part des cadres au sein de la population active de 25-54 ans a augmenté pour chaque type d'aire urbaine. Néanmoins, on distingue bien d'une part les grandes aires urbaines en croissance avec des pourcentages supérieurs à 10 %, et les autres

types d'aires urbaines (grandes et moyennes confondues) qui restent en-dessous des 10 % d'autre part. Malgré leur taille (facteur normalement d'attrait des cadres), les grandes aires urbaines en décroissance restent à la traîne dans ce domaine, bien qu'elles aient perdu une part conséquente de leur population ouvrière entre 1990 et 2006.

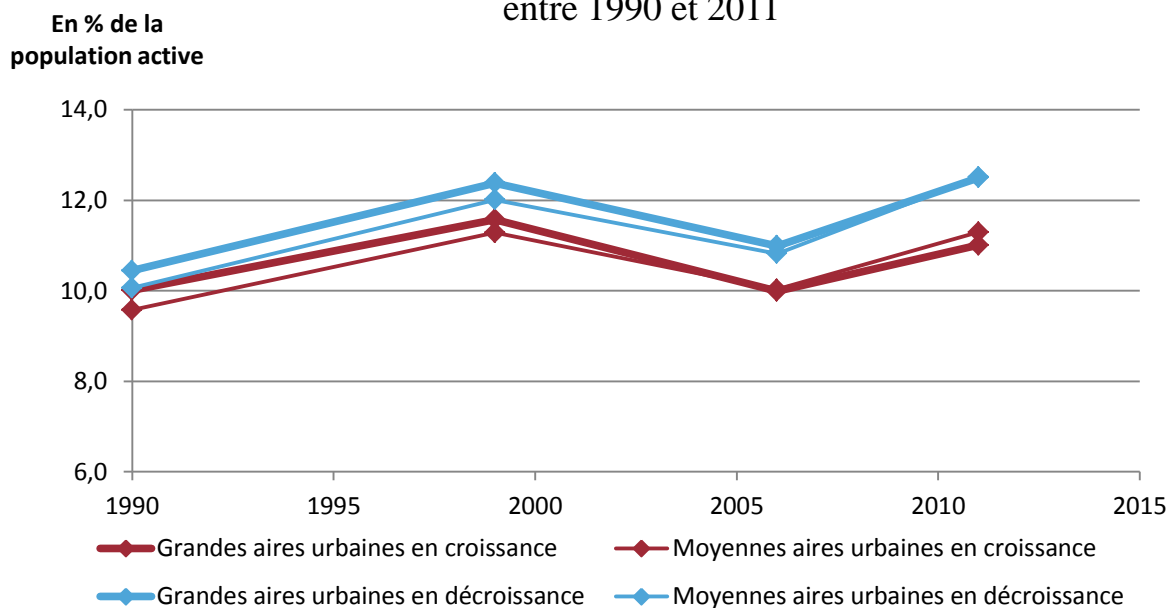
Le dernier indicateur socio-économique est le taux de chômage¹⁴, calculé à partir de la définition du chômeur et des résultats de l'INSEE¹⁵. Il peut apparaître comme un facteur de la décroissance puisqu'il participe à l'attractivité ou non des aires urbaines, attractivité qui se mesure ici en termes d'emploi. On peut penser qu'une aire urbaine avec un taux de chômage élevé contribue au départ de ses habitants qui vont chercher un emploi ailleurs, pourquoi pas dans une aire urbaine au taux de chômage faible et avec une offre importante d'emplois.

Le graphique I.8 montre l'évolution du taux de chômage entre 1990 et 2011 en prenant en compte deux autres dates intermédiaires : 1999 et 2006, et en distinguant les quatre types d'aires urbaines comme précédemment.

¹⁴ **Part des chômeurs parmi la population active dans les aires urbaines** : il se calcule en faisant le rapport des individus au chômage et le total des actifs (chômeurs et actifs occupés) une année donnée. Les quatre années étudiées ici sont 1990, 1999, 2006 et 2011 ce qui débouche sur le calcul de quatre taux de chômage par aire urbaine. Il s'exprime en pour cent.

¹⁵ L'INSEE détermine les chômeurs selon la définition du Bureau International du Travail (BIT). Un chômeur est une personne en âge de travailler sans emploi, disponible pour accepter un emploi dans les 15 jours et en recherche active d'un emploi. Il n'est pas nécessairement inscrit au Pôle Emploi.

Taux de chômage dans les aires urbaines entre 1990 et 2011



Graphique I.8 : Evolution moyenne de la part des individus se déclarant au chômage au sein de la population active dans les aires urbaines, sur quatre dates : 1990, 1999, 2006 et 2011. Sources : INSEE, RGP1990, 1999 et RRP2006, 2011.

En 1990, le taux de chômage était de l'ordre de 10 % pour chaque type d'aire urbaine, et légèrement plus élevé dans les aires urbaines en décroissance. Ce taux a augmenté en 1999 pour dépasser les 12 % dans les aires urbaines en décroissance, et affiche des valeurs autour de 11 % pour les aires urbaines en croissance. En 2006 il connaît une nouvelle baisse, un peu plus importante dans les aires urbaines en croissance que celles en décroissance. Enfin, en 2011, le chômage repart à la hausse, et les aires urbaines en décroissance semblent bien plus touchées que celles en croissance. On assiste en effet sur cette période de 1990-2011 à une convergence des aires urbaines en croissance et en décroissance, alors que les valeurs du chômage étaient similaires en 1990, elles apparaissent de plus en plus éloignées au fil du temps, et les effets de taille légèrement visibles en 1990 et 1999 disparaissent également.

3. Synthèse de la première partie

En étudiant l'évolution démographique des aires urbaines françaises entre 1990 et 2011, il apparaît que 85 d'entre elles, soit 24 %, perdent des habitants sur la période. Ces aires urbaines sont généralement de petite taille et se situent pour la plupart dans la diagonale « vide » de la France, bien que l'on trouve aussi des aires urbaines de grande taille qui se caractérisent par une spécialisation de leur secteur industriel et se trouvent dans les anciens bassins miniers du Nord et Nord-Est de la France, telles que Douai-Lens, Montbéliard ou encore Saint-Etienne. Si les aires urbaines en décroissance affichent un solde naturel relativement similaire à celui des aires urbaines en croissance, c'est leur solde migratoire déficitaire qui est effectivement la cause principale de leur déclin de population.

En distinguant au sein des aires urbaines les pôles (ou villes centres) et leur périphérie, il s'avère que la décroissance est surtout un phénomène qui touche les centres villes, alors que les banlieues profitent du processus de suburbanisation pour gagner des habitants, et ce même dans les aires urbaines en décroissance.

Au sein de la population des aires urbaines en décroissance, la répartition selon le type de ménage et l'âge ne diffère pas des aires urbaines en croissance. Ces deux variables ne semblent donc être ni des causes, ni des marqueurs à court terme de la décroissance.

C'est au niveau socio-économique que les différences entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance apparaissent plus nettement. Les aires urbaines en décroissance ont vu l'accès au diplôme se généraliser moins rapidement que dans les aires urbaines en croissance et comptent de ce fait un nombre plus important d'individus peu instruits. De même, la caractérisation économique de ces territoires dans le secteur industriel se traduit au niveau de la répartition des catégories socio-professionnelles, où les ouvriers sont logiquement plus nombreux que dans les aires urbaines en croissance. L'augmentation de la part des cadres sur la période, conséquence de la tertiairisation de l'activité dans un contexte de mondialisation, y est également bien moins forte. Ces territoires ayant des difficultés à s'insérer dans le processus de mondialisation se différencient de plus en plus des aires urbaines en croissance, notamment en termes de chômage où l'augmentation y est plus forte jusqu'à atteindre un écart de près de deux points de pourcentage.

II. Etude du comportement migratoire et de ses impacts dans les différentes formes de décroissance urbaine

1. Typologie des formes de croissance et décroissance urbaine

Pour permettre l'analyse des différentes manifestations des flux migratoires et leurs impacts sur les aires urbaines en décroissance, celles-ci ont été divisées en cinq classes à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique.¹⁶ Pour ce faire, les variables retenues concernent l'évolution démographique de ces aires urbaines entre 1990 et 2011, leur taille (population en 2011), et qui du solde naturel ou du solde migratoire (ou les deux) est responsable de leur décroissance. Ces variables caractérisent pour la plupart seulement la dynamique de la population, et en analysant chaque classe obtenue d'un point de vue de la composition sociale des flux migratoires, on vérifiera s'il existe un lien entre le niveau de décroissance et la « qualité » des migrations, autrement dit, si le type de décroissance et ses manifestations affecte plus la propension à migrer de certaines populations que d'autres.

À la vue du dendrogramme, le choix du nombre de classes s'arrête sur cinq, le passage à un nombre de classes supplémentaires entraînerait alors une forte perte d'inertie entre classes (*Annexes 1 page 101 pour les résultats de la CAH*).

Une seconde classification hiérarchique ascendante a été effectuée ensuite sur les 267 aires urbaines qui ont connu une croissance de leurs effectifs de population entre 1990 et 2011. Les mêmes variables que précédemment ont été retenues, à savoir la population en 2011 pour regrouper les aires urbaines selon leur taille, leur évolution annuelle moyenne sur trois périodes, 1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011, leur taux d'accroissement naturel entre 1990 et 2011 et son équivalent migratoire.

En s'appuyant sur le R carré semi-partiel et le critère de classification cubique (*Annexes 2 page 104*), qui présentent de fortes ruptures entre la troisième et la quatrième classe et dont l'évolution est bien plus faible ensuite, les aires urbaines ont été divisées en quatre classes, dont une qui ne contient qu'une seule entité, l'aire urbaine de Paris. Du fait de ses spécificités tant en termes de taille que d'attractivité (avec la centralisation de nombreuses activités

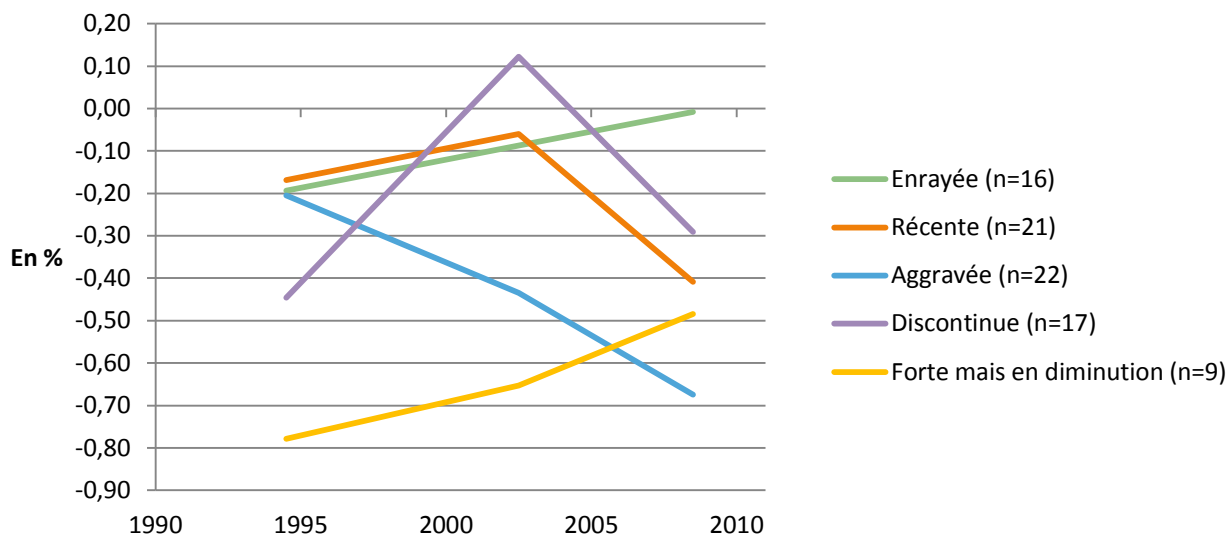
¹⁶ Une classification ascendante hiérarchique permet de regrouper les aires urbaines les plus semblables entre elles, aires urbaines définies par différentes variables. On obtient alors des classes relativement homogènes et présentant des caractéristiques communes.

économiques que l'on ne retrouve nulle part ailleurs en France), l'étude de cette classe – Paris- ne sera pas abordée ici, puisque la comparaison avec les autres groupes d'aires urbaines, en croissance ou en décroissance, serait peu pertinente.

a. Une disparité des trajectoires de la décroissance

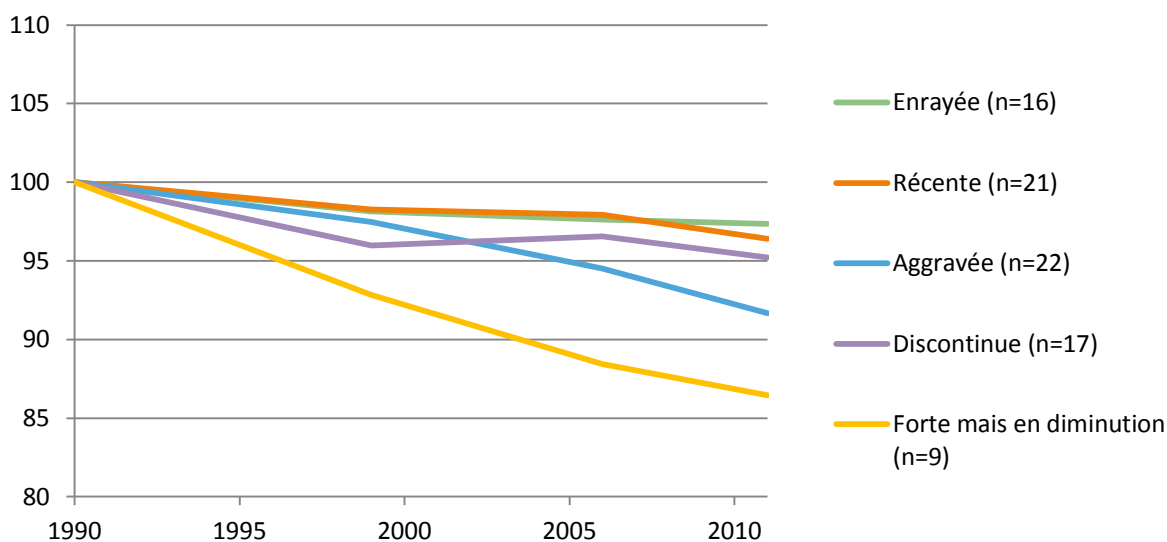
Les cinq classes de décroissance urbaine retenues ont la particularité pour chacune de décrire une « trajectoire » de décroissance différente (Graphiques II.1 et II.2). La première classe, qui regroupe la majorité des aires urbaines les plus peuplées, suit une évolution qu'on peut qualifier de « décroissance enrayée » : en effet, la variation annuelle de 1990-1999 qui était faiblement négative tend de plus en plus vers le zéro (croissance nulle) et le dépasse même dans certaines aires urbaines (croissance positive, sortie de la décroissance). Pour la seconde classe, la trajectoire est toute autre puisque les deux premières périodes, 1990-1999 et 1999-2006 se caractérisaient par une décroissance plutôt faible, mais qui s'est aggravée entre 2006 et 2011. On peut alors parler de « décroissance récente ». Le troisième groupe d'aires urbaines connaît également une situation très défavorable entre 2006 et 2011, mais l'aggravation de cette décroissance s'est faite régulièrement depuis 1990, on parle ici de « décroissance aggravée ». Les aires urbaines du quatrième groupe sont les seules à présenter une variation annuelle positive, celle de 1999-2006, alors que celles avant et après cette période sont négatives : on a donc bien affaire ici à une « décroissance discontinue ». Enfin, la cinquième classe connaît une trajectoire similaire à la première, sauf que le niveau de décroissance en 1990-1999 est bien plus fort : on part d'une variation annuelle à -0,8 % pour atteindre les -0,5 % en 2006-2011, la décroissance est donc toujours là, mais la situation s'améliore.

Trajectoires de décroissance



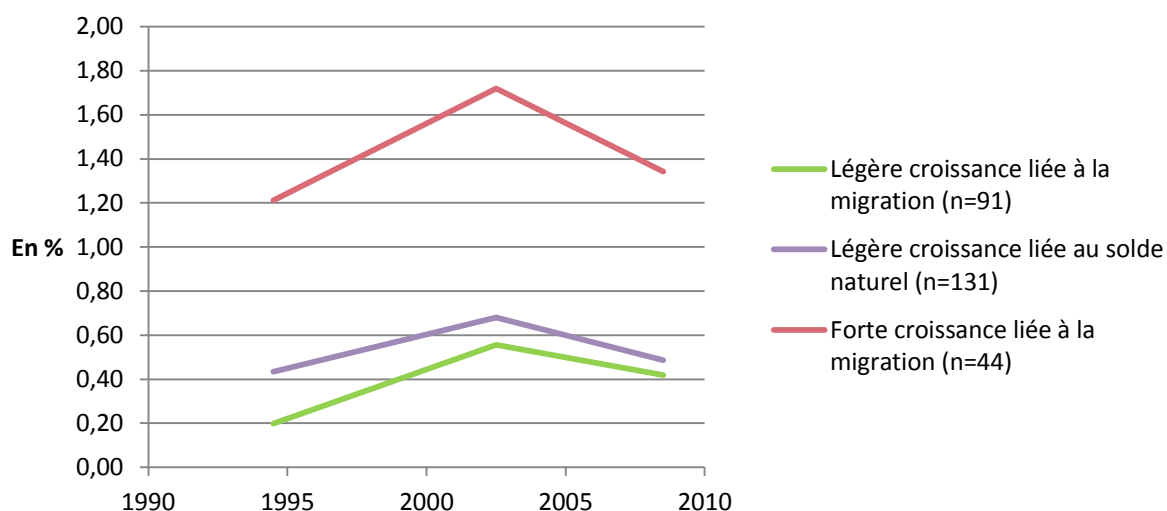
Graphique II.1: Evolution annuelle moyenne sur trois périodes (1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011) pour chacune des classes d'aires urbaines en décroissance obtenues avec la CAH. Sources : INSEE, RGP1990, 1999 et RRP2006, 2011.

Evolution de la population dans les aires urbaines en décroissance, indice 100 en 1990



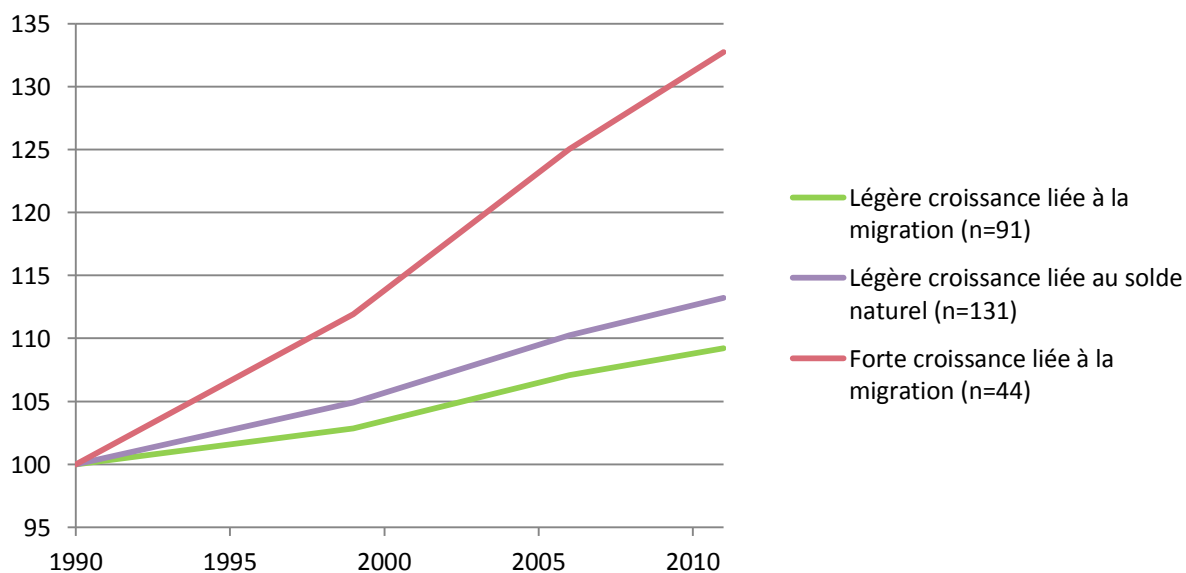
Graphique II.2 : Evolution de la population résidant dans les aires urbaines en décroissance entre 1990 et 2011 selon le type d'aires urbaines obtenues avec la CAH. La population de l'année 1990 équivaut à un indice 100 pour chaque type d'aire urbaine et c'est la valeur (supérieure, égale ou inférieure à 100) pour la population des autres années qui détermine cette évolution. Sources : INSEE, RGP1990, 1999 et RRP2006, 2011.

Trajectoires de croissance



Graphique II.3 : Evolution annuelle moyenne sur trois périodes (1990-1999, 1999-2006 et 2006-2011) pour chacune des classes d'aires urbaines en croissance obtenues avec la CAH. Sources : INSEE, RGP1990, 1999 et RRP2006, 2011.

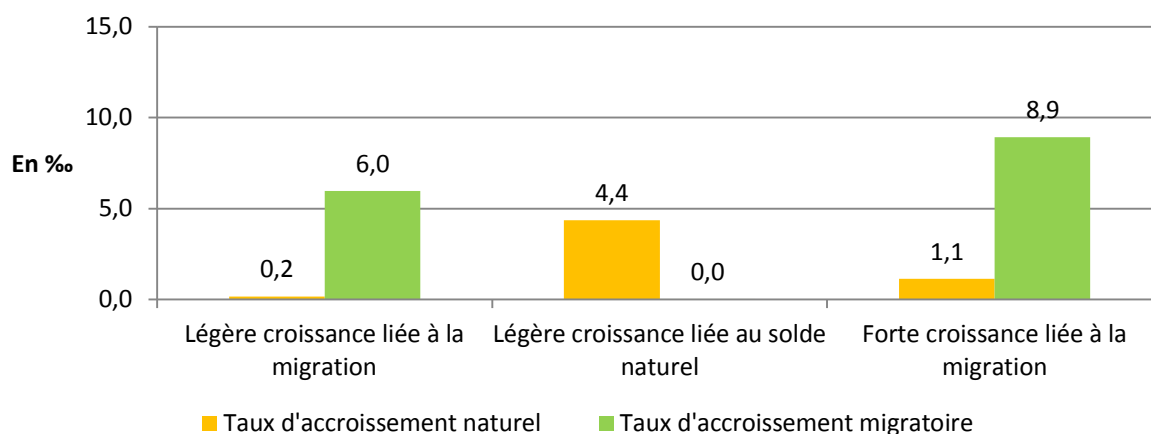
Evolution de la population dans les aires urbaines en croissance, indice 100 en 1990



Graphique II.4: Evolution de la population résidant dans les aires urbaines en croissance entre 1990 et 2011 selon le type d'aires urbaines obtenues avec la CAH. La population de l'année 1990 équivaut à un indice 100 pour chaque type d'aire urbaine et c'est la valeur (supérieure, égale ou inférieure à 100) pour la population des autres années qui détermine cette évolution. Sources : INSEE, RGP1990, 1999 et RRP2006, 2011.

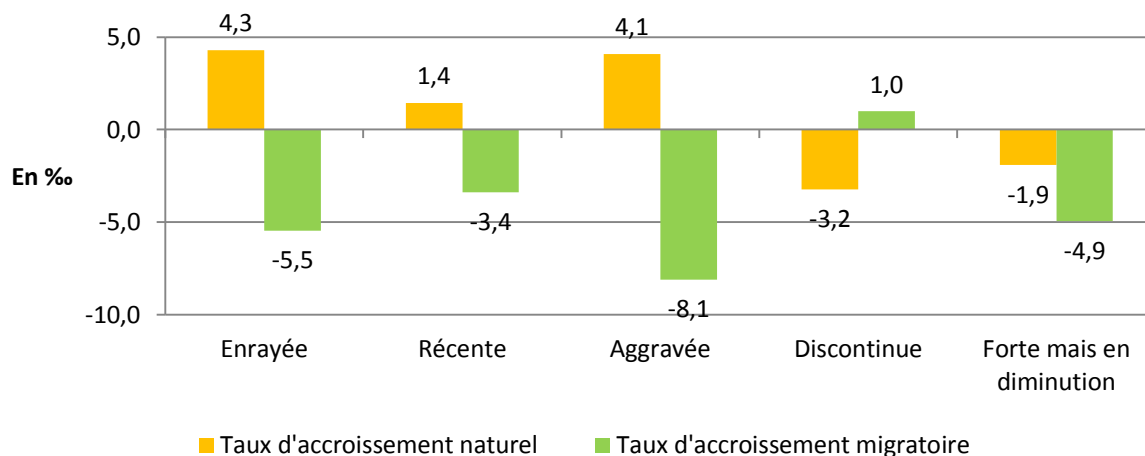
S'agissant de la répartition des aires urbaines en croissance, les trois classes choisies comptent respectivement 91, 131 et 44 aires urbaines. La première classe regroupe des aires urbaines de taille relativement moyenne (voire « petite » pour des aires urbaines) qui se caractérisent par une croissance assez faible ayant légèrement augmenté depuis 1999. Cette légère croissance est uniquement liée à la migration, le solde naturel étant quant à lui quasiment nul sur la période 1990-2011. On peut qualifier ce groupe d'aires urbaines comme étant en « légère croissance liée à la migration ». Le deuxième groupe, quant à lui, présente des niveaux de croissance similaires au groupe précédent, bien que légèrement plus élevés. Ce deuxième groupe en revanche compte des aires urbaines bien plus peuplées, avec 40 % d'aires urbaines de plus de 100 000 habitants (Annexe 3 page 107). De même, la croissance plutôt faible enregistrée sur la période est due à l'effet du solde naturel, toujours excédentaire, alors que la balance migratoire reste nulle. Ce groupe est alors en « légère croissance due au solde naturel ». Enfin, le dernier groupe, qui se situe entre les deux autres en termes de taille des aires urbaines, présente une croissance annuelle forte sur la période, toujours supérieure à 1 %. Si le solde naturel dans ces aires urbaines est légèrement positif, c'est surtout la forte immigration qui va contribuer à cette croissance élevée. On peut alors parler des aires urbaines en « forte croissance liée à la migration » (Graphiques II.3 et II.4).

Balance entre accroissement naturel et migratoire sur la période 1990-2011 dans les aires urbaines en croissance



Graphique II.5: Taux d'accroissement naturel et taux d'accroissement migratoire moyens sur la période 1990-2011 pour chaque classe obtenue avec la CAH. Sources : INSEE, RGP1990, 1999, RRP2006, 2011, Etat Civil.

Balance entre accroissement naturel et migratoire sur la période 1990-2011 dans les aires urbaines en décroissance



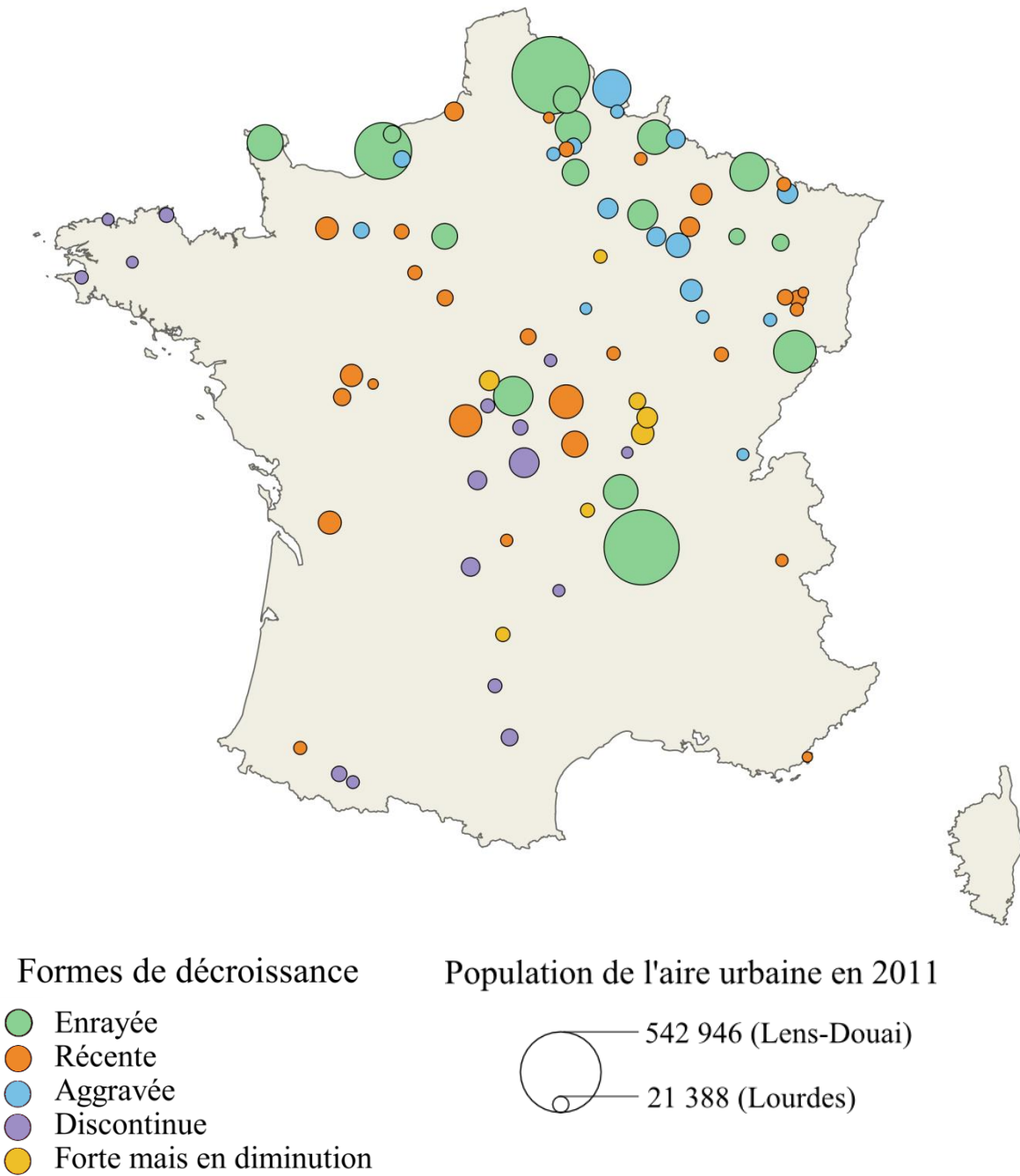
Graphique II.6 : Taux d'accroissement naturel et taux d'accroissement migratoire moyens sur la période 1990-2011 pour chaque classe obtenue avec la CAH. Sources : INSEE, RGP1990, 1999, RRP2006, 2011, Etat Civil.

Pour les quatrième et cinquième classes d'aires urbaines en décroissance (décroissance « discontinue » et « forte mais en diminution », la différence avec les trois autres classes se fait également au niveau de la balance solde naturel/solde migratoire (Graphique II.6) : si toutes les classes affichent une balance migratoire négative, les classes 4 et 5, « décroissance discontinue » et « forte décroissance mais qui s'améliore » ont également un solde naturel négatif, donc une mortalité plus élevée que la natalité. Enfin, la classe 4 affiche aussi un solde migratoire légèrement positif, responsable sans doute de sa trajectoire discontinue.

b. Une géographie des formes de croissance et décroissance urbaine reflet des expressions de différents processus démographiques et économiques

La carte II.1 montre une certaine répartition géographique des différentes classes d'aires urbaines en décroissance. Les plus grandes aires urbaines, regroupées dans une seule et même classe, sont situées le long d'un axe Normandie - Franche-Comté, en incluant Saint-Etienne, et voient leur décroissance s'estomper et même être enrayée. Les aires urbaines où la décroissance s'aggrave sont situées dans le Nord-Est, comme en Lorraine et en Champagne-Ardenne, dans des territoires au fort déclin industriel. Celles où la décroissance est forte mais diminue peu à peu se trouvent au centre de la France, et leur décroissance est en partie liée à un solde naturel négatif, à mettre en relation avec la faible fécondité de ces territoires. Les aires urbaines avec une trajectoire discontinue se trouvent quant à elles dans la partie Sud de la diagonale du vide et en Bretagne. Enfin, les aires urbaines avec une décroissance récente sont les seules à concerner un peu toute la France, en témoignent certaines aires urbaines situées à l'Ouest, au centre, au Nord-Est, et même dans le Sud-Est (Saint-Tropez et Saint-Jean-de-Maurienne).

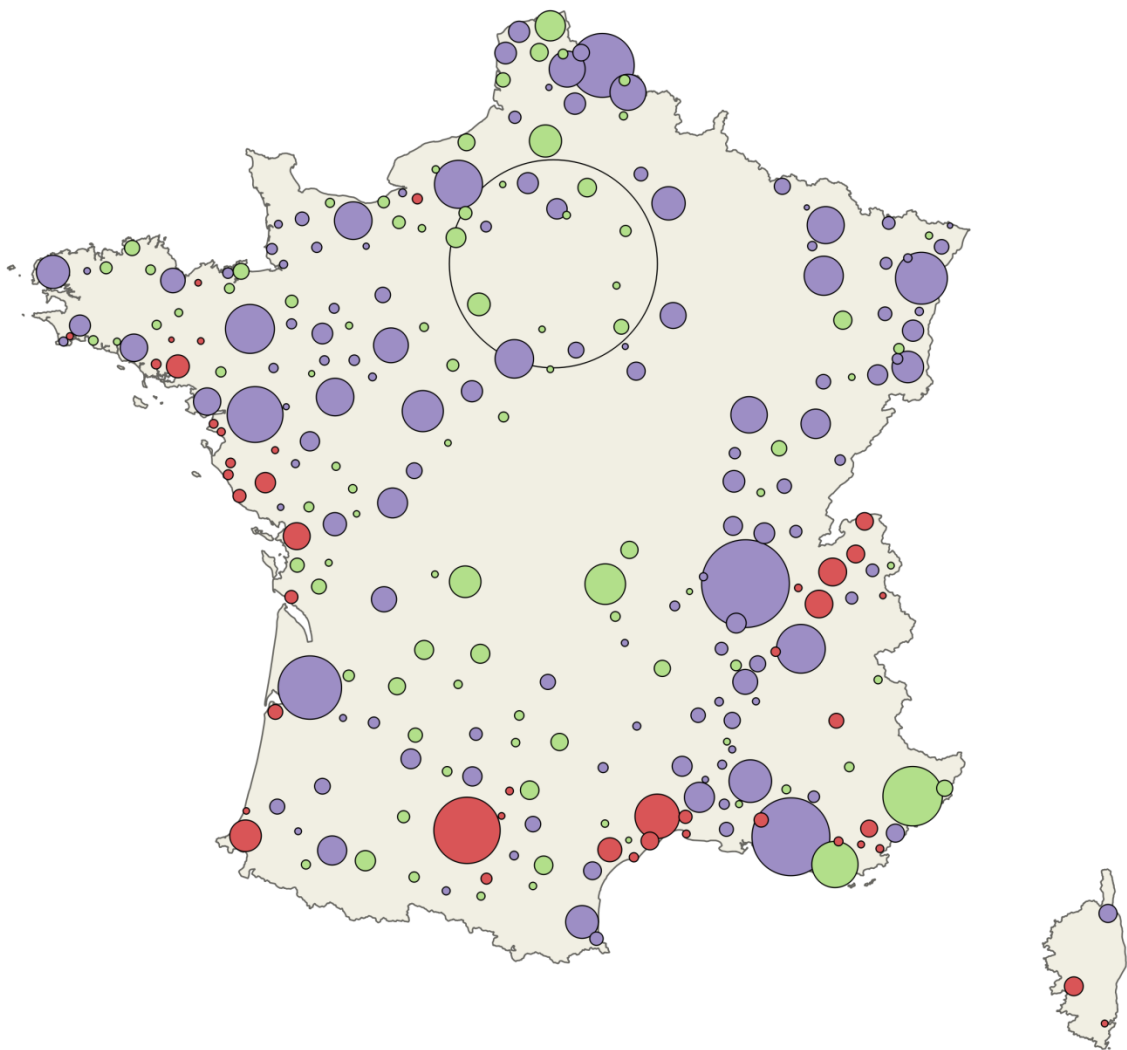
Carte II.1 : Répartition des aires urbaines en décroissance selon leur type de décroissance



Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006 et 2011, Etat Civil.

Le premier groupe d'aires urbaines avec une légère croissance liée à la migration comprend des aires de petite ou moyenne taille qui se situent en majorité à l'Ouest de la France, surtout dans le Sud-Ouest et autour du bassin parisien (Carte II.2). Les quelques grandes aires urbaines de ce groupe se trouvent au Sud-Est (Nice, Toulon) ou au Centre (Clermont-Ferrand, Limoges), dans des territoires plutôt vieillissants. Les aires urbaines majoritaires, qui appartiennent au groupe 2 (légère croissance liée au solde naturel) concernent surtout les grandes aires urbaines (comme Lille, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Marseille, Bordeaux, Nantes ou Rennes) mais également des régions connues pour leur natalité plutôt élevée : le Nord-Ouest, la vallée du Rhône, une partie du Nord-Est (Alsace, Franche-Comté). Enfin, les aires urbaines connaissant une « forte croissance liée à la migration » se concentrent sur le bassin Atlantique et une partie du Méditerranéen, autour de Toulouse et de Montpellier, et près de la frontière Suisse (Savoie et Haute-Savoie). Ces territoires bénéficient depuis certaines années d'une forte attractivité, en raison d'un cadre de vie jugé plus agréable (proximité de la mer, climat plus doux) ou d'opportunités économiques, mettant en lumière des processus de littoralisation et de proximité des frontières (Alexandre *et al.*, 2010).

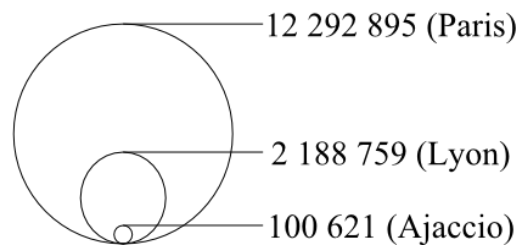
Carte II.2 : Répartition des aires urbaines en croissance sur la période 1990-2011
selon leur type de croissance



Formes de croissance

- Croissance légère liée à la migration
- Croissance légère liée au solde naturel
- Croissance forte liée à la migration

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006 et 2011, Etat Civil.

2. Les niveaux de la mobilité résidentielle : décomposition des flux d'émigrations et d'immigrations dans les aires urbaines

Les migrations enregistrées sur deux périodes, 1990-1999 et 2001-2006¹⁷, et ayant eu lieu dans les aires urbaines françaises vont être mesurées. À partir des taux d'émigration¹⁸ et d'immigration¹⁹, la migration « moyenne » enregistrée dans les aires urbaines durant les périodes considérées pourra être décrite.

Que ce soit entre 1990 et 1999, ou 2001 et 2006 (Graphiques II.7a et II.7b), les valeurs des taux sont toujours plus élevées dans les moyennes aires urbaines que dans les grandes,

¹⁷ Le choix de ces deux périodes d'analyse des flux migratoires est basé sur les résultats disponibles du recensement de la population quant à la question sur le lieu de résidence antérieure. Au recensement de 1999, cette question portait sur celui habité au recensement précédent, soit 1990. Pour les recensements de 2006 et 2008, il s'agissait du lieu de résidence antérieure 5 ans auparavant. À partir de 2008, ce lieu de résidence antérieure est celui habité un an auparavant. À partir des données du recensement 2006, le lieu de résidence 5 ans auparavant renvoie à l'année 2001.

¹⁸ **Taux d'émigration** : correspond au nombre moyen de personnes ayant quitté un territoire donné (ici, l'aire urbaine) sur une période donnée, exprimé pour 1000 individus. Il s'agit du rapport entre le nombre d'émigrés et la population moyenne du territoire sur une période, il s'exprime en pour mille.

$$\frac{E_{a-a+n}}{n * \frac{Pop_a + Pop_{a+n}}{2}}$$

E étant le nombre d'émigrations, a l'année de départ de la période étudiée et n le nombre d'années de cette période.

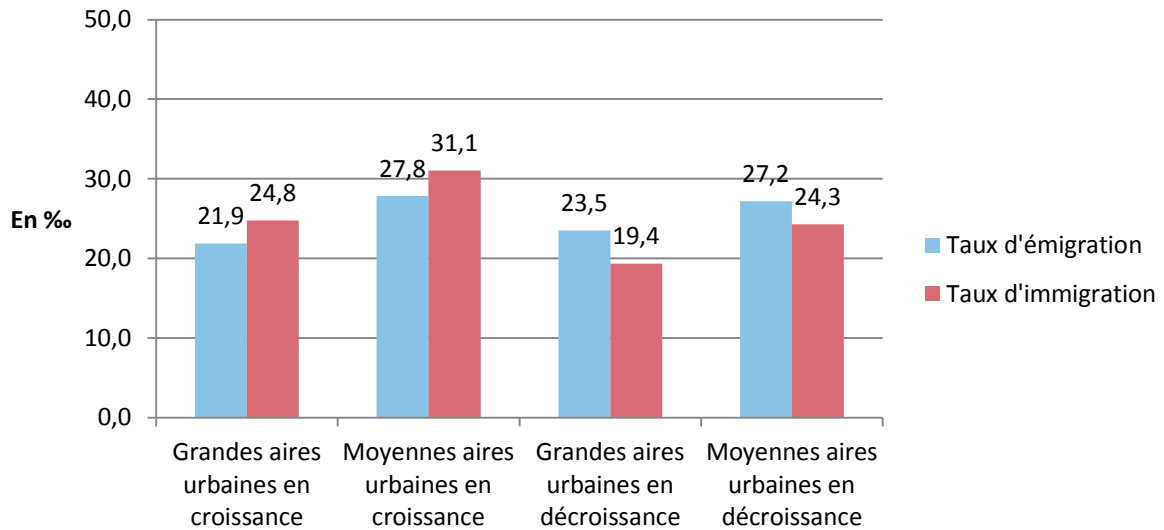
¹⁹ **Taux d'immigration** : correspond au nombre moyen de personnes étant entrées sur un territoire donné (ici, l'aire urbaine) sur une période donnée, exprimé pour 1000 individus. Il s'agit du rapport entre le nombre d'immigrés et la population moyenne du territoire sur une période, il s'exprime en pour mille.

$$\frac{I_{a-a+n}}{n * \frac{Pop_a + Pop_{a+n}}{2}}$$

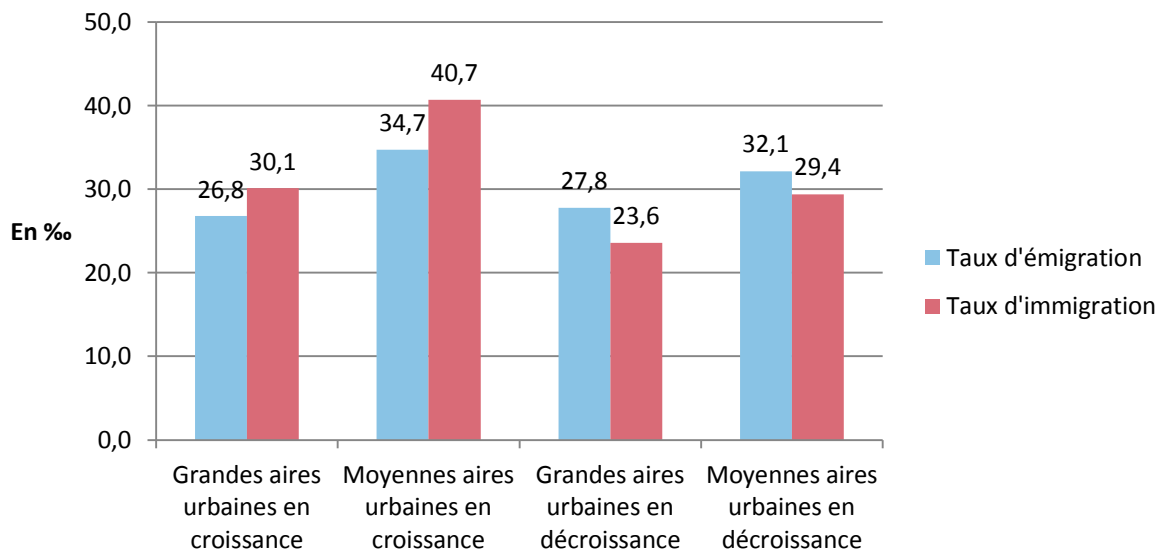
I étant le nombre d'immigrations, a l'année de départ de la période étudiée et n le nombre d'années de cette période.

ceci à cause d'un effet de taille (moins une aire urbaine est peuplée, plus elle est « sensible » aux mouvements migratoires). On observe une différence nette entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance, ces dernières ayant un taux d'émigration plus élevé que leur taux d'immigration, et donc une immigration nette négative, à l'inverse des aires urbaines en croissance. Autant pour la période 1990-1999 que pour celle de 2001-2006, les taux d'émigration entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance sont similaires (22-23 ‰ en 1990-1999 pour les grandes aires urbaines, 27-28 ‰ pour les moyennes aires urbaines). La différence résulte uniquement de l'immigration, avec des taux d'immigration de 5 à 7 points de moins dans les aires urbaines en décroissance.

Mobilités résidentielles dans les aires urbaines entre 1990 et 1999



Mobilités résidentielles dans les aires urbaines entre 2001 et 2006



Graphiques II.7a (haut) et II.7b (bas) : Taux d'émigration et taux d'immigration moyens enregistrés dans les aires urbaines selon leur taille (grandes ou moyennes) et leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur deux périodes, 1990-1999 (a) et 2001-2006²⁰ (b). Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006.

²⁰ Les données pour l'année 2001 ont été calculées par interpolation des données de 1999.

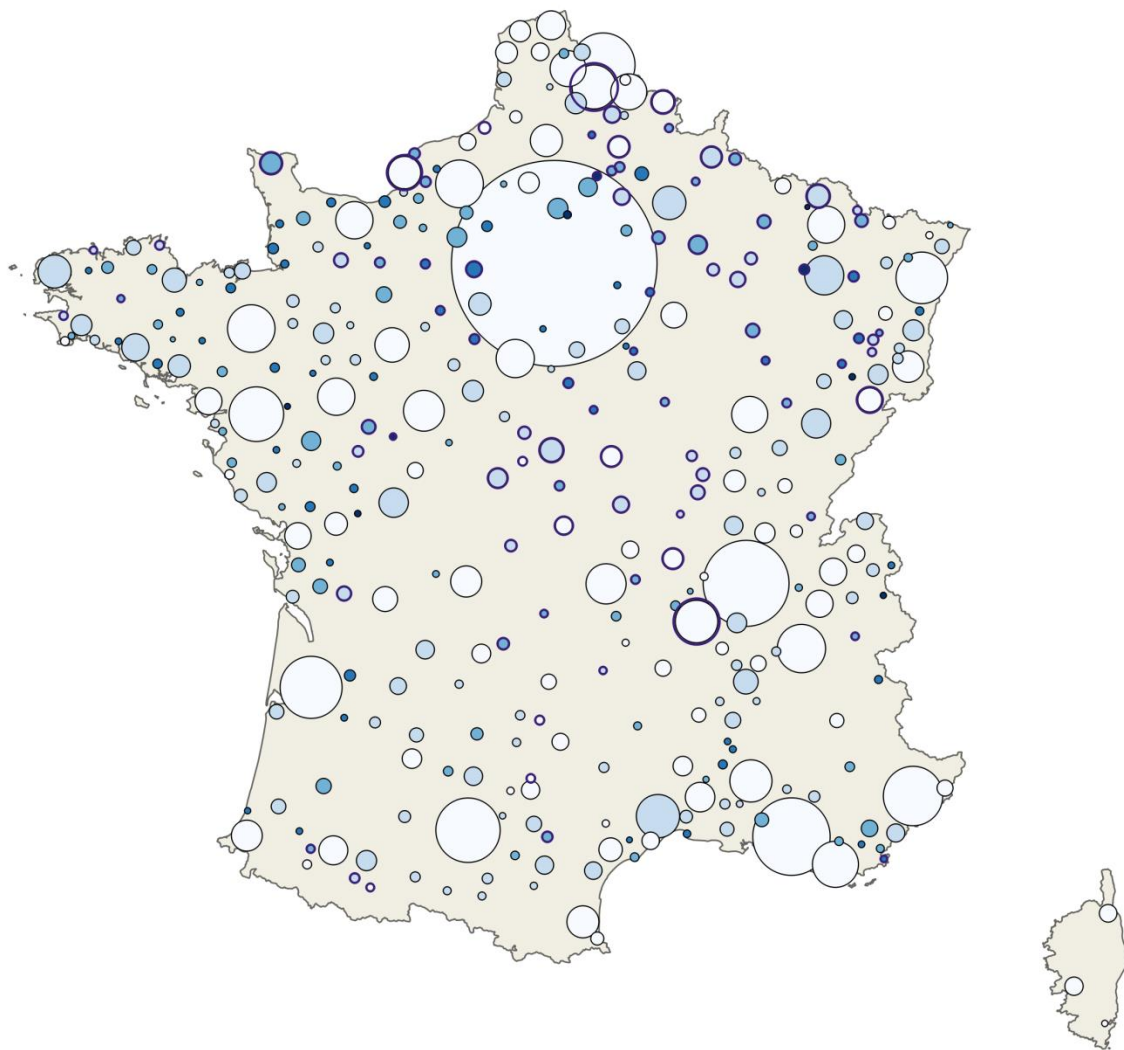
Les cartes des taux d'émigration par aire urbaine (voir Cartes II.3a et II.3b) nous révèlent que la taille des aires urbaines exerce plus d'influence sur l'émigration que l'évolution démographique (croissance ou décroissance) : les aires urbaines en décroissance affichent, à taille égale, globalement les mêmes valeurs que les aires urbaines en croissance. Plus une aire urbaine est grande, moins son taux d'émigration sera élevé. L'émigration est toutefois plus importante entre 2001 et 2006²¹ et quasiment toutes les aires urbaines semblent concernées par cette augmentation, excepté peut-être les grandes métropoles de l'Est et Paris.

Concernant les taux d'immigration (Cartes II.4a et II.4b), la répartition des valeurs par aire urbaine affiche des similarités avec la géographie des aires urbaines en décroissance, à savoir que les aires urbaines qui affichent les valeurs les plus faibles se trouvent pour la plupart dans la partie Nord – Nord-Est de la France. Les aires urbaines de l'Ouest et du Sud semblent quant à elles accueillir plus de nouveaux habitants. Comme pour l'émigration, l'immigration augmente lors de la deuxième période étudiée (2001-2006), mais les aires urbaines en décroissance gardent plus ou moins les mêmes valeurs que précédemment.

²¹ Le recensement de la population sous-estime cependant le nombre de migrants en ne comptabilisant pas certaines mobilités. En effet, les personnes parties à l'étranger, les individus ayant migré puis étant décédés avant leur recensement ne sont donc pas pris en compte lors du recensement de population. De même, seule une mobilité est connue, si un individu connaît plusieurs mobilités entre son lieu de résidence antérieure renseigné dans le recensement et son lieu d'habitation actuel, elles ne seront pas prises en compte. Le recensement sous-estime ainsi également le nombre de mobilités résidentielles, et plus la période d'analyse est importante, plus la sous-estimation sera grande.

Cartes II.3a et 3b : Taux d'émigration dans les aires urbaines pour les périodes 1990-1999 et 2001-2006

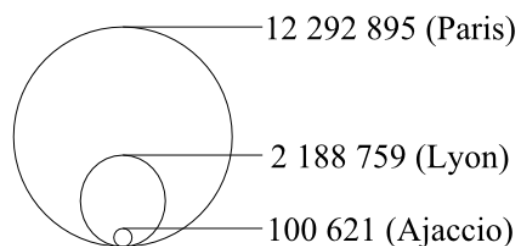
(a) Période 1990-1999



Taux d'émigration 1990-1999

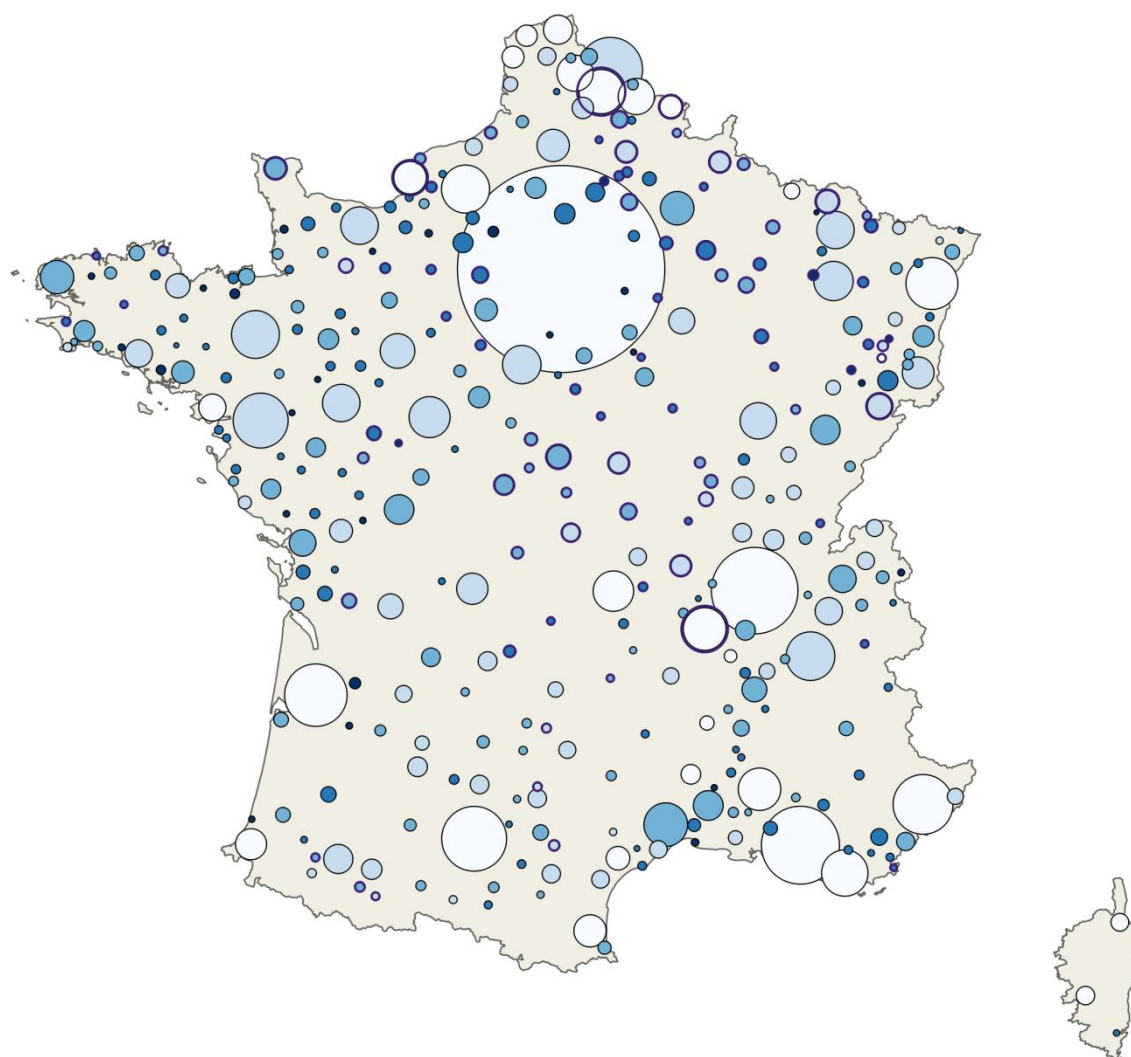
- Inférieur à 20 ‰
- De 20 à 25 ‰
- De 25 à 30 ‰
- De 30 à 40 ‰
- Supérieur à 40 ‰
- Aires urbaines en décroissance

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RGP1990 et 1999.

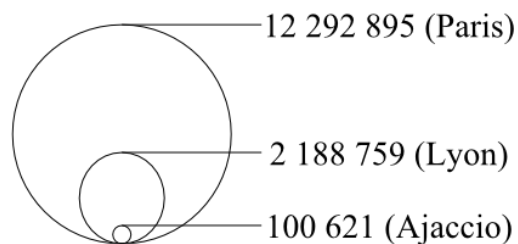
(b) Période 2001-2006



Taux d'émigration 2001-2006

- Inférieur à 20 ‰
- De 20 à 25 ‰
- De 25 à 30 ‰
- De 30 à 40 ‰
- Supérieur à 40 ‰
- Aires urbaines en décroissance

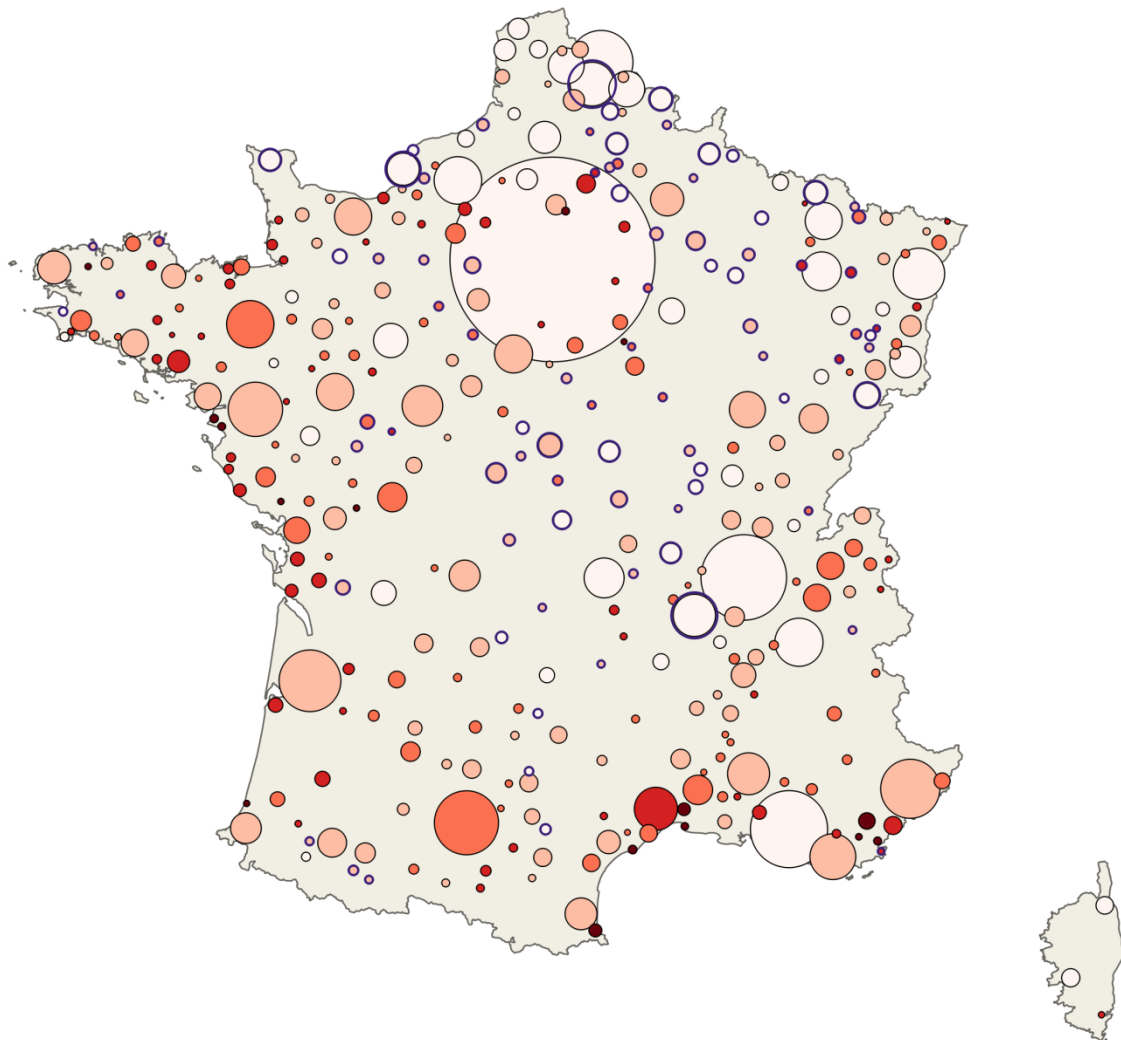
Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RGP1999, RRP2006.

Cartes II.4a et 4b : Taux d'immigration dans les aires urbaines pour les périodes
1990-1999 et 2001-2006

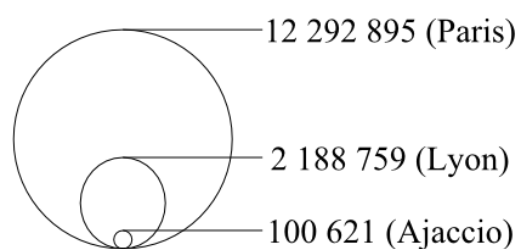
(a) Période 1990-1999



Taux d'immigration 1990-1999

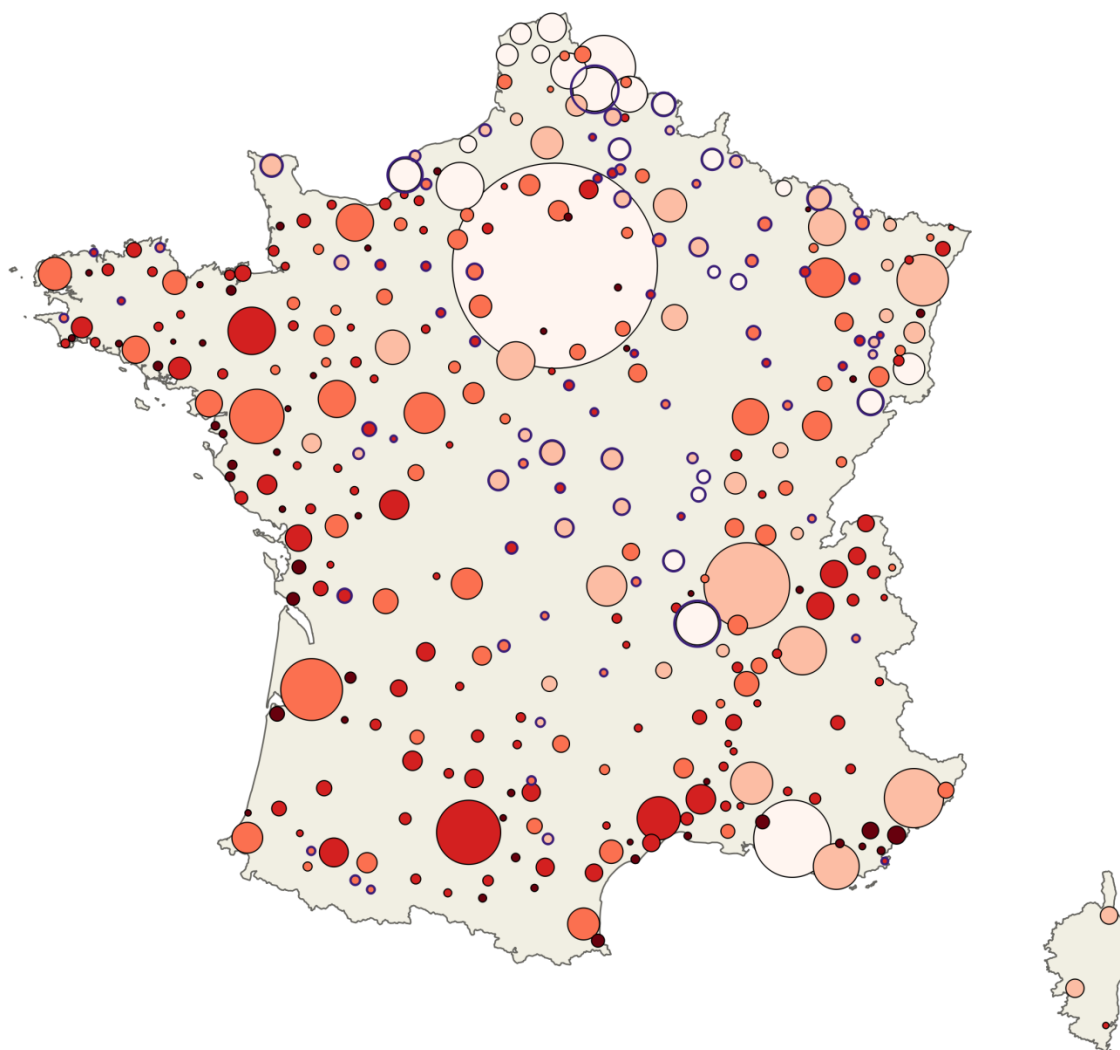
- Inférieur à 20 ‰
- ◐ De 20 à 25 ‰
- ◑ De 25 à 30 ‰
- ◒ De 30 à 40 ‰
- ◓ Supérieur à 40 ‰
- Aires urbaines en décroissance

Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RGP1990 et 1999

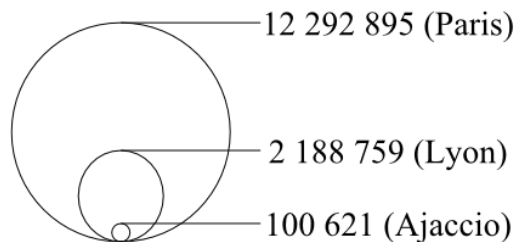
(b) Période 2001-2006



Taux d'immigration 2001-2006

- Inférieur à 20 ‰
- De 20 à 25 ‰
- De 25 à 30 ‰
- De 30 à 40 ‰
- Supérieur à 40 ‰
- Aires urbaines en décroissance

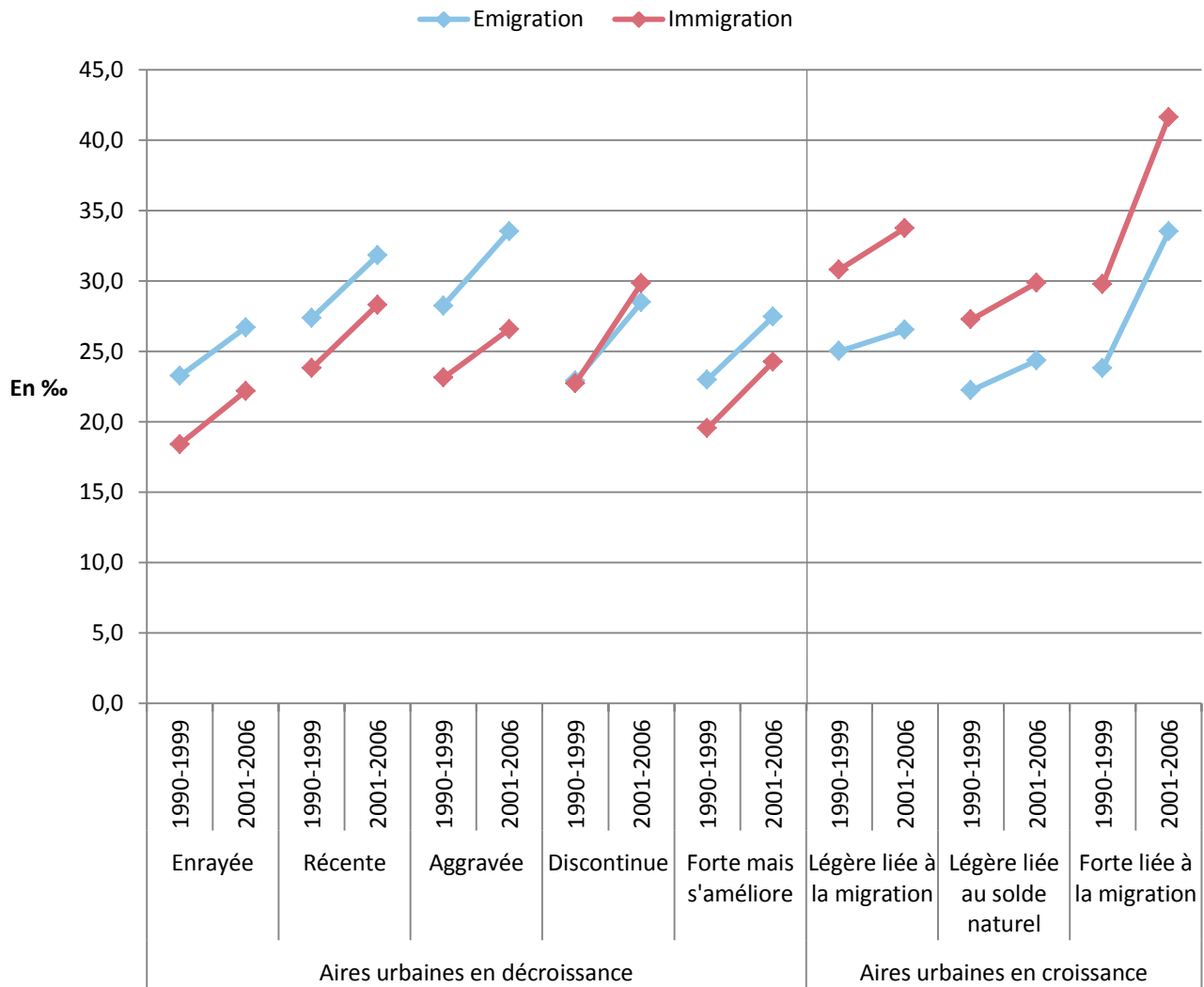
Population de l'aire urbaine en 2011



Sources : INSEE, RGP1999, RRP2006.

Ces flux migratoires sont enfin analysés pour chaque classe obtenue via les classifications ascendantes hiérarchiques (Graphique II.8). Il apparaît que les aires urbaines en décroissance ont effectivement quasiment toutes des taux d'émigration supérieurs aux taux d'immigration, alors que l'on observe l'inverse pour les aires urbaines en croissance, même lorsque cette croissance est relative à un fort solde naturel plus qu'à la migration (voir classe croissance « légère liée au solde naturel »). Les évolutions décrites par ces taux entre les deux périodes étudiées (1990-1999 et 2001-2006) sont toutes semblables, à savoir une augmentation et de l'émigration, et de l'immigration, et les rapports entre ces deux taux restent le plus souvent identiques (voir par exemple décroissance « enrayée », « récente », « forte mais en amélioration » ou croissance « légère liée au solde naturel »). Les autres classes qui n'affichent pas d'évolution « parallèle » de leur taux, présentent des résultats plutôt conformes à ce que leur nom suggère : l'écart entre émigration et immigration augmente, renforçant le déficit migratoire et aggravant la situation de décroissance dans les aires urbaines en décroissance « aggravée » ; la classe de décroissance « discontinue » affiche un solde migratoire positif entre 2001 et 2006, contribuant à cette période de répit dans cette tendance de décroissance discontinue ; enfin, les aires urbaines en croissance liée à une migration légère ou forte voient la balance positive entre immigration et émigration se renforcer sur la seconde période, impliquant alors des gains plus élevés de population.

Taux d'émigration et d'immigration 1990-1999 et 2001-2006 selon le type d'aire urbaine



Graphique II.8: Taux d'émigration et d'immigration pour les périodes 1990-1999 (valeurs de gauche sur le graphique) et 2001-2006 (valeurs de droite) pour chaque classe des CAH effectuées sur les aires urbaines en décroissance (résultats à gauche du graphique) et aires urbaines en croissance (résultats à droite du graphique). Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006.

En ne tenant compte que des taux d'émigration, on remarque que certains types d'aires urbaines en décroissance affichent des valeurs similaires, voire inférieures aux aires urbaines en croissance, et que ces taux sont pour la plupart situés entre 25 ‰ et 30 ‰. C'est finalement les aires urbaines avec les évolutions (positives ou négatives) les plus fortes qui présentent les taux d'émigration les plus élevés, comme les aires urbaines en décroissance « aggravée » ou les aires urbaines en croissance « forte liée à la migration ». Les dynamiques d'émigration vont donc généralement de pair avec les dynamiques migratoires dans leur ensemble et il n'existe pas un type d'aires urbaines en décroissance avec une émigration exceptionnelle de sa population qui serait alors responsable de son déclin. À un degré moindre, on pourrait considérer que les aires urbaines en décroissance « aggravée » répondent à ce cas de figure, car leur émigration « forte » (la plus forte enregistrée ici) est accompagnée d'une immigration plutôt faible.

Les écarts constatés pour les taux d'immigration sont plus importants entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance. En termes de valeurs, les différents types d'aires urbaines en décroissance observent des taux inférieurs à 30 ‰ (ou égal pour les aires urbaines en décroissance « discontinue » en 2001-2006), alors que ces taux sont supérieurs ou égal à 30 ‰ pour les aires urbaines en croissance (excepté entre 1990 et 1999 pour les aires urbaines en croissance « légère liée au solde naturel »). Les aires urbaines en décroissance présentant les taux d'immigration les plus faibles ne sont pas toujours celles concernées par la décroissance la plus forte, car ces taux sont conjugués à une émigration plutôt faible également. Les aires urbaines en décroissance avec les valeurs de taux d'immigration les plus hautes (en décroissance « récente » ou « discontinue » entre 2001 et 2006) sont aussi celles qui affichent les meilleures évolutions annuelles sur la période, avec une décroissance pratiquement nulle (-0,06 ‰ pour le type de décroissance « récente ») ou inexistante (+0,12 ‰ pour la « discontinue ») (Graphique II.1).

Le déficit migratoire enregistré par les aires urbaines en décroissance relève donc plus d'un manque d'attractivité résultant en une immigration faible qu'en une émigration massive des populations vivant dans ce type d'aires urbaines. Dans le cas des aires urbaines en croissance, s'il existe une émigration forte, celle-ci sera alors accompagnée d'une immigration équivalente, mais si l'immigration reste moyenne voire faible, on bascule alors dans le cas des aires urbaines en décroissance « aggravée ». De même, l'immigration basse

enregistrée dans certaines aires urbaines n'est pas forcément synonyme d'une forte décroissance. Les populations au sein de ces aires sont généralement peu mobiles (émigration faible également) et c'est alors le solde naturel qui va déterminer le niveau de décroissance (d'où la différence entre aires urbaines en décroissance « enrayée » et « forte mais s'améliore »). À l'inverse, une immigration relativement élevée dans certaines aires urbaines en décroissance est marqueur d'une certaine « bonne » santé démographique.

3. Les mobilités différentielles : étude des facteurs de la migration à l'échelle des aires urbaines en décroissance et de leurs impacts

a. Les déterminants de la migration

Au cours du cycle de vie, les individus voient évidemment leur âge augmenter, mais ils connaissent également plusieurs évènements tels que le mariage ou la parentalité qui vont influencer la taille du ménage dans lequel ils vivent. En fonction de sa position dans le cycle de vie, un individu est susceptible de prendre des décisions différentes quant à une migration potentielle.

La mobilité des populations varie tout d'abord en fonction de leur âge (Collet *et al.*, 2011 ; Fabre et Taffin, 1981). La décision d'une migration intervient plutôt en début de cycle de vie (Gobillon, 2001), les individus qui migrent le plus sont généralement âgés de moins de 30 ans dans les pays développés (Debrand et Taffin, 2005 ; Dieleman *et al.*, 2000), et leurs migrations interviennent plutôt après des évènements familiaux (Baccaïni, 1994). Les taux de mobilité diminuent ensuite avec l'âge, de même que les motivations changent : après 30 ans, les migrations sont plutôt liées au logement et la distance de la mobilité augmente passé 50 ans (Baccaïni, 1994 ; Sigaud, 2014). On a ainsi un fort effet d'âge qui va de pair avec un effet de génération : les générations les plus récentes sont également plus mobiles (Sigaud, 2014).

Le statut marital et le nombre d'enfants sont deux facteurs supplémentaires qui influencent la mobilité des individus (Debrand et Taffin, 2005 ; Fabre et Taffin, 1981). Ils impliquent un changement dans la composition du ménage qui nécessite un ajustement du logement, le plus souvent après la naissance du premier enfant (Baccaïni, 1994 ; Dieleman *et*

al., 2000). Pour Debrand et Taffin, les événements familiaux sont les facteurs qui ont le plus d'importance sur la mobilité (2005). C'est surtout le mariage, plus que les naissances, qui introduit une discontinuité dans le comportement migratoire (Courgeau, 1987). Mais plus que l'évènement en lui-même, c'est le statut qu'il confère qui va ensuite créer une nette distinction entre les couples mariés ou non, et les ménages avec ou sans enfants, et dans ce cas, la présence d'enfants ou non est plus significative que le statut marital (Sigaud, 2014). Les ménages de célibataires et de couples sans enfants sont en effet plus mobiles que les autres, les enfants contribuant alors à un ancrage des ménages dans le territoire (Sigaud, 2014).

Le type de ménage, conséquence d'évènements familiaux la plupart du temps, est ainsi un facteur qui a son importance dans l'explication de la mobilité (Collet *et al.*, 2011). Les individus vivant seuls ou en colocation, ou bien les familles monoparentales sont plus susceptibles de migrer que les personnes en couple avec enfants. Généralement, plus un ménage est petit, plus il aura tendance à être attiré par la ville (Rérat, 2012). Dans un ménage de plus d'une personne, la décision d'une migration n'est plus individuelle, ce qui peut constituer un frein à la mobilité de certaines personnes (Gobillon, 2001).

Les facteurs socio-économiques sont difficilement dissociables des facteurs énumérés jusqu'à présent, en effet, la mobilité importante des jeunes est liée à leur situation professionnelle. Les moins de 30 ans sont plus mobiles car ils sont également plus diplômés que les générations précédentes, et déménagent pour leurs études et/ou leur premier emploi. Cette surmobilité des jeunes est alors relative : à diplôme, statut d'activité et catégorie socio-professionnelle égal, cette population âgée de moins de 30 ans n'apparaît pas plus mobile que les autres âges (Sigaud, 2014).

Ces facteurs socio-économiques confèrent un capital « social » ou « culturel » aux individus et agissent ainsi également sur leur probabilité de migrer. Parmi ces facteurs, on peut par exemple citer la catégorie socio-professionnelle, le niveau de diplôme ou les revenus des individus, qui sont représentatifs des différentes strates sociales.

Si l'on s'intéresse à la catégorie socio-professionnelle en particulier, il est évident que celle-ci agit sur la mobilité (Collet *et al.*, 2011). Il existe des cycles de vie migratoire spécifiques aux diverses catégories socio-professionnelles et qui reflètent leur hiérarchie (Baccaïni, 1994 ; Sigaud, 2014). Les cadres, ou « managers » sont ceux qui connaissent la

plus grande mobilité (Collet *et al.*, 2011 ; Maurines *et al.*, 2006 ; Sigaud, 2014). Ils privilégient en général les mobilités longues, n'hésitent pas à changer de région voire de pays, et préfèrent s'installer dans les grandes villes : 63 % des immigrés cadres rejoignent les 12 plus grandes aires urbaines françaises, contre 50 % de l'ensemble des immigrés (Collet *et al.*, 2011 ; Sigaud, 2014). Cette spécificité de la mobilité des cadres s'explique par la localisation associée à ce type de profession : les opportunités d'emploi prennent généralement place dans les centres de grandes villes qui concentrent les activités tertiaires, la recherche et l'innovation (Baccaïni, 1994). De plus, leur surmobilité tient à leur plus grande maîtrise des compétences nécessaires pour accéder facilement aux infrastructures de communication (Maurines *et al.*, 2006). Les professions intermédiaires et les employés affichent des taux de mobilité proches de la moyenne : pour les employés, cela peut s'expliquer par le poids de certaines professions qui exigent une mobilité, comme les policiers et militaires (Sigaud, 2014). Les ouvriers, indépendants (dont agriculteurs exploitants) et artisans, commerçants et chefs d'entreprises comptent parmi les moins mobiles. Pour les deux dernières catégories citées, cela est évidemment lié à l'ancrage nécessaire de leur activité (Sigaud, 2014). Certaines professions pourtant peu qualifiées affichent des taux de mobilité élevés : c'est le cas des salariés agricoles, mais contrairement aux cadres, cette mobilité est liée à leur précarité et constitue une mobilité contrainte et non choisie (Baccaïni, 1994). On assiste alors à une dualisation des trajectoires : les emplois qualifiés connaissent une probabilité de migrer plus forte et choisie, tandis que les emplois non qualifiés n'entraînent que peu de migrations, mais quand celles-ci surviennent, elles sont souvent contraintes (Vignal, 2006).

La qualification de l'emploi est le plus souvent inhérente au niveau de diplôme, ce dernier joue ainsi un rôle majeur dans la détermination des mobilités (Sigaud, 2014). Le diplôme représente en effet un certain niveau de ressources sociales et culturelles accumulées, particulièrement nécessaires dans la réalisation d'une mobilité (par exemple, la recherche d'un logement, les étapes administratives, etc.) (Bourdieu, 1979). Un niveau de formation plus élevé permet alors une plus grande capacité d'analyse et d'obtention d'informations à partir de moyens sophistiqués (Gobillon, 2001). Un niveau d'étude élevé favorise donc la mobilité (Debrand et Taffin, 2005), les plus diplômés sont 3,3 fois plus mobiles que les moins diplômés (Collet *et al.*, 2011). Les individus avec un diplôme supérieur à un bac+2, en plus d'être surmobiles, privilégient les mobilités longues (Sigaud, 2014).

La qualification de l'emploi et le niveau de diplôme d'un individu augmente sa probabilité de migrer, car ils lui ouvrent le champ de possibles professionnels et spatiaux. La migration apparaît alors comme une pratique discriminante, car elle est davantage intégrée par les personnes ayant un capital social et culturel plus élevés (Vignal, 2006). Pour Bonnet et Desjeux, « la mobilité est un plus et une opportunité pour les plus qualifiés, mais elle peut se transformer en prison pour les groupes les moins privilégiés » (2000, p.64).

Quatre variables facteurs de la migration ont été retenues ici, et correspondent aux mêmes variables que précédemment : l'âge, le type de ménage, le niveau de diplôme et la catégorie socio-professionnelle. S'il est avéré que la migration diffère selon les différentes modalités de ces variables, des régressions logistiques ont tout de même été menées afin de vérifier la significativité de chaque variable sur les deux périodes étudiées et en distinguant la migration à partir des aires urbaines en croissance et en décroissance (Annexes 4a et 4b page 108). Les variables apparaissent toutes comme significatives et quasiment toutes leurs modalités le sont également.

- b. Une décroissance urbaine sans influence sur les facteurs de mobilité relatifs au cycle de vie

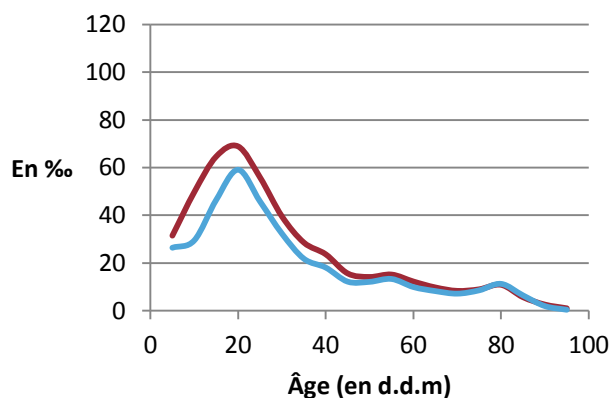
Les individus ont des probabilités de migrer qui varient ainsi en fonction de leur âge. Une personne est plus susceptible de migrer entre 20 et 35 ans qu'au-delà de 60 ans, par exemple. En distinguant les aires urbaines en croissance et celles en décroissance, on s'aperçoit que si l'influence de l'âge reste la même sur les taux d'émigration et d'immigration²², à savoir un pic de ces taux autour de 20-25 ans, ce pic apparaît moins élevé dans les aires urbaines en décroissance (sauf pour l'émigration 1990-1999 où les résultats sont semblables, car la décroissance est surtout du fait de l'immigration plus faible). Hormis aux jeunes âges, les probabilités de migrer selon l'âge sont semblables dans les aires urbaines en croissance et en décroissance. Les courbes tendent à se rejoindre lorsque l'âge augmente, et se confondent après 60 ans (Graphiques II.9a, II.9b, II.9c et II.9d).

²² **Taux d'émigration (d'immigration) par âge** : correspond au nombre moyen de personnes d'un même âge qui sont sorties (entrées) dans les aires urbaines sur une période donnée, exprimé pour 1000 individus du même âge. Il s'agit du rapport entre le nombre d'émigrés (d'immigrés) d'âge x et la population moyenne d'âge x du territoire sur une période, il s'exprime en pour mille et ici calculé pour les âges quinquennaux.

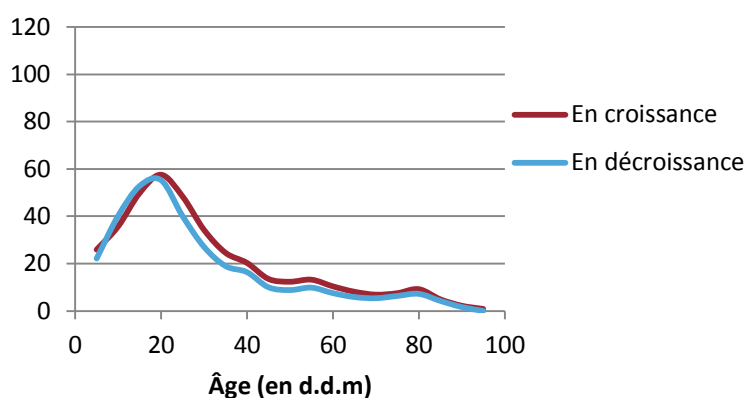
$$n * \frac{E \text{ (ou } I)_{a-a+n}^{x-x+5}}{2 \frac{Pop_a^{x-x+5} + Pop_{a+n}^{x-x+5}}$$

$E (I)$ étant le nombre d'émigrations (d'immigrations), a l'année de départ de la période étudiée, n le nombre d'années de cette période et $x - x + 5$ les âges quinquennaux.

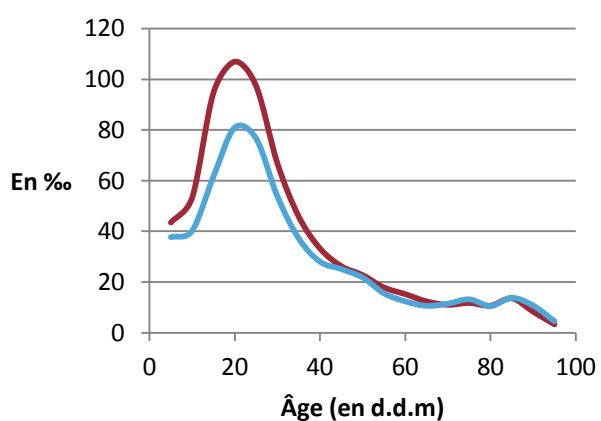
Immigration par âge 1990-1999



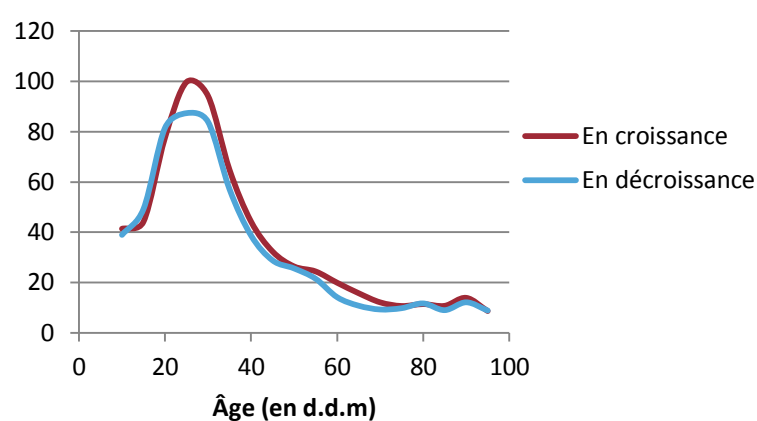
Emigration par âge 1990-1999



Immigration par âge 2001-2006



Emigration par âge 2001-2006



Graphiques II.9a (haut, gauche), II.9b (haut, droite), II.9c (bas, gauche) et II.9d (bas, droite) : Taux d'émigration et taux d'immigration moyens par âge pour chaque type d'aire urbaine (en croissance, en décroissance) calculés pour chaque classe d'âges quinquennaux, de 5 à 90 ans, et pour deux périodes : 1990-1999 et 2001-2006. Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006.

La probabilité de migrer dépend également du type de ménage auquel les individus appartiennent et des caractéristiques du lieu de la migration : selon le type de ménage, les besoins en logement et l'accès à certains services diffèrent.

Les graphiques II.10a et II.10b montrent l'immigration nette²³ par type de ménage. Ces résultats ne permettent donc pas de mesurer l'intensité des mouvements migratoires des ménages en fonction de leur type, mais à mesurer leur propension à venir vivre (ou rester) dans une aire urbaine ou à la quitter.

La première constatation est que les ménages avec plusieurs personnes (hors familles) ont plus massivement quitté les aires urbaines qu'ils n'y ont migré, et cela sans distinction de taille, de période ou d'évolution démographique. Les familles monoparentales ont au contraire plus immigré qu'émigré des aires urbaines. Leur immigration nette était toutefois plus importante dans les aires urbaines en croissance que dans celles en décroissance.

Pour les autres types de ménage, les résultats sont plus contrastés. Les couples sans enfants ou avec enfants emménagent plus dans les aires urbaines en croissance, et sont plus enclins à quitter celles en décroissance. Les personnes vivant seules quittent massivement les aires urbaines en décroissance mais présentent une balance entre émigration et immigration quasiment nulle dans les aires urbaines en croissance.

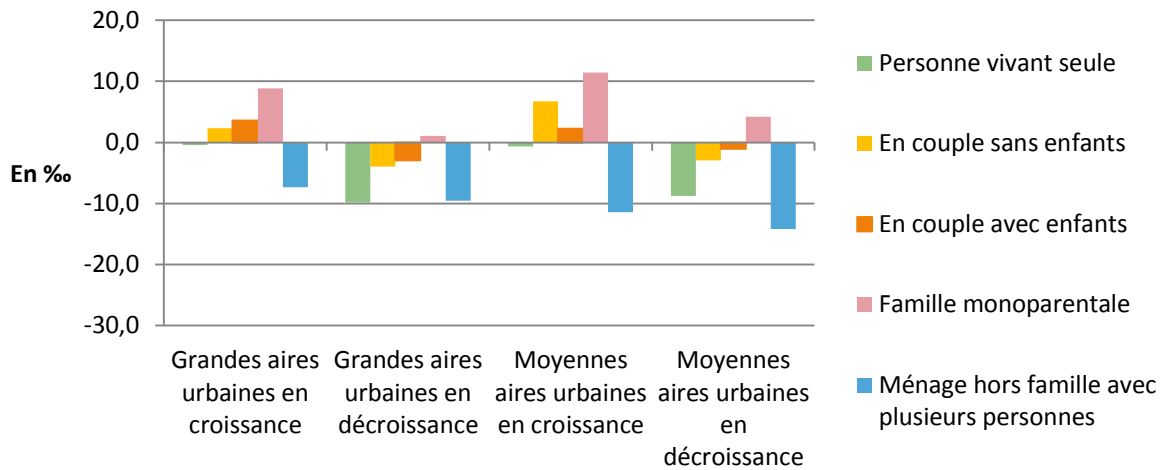
On peut noter que les familles monoparentales se distinguent des autres types de ménages car leur immigration nette reste positive dans les aires urbaines en décroissance. Sachant que ce type de ménage est le plus souvent représenté chez les classes sociales les moins aisées, il peut déjà donner une certaine indication quant aux flux migratoires selon des caractéristiques socio-économiques.

²³ **Taux d'immigration nette** : il s'agit de la différence entre immigrations (arrivées) et émigrations (départs) enregistrées dans un territoire sur la période et rapportée à la population moyenne sur la période. Il s'exprime en pour mille.

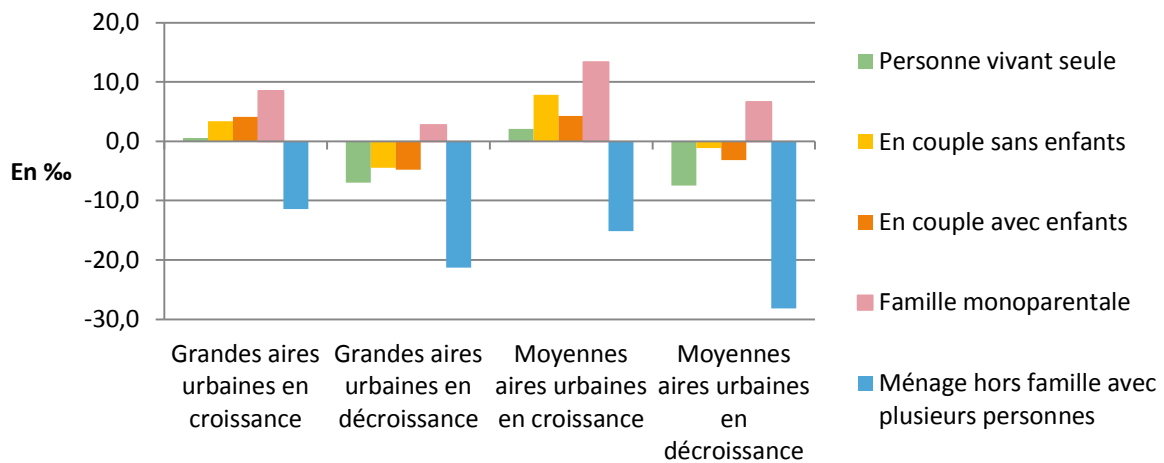
$$\frac{I_{a-a+n} - E_{a-a+n}}{n * \frac{Pop_a + Pop_{a+n}}{2}}$$

I étant le nombre d'immigrations, *E* le nombre d'émigrations, *a* l'année de départ de la période étudiée et *n* le nombre d'années de cette période.

Immigration nette 1990-1999 par type de ménage selon l'aire urbaine



Immigration nette 2001-2006 par type de ménage selon l'aire urbaine

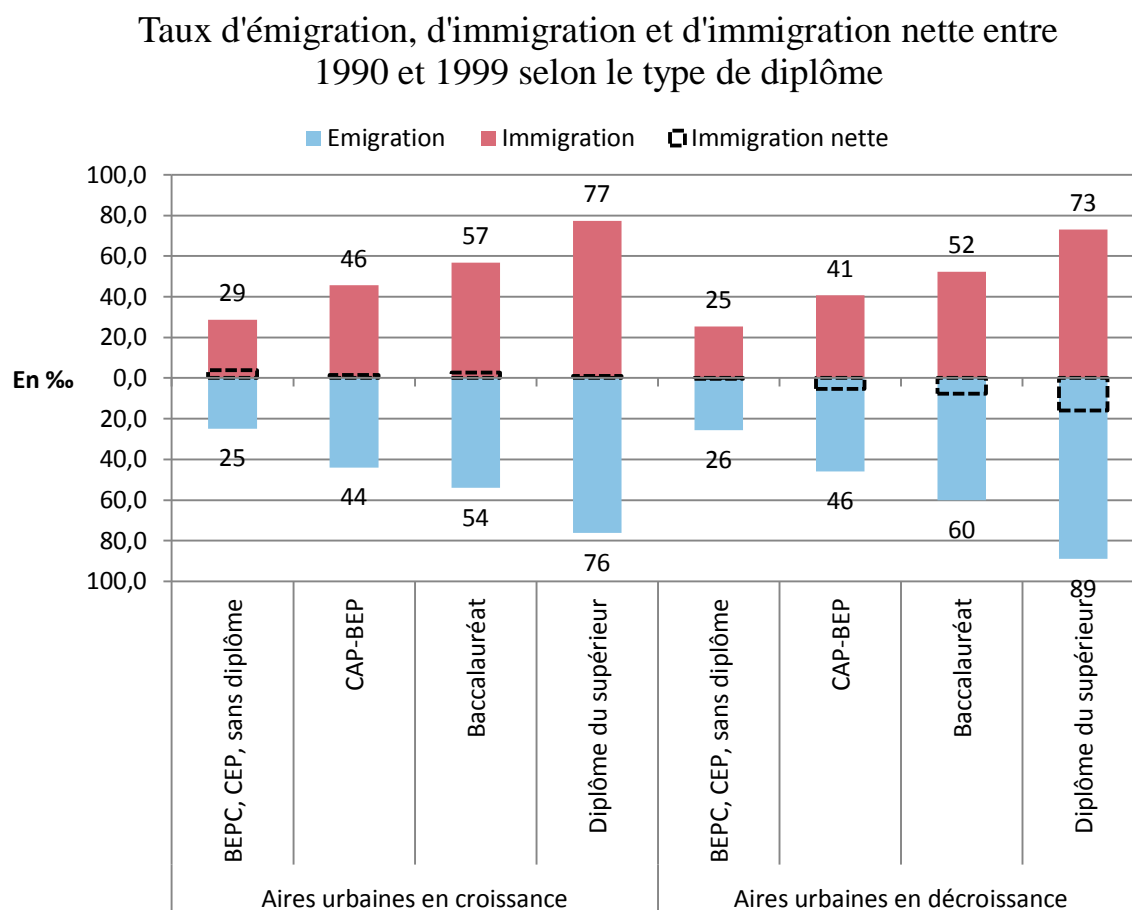


Graphiques II.10a (haut) et II.10b (bas) : Taux d'immigration (ou d'émigration) nette moyen des ménages dans les aires urbaines selon leur taille (grandes ou moyennes) et leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur deux périodes, 1990-1999 (a) et 2001-2006 (b). Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006.

- c. Une forte sélectivité de l'émigration nette des aires urbaines en décroissance parmi les catégories sociales

Ce sont désormais les facteurs socio-économiques de la migration qui vont être analysés ici, en tentant de distinguer les différences de mobilité au sein des aires urbaines en décroissance selon des variables « révélatrices » d'une certaine catégorie sociale, comme le niveau de diplôme ou la catégorie socio-professionnelle.

Le graphique II.11 regroupe les taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette selon le niveau de diplôme, en distinguant aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance. Seule la période 1990-1999 est présentée ici, les valeurs similaires de la période 2001-2006 se trouvent en annexe 5 (page 110).



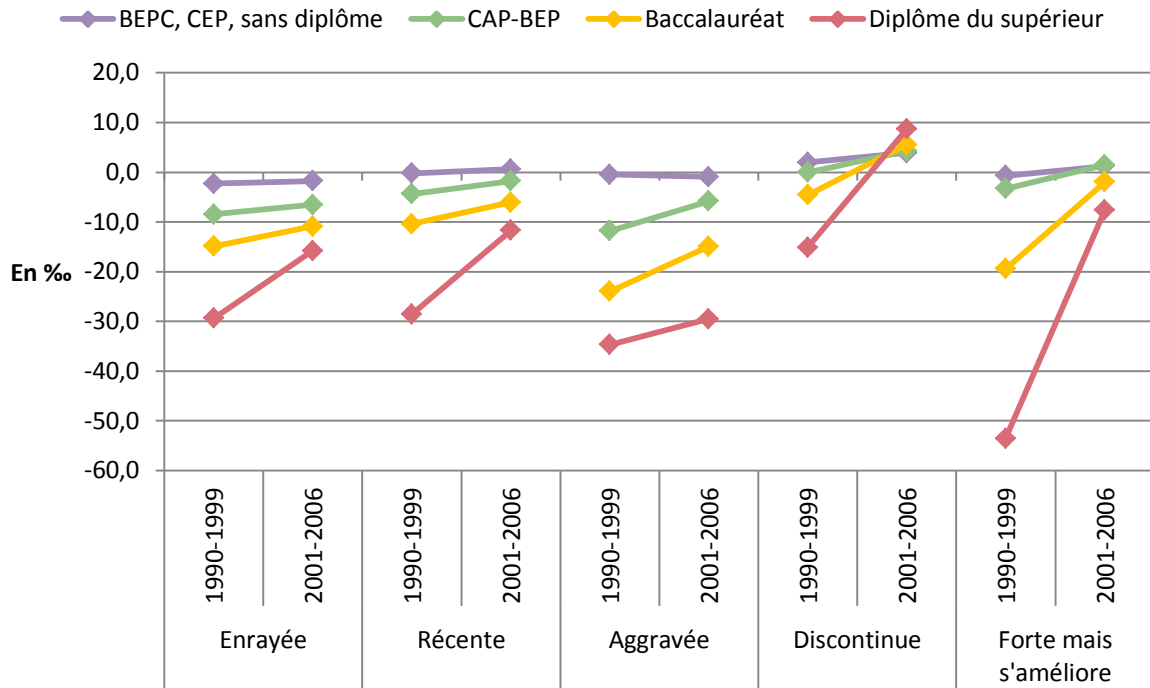
Graphique II.11 : Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette moyen des individus âgés de 25 à 54 ans selon leur niveau de diplôme dans les aires urbaines selon leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur la période 1990-1999.

Sources : INSEE, RGP1990 et 1999.

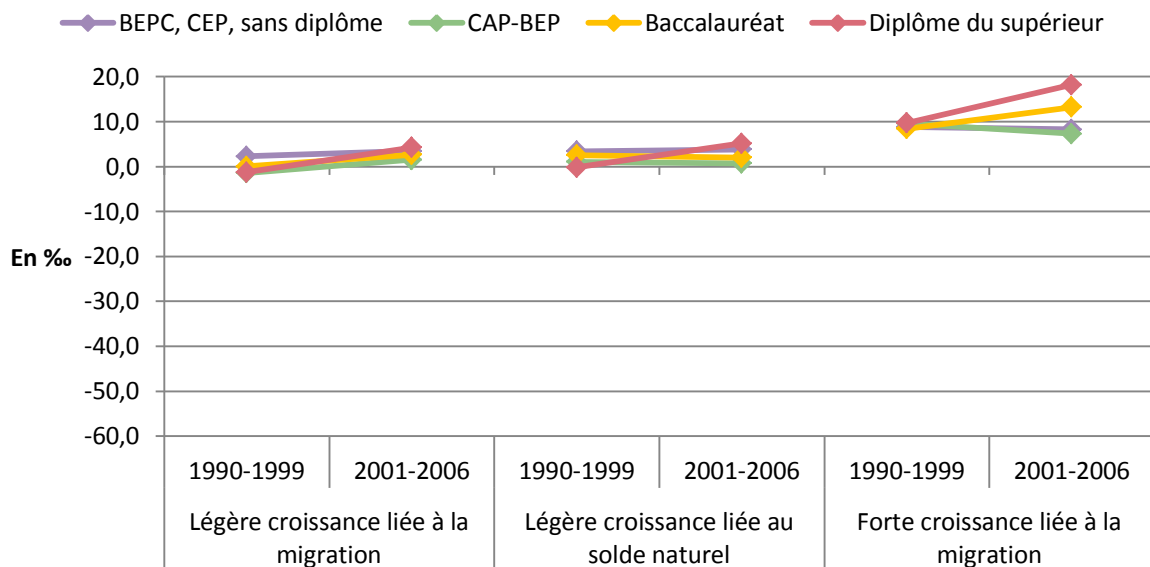
Ce sont les individus les plus qualifiés qui connaissent les taux d'émigration et d'immigration les plus élevés, et qui sont ainsi les plus mobiles. Cette augmentation de la mobilité va d'ailleurs de pair avec l'élévation du niveau de diplôme. Concernant les différences entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance, cette même corrélation entre niveau de diplôme et niveau de mobilité s'observe dans les deux cas. Toutefois, les niveaux d'immigration dans les aires urbaines en décroissance, et ce pour tous les types de diplômes, sont en-dessous de ceux enregistrés dans les aires urbaines en croissance avec 4 ou 5 points de moins. Pour l'émigration, le niveau affiché dans les aires urbaines en décroissance varie cette fois-ci en fonction du diplôme : plus le niveau de diplôme est faible, plus le taux d'émigration sera similaire à celui des aires urbaines en croissance, plus ce niveau de diplôme augmente, plus l'écart s'accroît (+ 6 points pour les titulaires du baccalauréat, + 13 pour les diplômés du supérieur).

Ces niveaux d'émigration plus forts parmi les plus hauts diplômes entraîne mécaniquement une immigration nette négative plus élevée que pour les sans diplôme ou CAP-BEP dans les aires urbaines en décroissance ou celle-ci est quasiment nulle.

Taux d'immigration nette selon le type de diplôme dans les aires urbaines en décroissance, 1990-1999 et 2001-2006



Taux d'immigration nette selon le type de diplôme dans les aires urbaines en croissance, 1990-1999 et 2001-2006



Graphiques II.12a (haut) et II.12b (bas) : Taux d'immigration nette moyen des individus âgés de 25 à 54 ans selon leur niveau de diplôme dans les aires urbaines en décroissance (a) et en croissance (b), enregistrés sur deux périodes : 1990-1999 et 2001-2006. Sources : INSEE, RGP1990 et 1999, RRP2006.

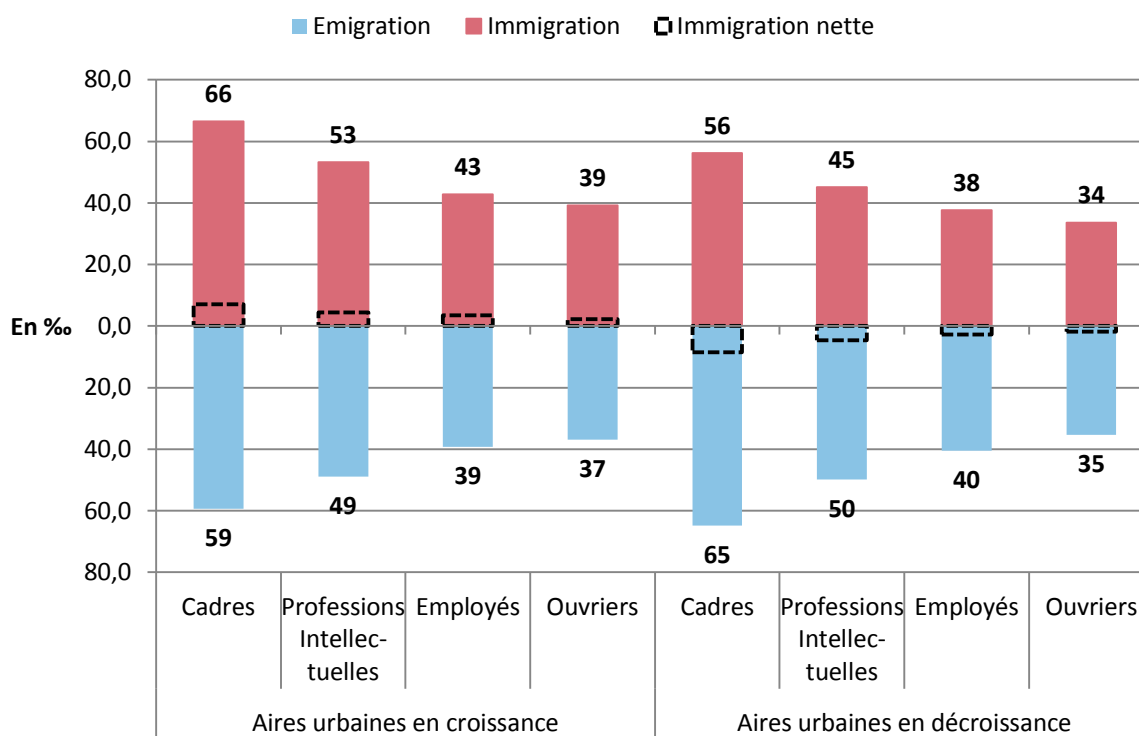
Le premier constat assez évident qui différencie les Graphiques II.12a et II.12b est que les valeurs de l'immigration nette sont quasiment toutes négatives pour les aires urbaines en décroissance (hormis les aires urbaines en décroissance « discontinue ») et positives pour les aires urbaines en croissance. Dans les aires urbaines en décroissance, le niveau de l'émigration nette augmente quand le type de diplôme s'élève. Cette observation est un peu moins valable dans les aires urbaines en croissance, où les sans diplômes affichent une immigration nette positive légèrement plus accentuée que les CAP-BEP ou baccalauréat lorsque la croissance est légère (liée à la migration ou au solde naturel).

En analysant l'évolution du taux d'immigration nette, il revient à chaque fois que si ce taux chez les sans diplôme ou CAP-BEP n'évolue guère, l'évolution des diplômés du supérieur (et à un degré moindre, des bacheliers) est tout autre, puisque l'on assiste à une forte diminution de l'émigration nette (voire une légère augmentation de l'immigration nette) dans les aires urbaines en décroissance, et une augmentation de l'immigration nette dans les aires urbaines en croissance.

Si la décroissance des aires urbaines entre 1990-1999 a ainsi entraîné un départ plus massif des diplômés du supérieur que des autres types de diplôme, la période 2001-2006, coïncidant en France avec une forte croissance urbaine (et une décroissance moins forte dans les aires urbaines concernées), voit le retour de ces populations dans les aires urbaines en croissance et un ralentissement de la forte émigration dans les aires urbaines en décroissance, sauf lorsque le niveau de cette décroissance s'aggrave (aires urbaines en décroissance « aggravée »).

La probabilité de migrer varie également en fonction de la catégorie socio-professionnelle, puisque certaines requièrent une certaine mobilité alors que d'autres nécessitent un ancrage territorial. Les agriculteurs, avec des effectifs parfois nuls, n'ont pas été pris en compte ici, de même que les artisans, modalité de variable parfois non significative d'après la régression logistique.

Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette entre 2001 et 2006 selon la catégorie socio-professionnelle



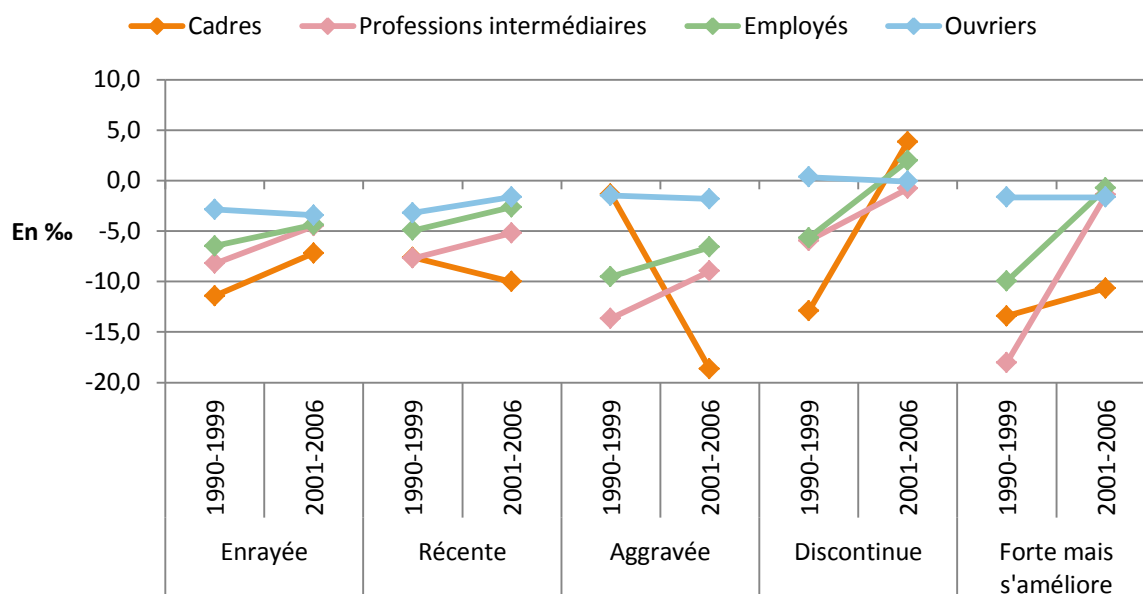
Graphique II.13: Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette moyen des actifs âgés de 25 à 54 ans selon leur catégorie socio-professionnelle dans les aires urbaines selon leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur la période 2001-2006. Sources : INSEE, RGP1999 et RRP2006.

Le graphique II.13, comme le graphique II.11 précédemment pour les niveaux de diplôme, nous informe sur les taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette des différentes catégories socio-professionnelle, sur une seule période, 2001-2006 (la période 1990-1999 se trouvant en annexe 6 page 111). Il permet une première comparaison entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance et indique les niveaux de mobilités pour chaque catégorie socio-professionnelle.

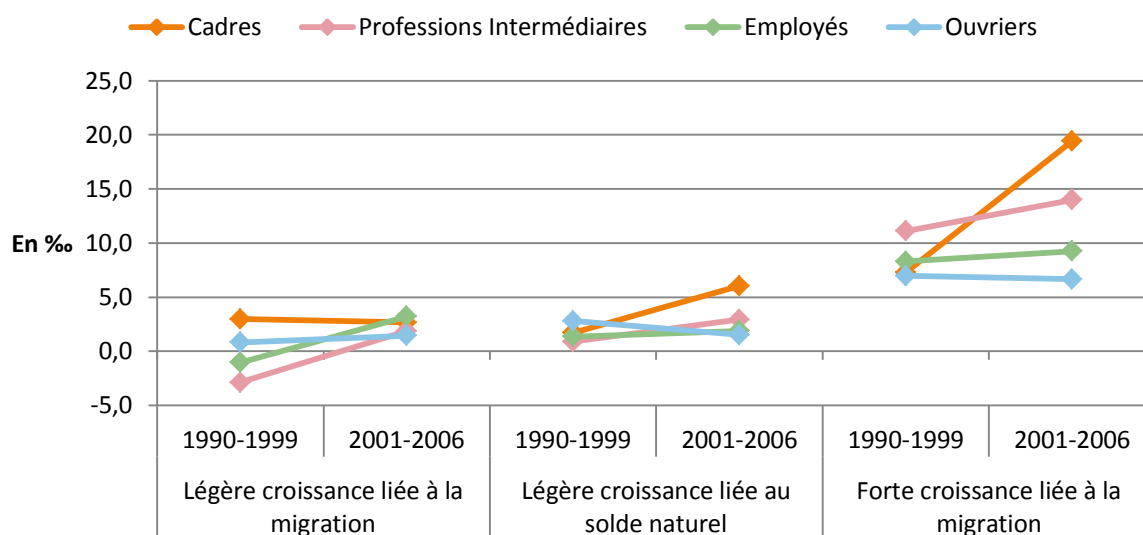
Que ce soit dans les aires urbaines en croissance ou en décroissance, les différences de mobilité entre les catégories socio-professionnelles sont clairement visibles ici. Les cadres émigrent et immigrer plus que les professions intermédiaires, elles-mêmes plus mobiles que les employés et les ouvriers.

En dehors des cadres, pour lesquels l'émigration est plus élevée dans les aires urbaines en décroissance, les niveaux d'émigration des autres catégories socio-professionnelle sont quasiment identiques entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance. C'est donc le niveau d'immigration qui fera varier celui de l'immigration nette. Les écarts du taux d'immigration varient ainsi de 5 points (pour les ouvriers et employés) à 10 points (pour les cadres). Les populations les moins mobiles affichent par conséquent les taux d'immigration nette les plus faibles, alors que l'évolution démographique des aires urbaines (croissance ou décroissance) influencera fortement l'immigration nette chez les cadres (positive ou négative).

Taux d'immigration nette selon la catégorie socio-professionnelle dans les aires urbaines en décroissance, 1990-1999 et 2001-2006



Taux d'immigration nette selon la catégorie socio-professionnelle dans les aires urbaines en croissance, 1990-1999 et 2001-2006



Graphiques II.14a (haut) et II.14b (bas) : Taux d'immigration nette moyen des actifs âgés de 25 à 54 ans selon leur catégorie socio-professionnelle dans les aires urbaines en décroissance (a) et en croissance (b), enregistrés sur deux périodes : 1990-1999 et 2001-2006. Sources : INSEE, RGP1990, 1999 et RRP2006.

On retrouve approximativement les différents niveaux de mobilité à la lecture des Graphiques II.14a et II.14b, à savoir que les cadres émigrent ou immigrer plus que les ouvriers et employés. Les logiques sont tout de même bien moins respectées : si les ouvriers apparaissent toujours comme les moins mobiles, pour les autres catégories socio-professionnelles, le niveau de mobilité est moins évident à lire et varie selon les types de croissance ou de décroissance et selon les périodes.

En termes d'évolution, il est plus aisé d'observer certaines tendances. Le niveau d'immigration nette des ouvriers n'évolue guère, alors que celui des professions intermédiaires et employés, dont le niveau initial en 1990-1999 apparaît comme corrélé au degré de croissance ou décroissance et évolue positivement dans toutes les aires urbaines. Par exemple, on retrouve un déficit élevé dans les aires urbaines en décroissance « aggravée » ou « forte » et un peu moins élevé dans les aires urbaines où la décroissance est plus faible ; et les niveaux d'immigration nette sont faiblement négatifs voire quasiment nuls dans les aires urbaines en croissance « légère » et relativement élevés.

Enfin, concernant les cadres, les évolutions sont très contrastées selon les aires urbaines. Dans les aires urbaines connaissant une croissance légère sur la période, l'évolution est légèrement positive, un peu plus dans celles où la croissance est liée au solde naturel, sans doute du fait de leur taille plus importante (en comparaison à celles où la croissance est liée à la migration). Dans les aires urbaines en décroissance, l'évolution est clairement à mettre en relief avec l'évolution de la situation de décroissance. Les déficits de migration se réduisent dans les aires urbaines en décroissance « enrayée », « discontinue » et « forte mais s'améliore », aires urbaines où effectivement, les niveaux de la décroissance sont plus faibles entre 2001 et 2006 qu'entre 1990 et 1999. Ce déficit est même enrayé lorsque la décroissance l'est aussi, par exemple dans les aires urbaines en décroissance « discontinue » où la période 2001-2006 est synonyme de croissance démographique.

Si la mobilité selon le niveau de décroissance est relativement contrastée pour les autres catégories socio-professionnelles, on peut observer que les cadres sont attirés par les aires urbaines qui connaissent une croissance démographique, et quittent massivement les aires urbaines dont la situation démographique est mauvaise.

Une sélectivité dans la mobilité des différentes classes sociales s'opère ainsi dans les aires urbaines en décroissance. Les individus les plus qualifiés (en termes de diplôme ou d'emploi) sont effectivement les plus mobiles, mais aussi les plus enclins à quitter un territoire en décroissance démographique. À l'inverse, les populations à la catégorie socio-professionnelle ou au diplôme « défavorable » affichent une faible mobilité résidentielle et continuent de résider dans les aires urbaines en décroissance. Ces populations ne possèdent pas toujours le capital social et culturel, mais aussi les moyens financiers pour procéder à une migration résidentielle. Elles restent donc vivre dans des villes où le déclin n'est pas seulement démographique, mais aussi économique.

d. Des impacts sur l'évolution des structures sociales

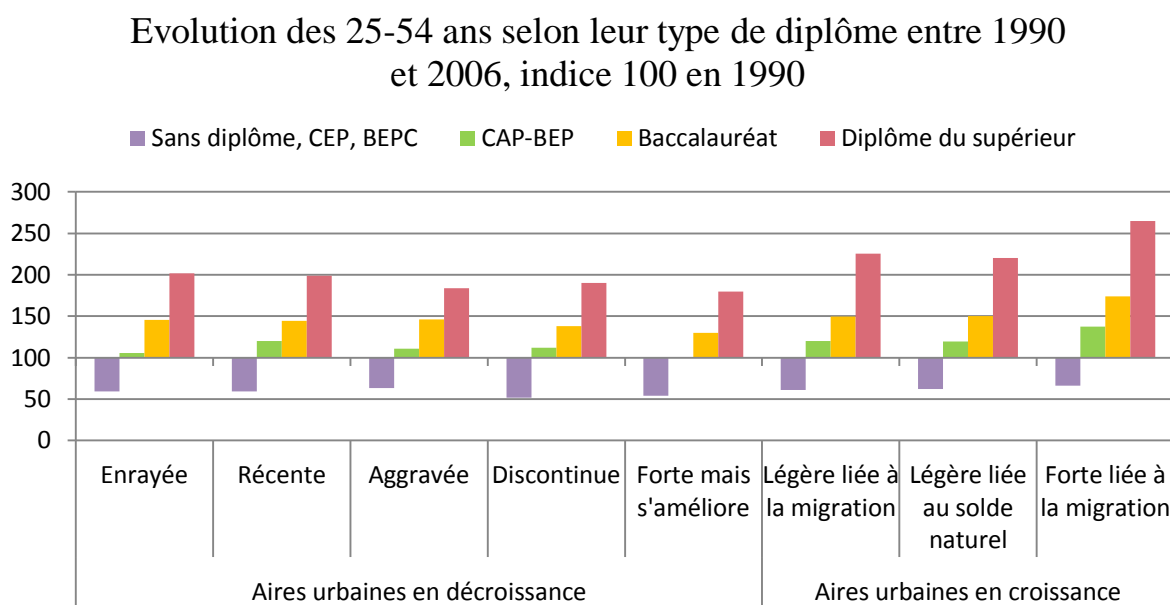
Les différents niveaux de mobilité selon les catégories sociales supposent des déficits ou gains de population plus ou moins importants. Ils impliquent alors nécessairement des conséquences au sein des aires urbaines. Le fait par exemple que les cadres soient bien plus nombreux à quitter les aires urbaines en décroissance qu'à venir s'y installer, et qu'au contraire, les ouvriers tendent à rester habiter dans ces territoires laisse supposer une modification de la composition sociale au fil du temps.

Une analyse de la composition sociale et de son évolution dans les aires urbaines en décroissance va ainsi être menée, puis comparée aux aires urbaines en croissance pour déterminer si la sélectivité des mobilités résidentielles constatée dans les aires urbaines en décroissance entre 1990 et 2006 se traduit localement et peut alimenter cette « spirale » de la décroissance.

Il est toutefois difficile de mesurer les impacts de la migration en comparant les aires urbaines à deux instants t (1990 et 2006 ici). Certaines évolutions ont été observables dans toutes les aires urbaines à des degrés plus ou moins forts, comme une augmentation de la part des diplômés du supérieur et une baisse de celle sans diplôme qui est le résultat d'un accès au diplôme qui s'est généralisé sur la période. On est ainsi passé d'un taux d'accès au baccalauréat de 54 % en 1990 à près de 80 % en 2011 (données INSEE), augmentant de ce fait le nombre de personnes accédant aux études supérieures et les concluant avec un

diplôme (Maillard, 2007). De même, la part des ouvriers dans la population active diminue dans chaque type de territoire étudié, et celle des cadres augmente. Ce constat est à mettre en relation avec le contexte de tertiairisation de l'emploi en France, résultant en une augmentation des emplois d'employés, de professions intermédiaires et surtout de cadres et où les emplois d'ouvriers sont non-renouvelés du fait du déclin de l'industrie (Hecquet, 2013) (graphiques en annexes 7 et 8 pages 112 et 113).

On fait alors l'hypothèse que les aires urbaines en décroissance, du fait de départs plus massifs de certaines populations, affichent des évolutions moins importantes de ces groupes de population. Ainsi, à travers l'évolution de la composition sociale, il devient possible de s'affranchir des effets de la généralisation de l'accès au diplôme ou de la tertiairisation de l'emploi. En comparant les différents niveaux de cette évolution, les disparités constatées seront imputables aux aires urbaines elles-mêmes. Elles peuvent consister en des évolutions dans la spécialisation économique ou dans l'offre de formation, et/ou résulter de leur attractivité (ou de leur manque d'attractivité) auprès de certaines populations.



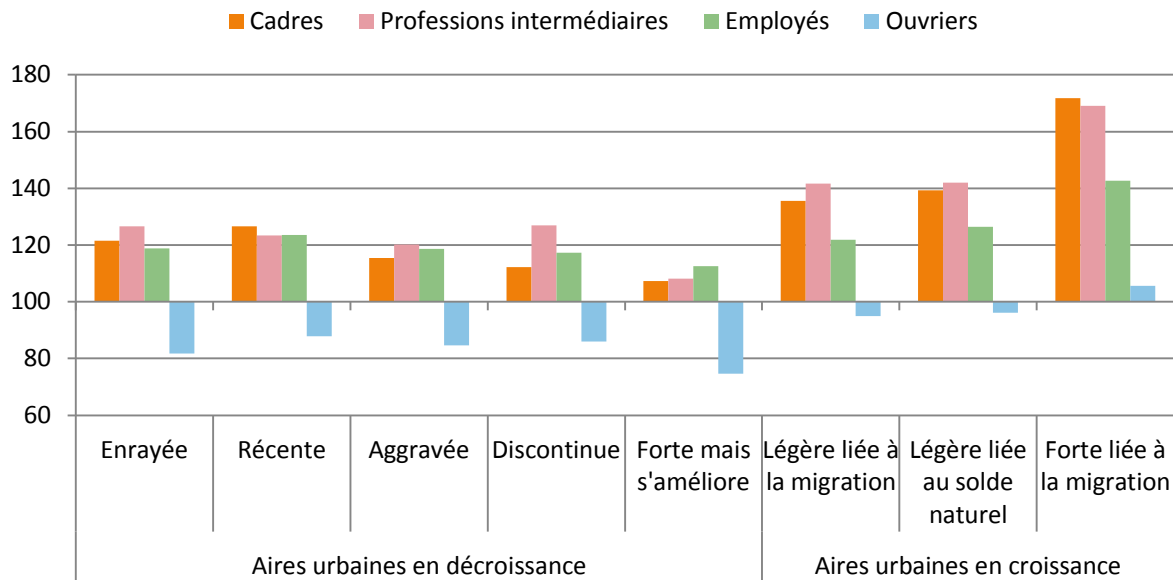
Graphique II.14 : Evolution entre 1990 et 2006 des 25-54 ans résidant dans les aires urbaines selon leur type de diplôme, en distinguant les différents groupes d'aires urbaines en décroissance et celles en croissance. Les valeurs sont exprimées selon un indice 100 en 1990. Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2006.

Il apparaît, sur le graphique II.14, que pour la plupart des types de diplôme, les évolutions sont semblables sur la période dans tous les types d'aires urbaines. Le nombre de personnes « faiblement » ou non diplômées a diminué, un peu plus fortement dans certains types d'aires urbaines en décroissance (décroissance « discontinue » et « forte mais s'améliore »), celui de titulaires de CAP-BEP a très légèrement augmenté sur la période. L'augmentation des personnes dont le plus haut diplôme est le baccalauréat est à peu près similaire dans toutes les aires urbaines, sauf celles en décroissance « forte » où l'augmentation est légèrement moins forte, et celles en croissance « forte » où cette augmentation est au contraire, plus élevée.

La différence assez nette entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance réside dans l'évolution des diplômés du supérieur : celle-ci est nettement plus forte dans les aires urbaines qui ont gagné des habitants sur la période. Au sein même des aires urbaines en décroissance, cette augmentation est inversement corrélée au niveau de décroissance, plus il est « faible » (décroissance « enrayée » ou « récente » qui ne commence qu'après 2006), et plus le gain de personnes diplômées du supérieur sera important. Pour les aires urbaines en décroissance « aggravée » ou « forte mais s'améliore », l'augmentation de cette catégorie de population est alors inférieure. Dans les aires urbaines en croissance, cette même observation entre niveau de croissance et augmentation de la population diplômée est valable : les aires urbaines qui ont connu une croissance forte sur la période sont aussi celles qui ont le plus gagné de diplômés du supérieur, mais aussi de bacheliers et de CAP-BEP.

En comparaison aux aires urbaines en croissance, les aires urbaines en décroissance ont vu leur population diplômée du supérieur augmenter plus faiblement, résultat sans doute d'une émigration plus importante de ce type de population, d'un manque d'attractivité auprès des diplômés du supérieur, ou d'un accès plus difficile pour la population locale à ce type de diplôme.

Evolution des actifs de 25-54 ans selon leur catégorie socio-professionnelle entre 1990 et 2006, indice 100 en 1990



Graphique II.15 : Evolution entre 1990 et 2006 des actifs de 25-54 ans résidant dans les aires urbaines selon leur catégorie socio-professionnelle, en distinguant les différents groupes d'aires urbaines en décroissance et celles en croissance. Les valeurs sont exprimées selon un indice 100 en 1990. Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2006.

Les différences dans les évolutions enregistrées sur la période 1990-2006 entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance sont encore plus flagrantes lorsque l'on s'intéresse à la catégorie socio-professionnelle des individus résidant dans ces territoires (Graphique II.15).

La seule catégorie socio-professionnelle dont l'évolution est quasiment identique partout est celle des employés, qui se traduit par une légère hausse, excepté dans les aires urbaines en croissance « forte » où cette hausse est plus importante, alors que leur équivalent en décroissance (aires urbaines en décroissance « forte mais en amélioration ») affichent l'augmentation la plus faible.

Dans les aires urbaines en décroissance, les catégories de cadres et de professions intermédiaires sont en augmentation (malgré le fort déficit migratoire des cadres, voir partie II.3), mais cette augmentation est similaire à celle des employés, ce qui n'est pas du tout le cas dans les aires urbaines en croissance. Ces dernières observent des augmentations plus

élevées, surtout dans les aires urbaines en croissance « forte liée à la migration ». On assiste alors au même phénomène que pour les diplômés du supérieur, à savoir une augmentation de ces effectifs dans toutes les aires urbaines, mais cette augmentation reste moindre dans les aires urbaines en décroissance. De même, il existe une certaine corrélation entre l'augmentation des effectifs de cadres et le niveau de croissance des aires urbaines : plus la décroissance est forte, moins cette augmentation est élevée, plus la croissance est importante, plus la hausse du nombre de cadres l'est (mécaniquement) aussi.

Au premier abord, il paraît surprenant que les effectifs d'ouvriers aient diminué dans les aires urbaines en décroissance alors que ces populations présentaient une émigration nette quasiment nulle sur la période (au contraire des cadres, très nombreux à quitter ces aires urbaines). Ils ont de surcroît diminué plus fortement que dans les aires urbaines en croissance, qui observent des évolutions quasiment nulles, voire positives pour les aires urbaines en croissance « forte ». Pour autant, ces pertes dans la population d'ouvriers tiennent sans doute plus du fait que ces aires urbaines comptaient en comptaient déjà plus en 1990 que les autres aires urbaines, et que c'est la catégorie socio-professionnelle qui a « souffert » le plus de la tertiairisation des emplois et du déclin de l'industrie. Ceci a alors conduit au non renouvellement des ouvriers partant à la retraite, alors que dans le même temps, les nouveaux emplois de cadres ou de professions intermédiaires se développaient.

À travers l'étude des évolutions de la composition sociale entre 1990 et 2006 dans les différents types d'aires urbaines, les impacts de la décroissance deviennent plus facilement identifiables. En faisant fi de la situation initiale, déjà différente car à la fois conséquence et facteur de la décroissance, les différences d'évolutions notamment parmi les cadres ou les diplômés du supérieur peuvent apparaître comme des conséquences d'une migration sélective de ces populations, avec une émigration nette forte des aires urbaines en décroissance, et à l'inverse, une immigration nette forte dans les aires urbaines en croissance.

L'attractivité et l'immigration nette des populations qualifiées dans l'emploi (diplômés du supérieur, cadres) constitue un enjeu pour les villes car elle contribue à son image attractive et à sa compétitivité économique. Avec l'investissement et l'implantation d'entreprises, généralement créatrices d'innovations et de connaissances, les villes

aujourd'hui cherchent à attirer la « classe créative », une nouvelle élite économique très qualifiée, comprenant des professions intellectuelles et artistiques (Alexandre et al., 2010 ; Florida, 2005).

Les aires urbaines en décroissance, déjà fragilisées par une diminution de leur population et souvent en proie à des difficultés économiques, souffrent également d'un fort manque d'attractivité auprès des populations les plus qualifiées qui contribue à l'image négative de ces territoires. La spirale négative de la décroissance urbaine ne se traduit donc pas seulement en termes de pertes d'habitants mais aussi par des changements dans la structure sociale de la population qui affectent l'attractivité des aires urbaines en décroissance. Ce processus mène au renforcement des inégalités démographiques entre les territoires en croissance et ceux en décroissance.

4. Synthèse de la seconde partie

La classification ascendante hiérarchique a permis de mettre en avant les différentes formes de la décroissance, qui se manifestent par des niveaux de variation annuelle de population plus ou moins élevés et des évolutions contrastées au fil des années. Parmi ces diverses classes d'aires urbaines, et en comparaison avec les aires urbaines en croissance, ce sont essentiellement les niveaux d'immigration qui sont responsables des différences de (dé)croissance observées, alors que l'émigration, à quelques exceptions près, est globalement similaire dans toutes les aires urbaines.

Parmi les facteurs de la migration, ceux relatifs au cycle de vie influent peu sur les dynamiques entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance. Que ce soit pour l'âge ou le type de ménage, la distinction entre les deux types d'aires réside dans les niveaux de la migration, avec une immigration logiquement plus élevée dans les aires urbaines en croissance et une immigration nette généralement négative dans les aires urbaines en décroissance.

L'analyse des variables propres à l'appartenance sociale des individus est plus approfondie, puisqu'elle nous renseigne sur la composition socio-économique des flux migratoires et leurs éventuels impacts sur la composition sociale des populations résidant dans les aires urbaines en décroissance. Il apparaît que la propension des individus à migrer découle de leur catégorie sociale, les personnes avec un capital « culturel » important (les plus diplômés ; exerçant des professions de cadre) sont plus mobiles que les moins qualifiées (sans diplôme ; ouvrier ou employé). Cette propension à la migration est plus ou moins respectée lorsque l'on compare les aires urbaines en décroissance et en croissance. Les cadres et diplômés du supérieur sont en effet les populations avec les plus forts taux d'émigration et d'immigration, alors que les ouvriers affichent des taux bien plus faibles. Ce qui interpelle, ce sont les écarts entre émigration et immigration dans les différents types d'aires urbaines : si les écarts sont très faibles chez les populations d'ouvriers, dans les aires urbaines en décroissance, l'émigration nette augmente au fur et à mesure que l'on tend vers des populations socialement « aisées ». Ainsi, les populations les plus mobiles sont aussi celles qui ont le plus tendance à « fuir » les aires urbaines en décroissance. Dans les aires urbaines en croissance, l'attraction auprès des cadres et des diplômés du supérieur est forte, mais à des degrés moindres, les populations les moins diplômées sont aussi plus nombreuses à immigrer (qu'à émigrer) dans ces aires urbaines.

Des différences nettes apparaissent quant aux deux périodes de migrations étudiées, 1990-1999 et 2001-2006. Autant la première voit le départ en masse des populations les plus diplômées des aires urbaines en décroissance, autant la seconde observe une atténuation de ce phénomène, tandis que dans leurs équivalents en croissance, les gains d'individus plus diplômés continuent d'augmenter sur la période. Les populations de cadres sont quant à elles très sensibles aux évolutions démographiques des aires urbaines : lorsque les aires urbaines en décroissance affichent des niveaux de décroissance élevés, le déficit migratoire de cadres y est très élevé, lorsque ce niveau de décroissance s'améliore, le déficit se réduit alors. Dans les aires urbaines en croissance, l'excédent migratoire de cadres est corrélé au niveau de croissance : plus la croissance y est forte, plus les gains y sont élevés. Pour autant, avec une part d'environ 10 % des actifs de 25 à 54 ans dans les aires urbaines, les cadres sont loin d'être la catégorie de population majoritaire au sein des flux migratoires, mais leur mobilité semble être reliée aux évolutions démographiques des aires urbaines, à la fois sans doute causes et conséquences de ces mobilités.

Les impacts de cette migration différentielle selon la catégorie sociale sont visibles lorsque l'on s'intéresse aux évolutions de structure de population. En effet, si les villes sont toutes soumises à des processus ayant lieu à l'échelle nationale, comme la généralisation de l'accès au diplôme et la tertiarisation de l'emploi, les évolutions diffèrent d'une aire urbaine à l'autre. Les aires urbaines en décroissance affichent ainsi des évolutions moins « rapide » de l'augmentation du nombre de cadre ou de diplômés du supérieur que les aires urbaines en croissance. Ces écarts constatés entre les deux types d'aires urbaines peuvent alors être imputable aux effets des mobilités résidentielles sur la composition sociale de la population.

Conclusion

Ce mémoire a permis de mettre en évidence les inégalités territoriales des dynamiques de population au sein d'un pays en croissance démographique en utilisant l'échelle de l'urbain. En effet, si la majorité des aires urbaines connaissent un accroissement de leur nombre d'habitants, c'est un quart des aires urbaines qui affichent une dynamique de déclin démographique entre 1990 et 2011. Ces quelques aires urbaines, dont l'évolution de population est « contraire » à la norme, se situent pour leur majorité dans des régions déjà en proie à des difficultés économiques, comme les bassins industriels et miniers du Nord, de la Lorraine et sur les pourtours du Massif Central. Un certain nombre d'aires urbaines en déclin se trouvent également dans la diagonale du vide et constituent des territoires isolés des réseaux de transport, mais aussi à l'écart des processus induits par la mondialisation. La décroissance démographique de ces aires urbaines repose principalement sur un solde migratoire déficitaire, alors que l'accroissement naturel de la population se maintient à un niveau positif, excepté dans certaines aires de petite taille.

La périurbanisation a effectivement participé au déclin des centres villes, plus particulièrement dans les aires urbaines en décroissance, mais en travaillant à l'échelle des aires urbaines qui englobent les territoires périphériques sous influence des pôles urbains, les effets en termes d'accroissement de population ne sont pas forcément négatifs. Si la croissance démographique des banlieues est suffisamment forte, elle peut suffire à combler les pertes enregistrées par les centres villes, c'est le cas de nombreuses aires urbaines en croissance, comme Toulon, Caen ou Brest. Saint-Etienne ou Le Havre, en revanche, assistent à une hausse de population dans leurs périphéries, mais à cause d'une forte diminution de leur centre-ville, leur aire urbaine apparaît en décroissance démographique.

Si la décroissance urbaine induit obligatoirement une baisse de population (du fait de sa définition), les caractéristiques sociodémographiques des habitants des aires urbaines en déclin sont similaires à celles des territoires en croissance. La structure par ménage est identique et la population est légèrement plus vieillissante dans les aires urbaines en décroissance, mais ce constat est imputable à un effet de taille : les aires urbaines en décroissance sont généralement moins peuplées que leurs homologues en croissance et les grandes villes concentrent une population plus jeune que les petites villes. Les effets d'autres variables démographiques telles que l'âge ou le type de ménage sur la décroissance des villes

sont donc négligeables et ne semblent pas participer à cette dynamique de déclin. En revanche, la composition socio-économique des aires urbaines diffère selon leur évolution démographique. Les aires urbaines en décroissance comptent en effet plus d'ouvriers ou d'individus sans diplôme, et ces caractéristiques sont à mettre en relation avec l'activité économique des territoires. Certaines villes en croissance se trouvent au cœur des flux d'activités et de populations, et constituent des centres économiques, de recherche et d'innovations particulièrement attractifs pour les individus les plus qualifiés. À l'inverse, du fait d'une spécialisation dans l'activité industrielle, la plupart des aires urbaines en décroissance comptent une population ouvrière plus élevée qu'en moyenne. Le déclin économique de ces territoires se répercute aussi sur la part de chômeurs dans les aires urbaines, plus élevée dans les aires urbaines en décroissance et dont l'écart avec les villes en croissance tend à s'accroître.

La perte d'habitants, en grande partie causée par un déficit migratoire et les caractéristiques socio-économiques de la population sont des facteurs influençant la dynamique de décroissance des villes, alors que le solde naturel ou les attributs sociodémographiques de la population n'ont pas d'effets à court terme. L'hypothèse d'une décroissance urbaine en France associée aux mobilités résidentielles, elles-mêmes liées à la conjoncture économique des territoires a donc été vérifiée.

Un autre aspect de ce mémoire reposait sur la distinction des différentes formes de décroissance urbaine. Les aires urbaines en décroissance décrivent plusieurs trajectoires dans l'évolution de leur population, et une aire urbaine en décroissance sur la période 1990-2011 peut avoir connu une dynamique de croissance au sein de cette période. Le déclin de population n'est souvent pas linéaire et oscille par des phases d'augmentation, de stagnation ou de réduction de la décroissance, voire de son enrayerment sur une période. Par opposition, les formes de la croissance observées dans les autres aires urbaines sont quasiment identiques et sont très fortement liées aux évolutions démographiques constatées au niveau national. Seules des différences de niveaux apparaissent entre les différentes catégories d'aires urbaines en croissance, le plus souvent imputables aux niveaux des mobilités, bien que la catégorie comprenant les grandes aires urbaines se distingue par un solde naturel plus élevé et un moindre solde migratoire. La répartition spatiale des différentes formes de croissance et de décroissance urbaine est une nouvelle fois en lien avec les tendances économiques constatées

au niveau national, et permet cette fois-ci une analyse plus détaillée des différents processus qui entrent en jeu. Par exemple, les effets de la littoralisation et de proximité frontalière induisent une forte croissance démographique grâce à leur attractivité auprès des flux d'immigrants, et les quelques aires urbaines connaissant un déclin naturel de leur population se trouvent au centre et au sud de la diagonale du vide, dans des territoires isolés avec une faible fécondité.

L'analyse plus approfondie des mobilités résidentielles dans ce mémoire impliquait une décomposition des flux d'émigration et d'immigration au sein des aires urbaines. Il est apparu que les niveaux de l'émigration étaient similaires dans les territoires en croissance comme en décroissance, et que le solde migratoire déficitaire des villes en déclin résultait d'un nombre de mobilités entrantes plus restreint. Les aires urbaines en décroissance souffrent d'un manque d'attractivité plus que d'un départ en masse de ses habitants. L'intégration des différents déterminants de la migration, qui influencent la propension à la mobilité des individus, a permis d'identifier quelles populations quittent ou restent dans les aires urbaines en décroissance, et si la sélectivité de la migration s'opère de la même façon dans les territoires en déclin.

Il est apparu que les critères sociodémographiques d'âge et de type de ménage agissent pareillement dans les deux types d'aires urbaines. La propension à migrer des individus selon leur âge ou le type de ménage auquel ils appartiennent reste identique et seuls les niveaux d'émigration et d'immigration diffèrent entre aires urbaines en croissance (où leur immigration est plus élevée que leur émigration) et aires urbaines en décroissance (où les niveaux d'émigration sont plus élevés que ceux d'immigration). Les autres variables utilisées pour caractériser les individus, à savoir le niveau de diplôme et la catégorie sociale, leur confèrent un capital social vecteur d'inégalités. La dynamique de décroissance urbaine participe au renforcement de ces inégalités, puisque la sélectivité de la migration selon des critères socio-économiques y est plus élevée. Les populations les plus socialement aisées, tels que les cadres ou les diplômés du supérieur affichent les déficits de migration les plus forts dans les aires urbaines en décroissance, résultat d'une moindre attractivité de ces territoires auprès de ces individus, mais aussi d'une émigration plus forte que dans les aires urbaines en croissance. À l'inverse, les populations les moins mobiles, à savoir les ouvriers et les personnes sans diplôme sont d'une part moins nombreuses à immigrer dans les aires urbaines en décroissance et d'autre part très peu enclines à quitter leur territoire, bien qu'en déclin. Dans les aires urbaines en croissance, on assiste au contraire à une arrivée conséquente de

cadres et de diplômés du supérieur, et les populations socialement « défavorisées » y présentent également un solde migratoire positif, certes plus faible. En mal d'attractivité, les villes en décroissance entraînent également le départ des populations les plus qualifiées et contraignent les individus les moins aisés, aux ressources économiques et sociales trop limitées pour procéder à une mobilité résidentielle, à rester dans des territoires en déclin. Les taux d'émigration plutôt modérés des aires urbaines en décroissance résultent alors peut-être d'un effet de la structure de leur population, moins qualifiée et plus ouvrière, et dont l'immobilité relative participe à la faiblesse de ces taux.

L'étude des impacts de cette importante sélectivité dans la migration des aires urbaines en décroissance a consisté en une comparaison de l'évolution des structures sociales dans les différents types d'aires urbaines, en croissance ou non. En effet, il est difficile d'observer des impacts flagrants de ces mobilités résidentielles sur la composition sociale en l'analysant à deux périodes différentes, car des changements sociétaux comme la généralisation de l'accès au diplôme ou la tertiairisation de l'emploi conjugué à la désindustrialisation ont participé aux évolutions de la composition sociale de la population. L'examen des évolutions de cette composition sociale a montré que les processus cités précédemment ont eu des effets moins importants dans les territoires en décroissance. L'écart avec les aires en croissance peut alors être imputable aux mobilités résidentielles et/ou aux types d'emploi et structures de formation disponibles.

En réponse à la problématique de ce mémoire, à savoir l'étude de la migration comme vecteur d'inégalités sociales et territoriales dans les villes françaises en décroissance entre 1990 et 2011, il est au préalable vérifié que ce sont les mobilités résidentielles qui participent le plus au déclin démographique de certaines aires urbaines, plus que le solde naturel qui est positif dans la grande majorité des territoires étudiés. Un manque d'attractivité des aires urbaines en décroissance a par la suite été mis en évidence, et il se répercute surtout sur les populations les plus mobiles, à savoir les cadres et les diplômés du supérieur qui représentent la nouvelle population cible pour l'attractivité des villes. Ces derniers sont alors au contraire fortement attirés par les aires urbaines en croissance. Les populations au capital social et culturel plus limité affichent une très faible propension à l'émigration dans les aires urbaines en décroissance, plus faible encore que dans les aires en croissance, et se voient alors contraintes de rester dans des territoires en déclin démographique et économique. Ces

mobilités sélectives dans les villes en décroissance renforcent alors les déséquilibres sociaux dans les structures de population et participent à la hausse des disparités entre aires urbaines en croissance et aires urbaines en décroissance.

Les impacts d'une mobilité résidentielle sélective et inégale au sein des aires urbaines en décroissance sont toutefois restés, dans le cadre de ce mémoire, seulement appréhendés et pourraient être l'objet d'une étude plus approfondie. Pour ce faire, l'analyse des villes doit être menée à plusieurs niveaux : démographique, économique et politique par exemple. Ce mémoire a mis en évidence le lien étroit entre la mobilité des individus et l'influence de processus économiques sur les territoires de la migration. La connaissance précise de la spécialisation économique des aires urbaines pourrait alors permettre une meilleure interprétation des résultats des différentes mobilités, et par conséquent de leurs impacts sur les structures sociales. Ces impacts qui s'intègrent donc dans la « spirale négative » de la décroissance urbaine sont à la fois des conséquences du déclin et de probables futures causes qui vont exacerber le phénomène. Ne pouvant agir sur les causes « passées » de la décroissance des villes, l'identification de ces impacts est susceptible de faciliter l'implantation de politiques publiques adéquates et qui n'intensifieraient pas les déséquilibres sociaux au sein de ces territoires.

Annexes

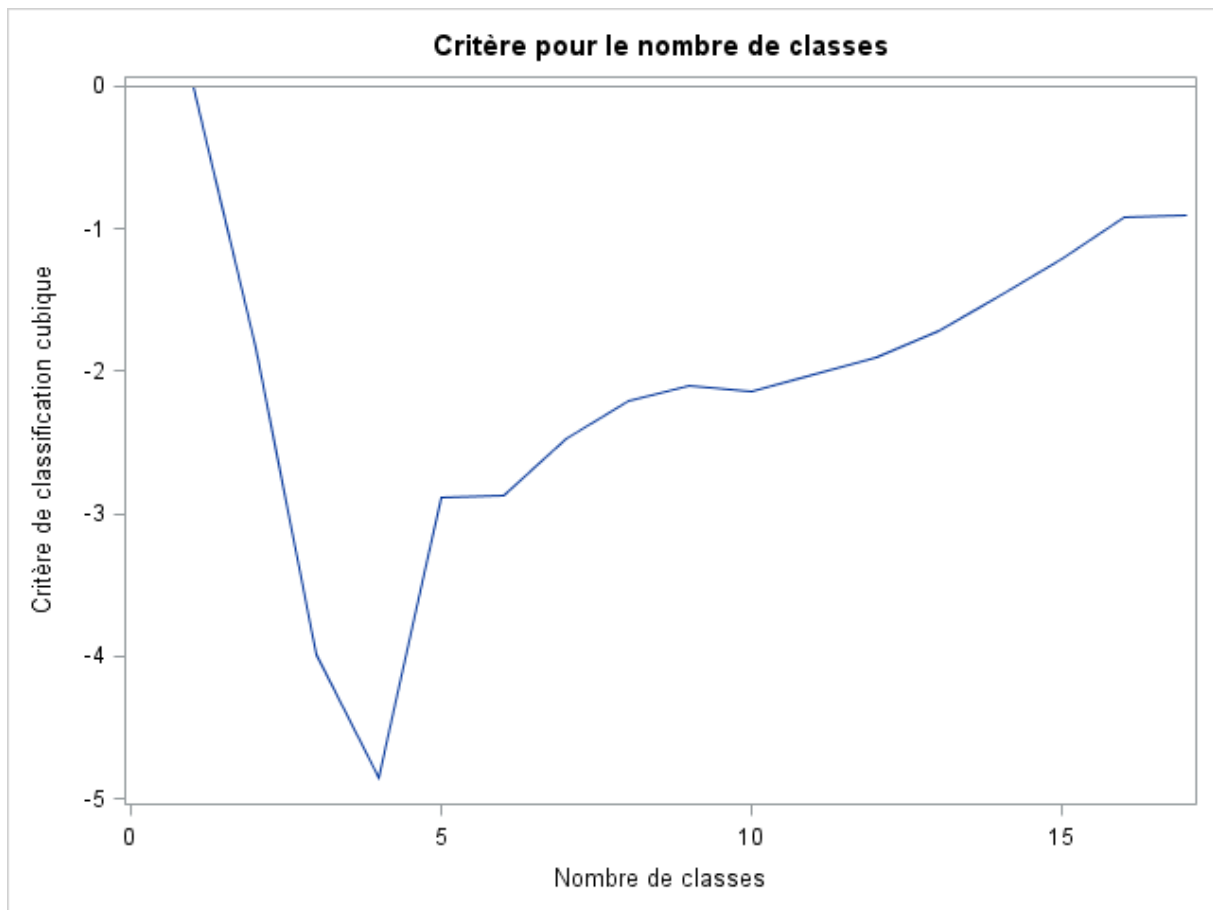
Annexes 1a, b et c : Résultats de la CAH sur les aires urbaines en décroissance	101
Annexes 2a, b et c : Résultats de la CAH sur les aires urbaines en croissance.....	104
Annexe 3 : Distribution des aires urbaines en croissance selon leur population	107
Annexes 4a et b : Régressions logistiques des déterminants de la migration	108
Annexe 5 : Migations selon le niveau de diplôme	110
Annexe 6 : Migations selon la catégorie socio-professionnelle	111
Annexes 7a et 7 : Répartition selon le niveau de diplôme.....	112
Annexes 8a et b : Répartition selon la catégorie socio-professionnelle.....	113

Annexes 1a, b et c : Résultats de la classification ascendante hiérarchique effectuée sur les aires urbaines en décroissance avec (a) les statistiques pour chaque nombre de classes dont le R carré semi-partiel, (b) la représentation graphique du critère de classification cubique et (c) le dendrogramme. Ces trois éléments ont aidé au choix du nombre de classes retenues.

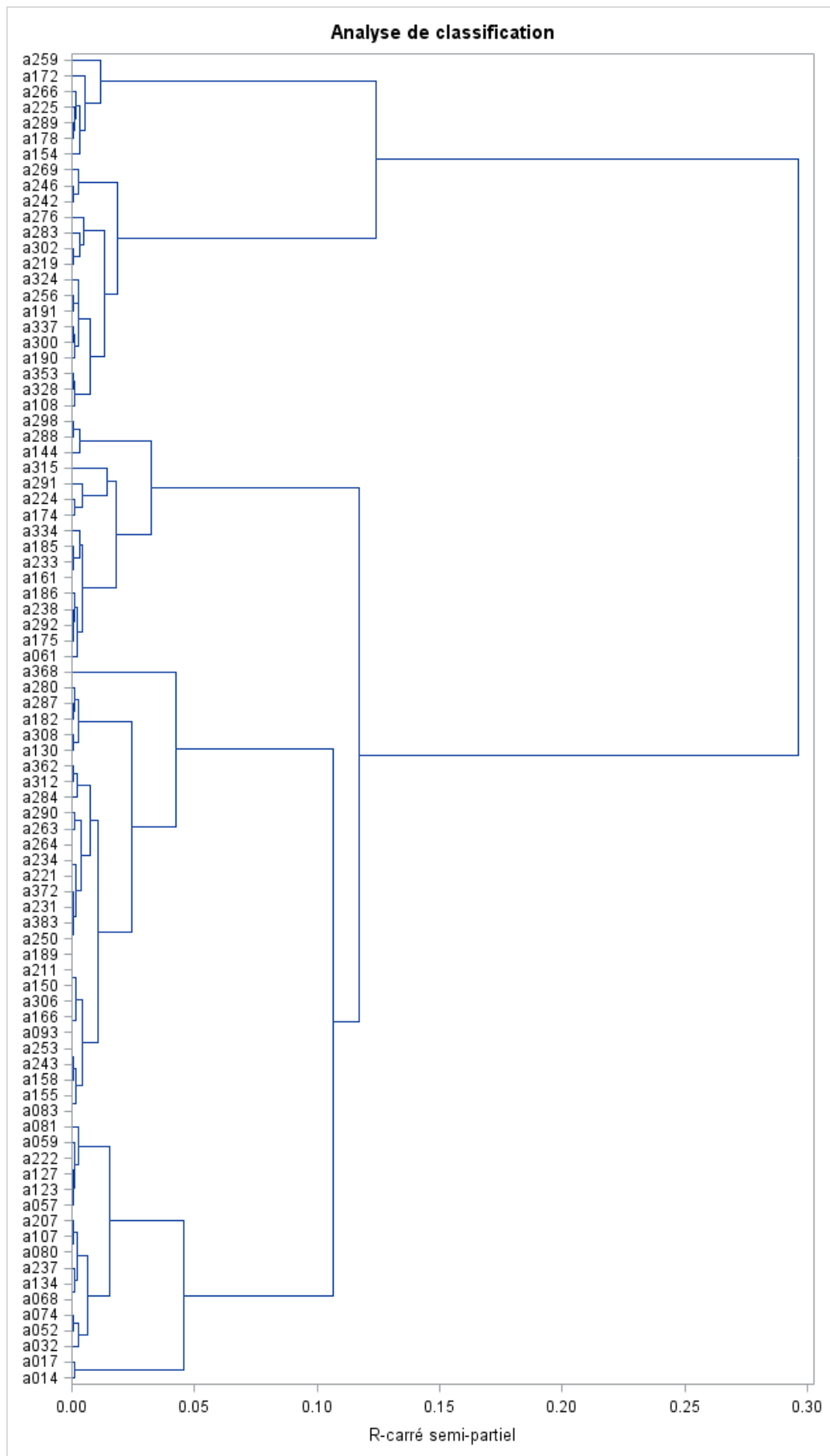
(a)

Nombre de classes	Classes jointes		Fréq	R carré semi-partiel	r-carré	R carré approché attendu	Critère de classification cubique
10	CL23	CL12	13	0.0179	.806	.834	-2.1
9	CL13	CL33	16	0.0183	.788	.817	-2.1
8	CL15	CL31	28	0.0244	.764	.796	-2.2
7	CL10	CL28	16	0.0321	.732	.771	-2.5
6	CL8	a368	29	0.0422	.689	.740	-2.9
5	CL42	CL11	17	0.0454	.644	.698	-2.9
4	CL5	CL6	46	0.1064	.538	.641	-4.9
3	CL4	CL7	62	0.1170	.421	.526	-4.0
2	CL9	CL14	23	0.1240	.297	.351	-1.8
1	CL3	CL2	85	0.2965	.000	.000	0.00

(b)



(c)



Annexes 2a, b et c : Résultats de la classification ascendante hiérarchique effectuée sur les aires urbaines en croissance avec (a) les statistiques pour chaque nombre de classes dont le R carré semi-partiel, (b) la représentation graphique du critère de classification cubique et (c) le dendrogramme. Ces trois éléments ont aidé au choix du nombre de classes retenues.

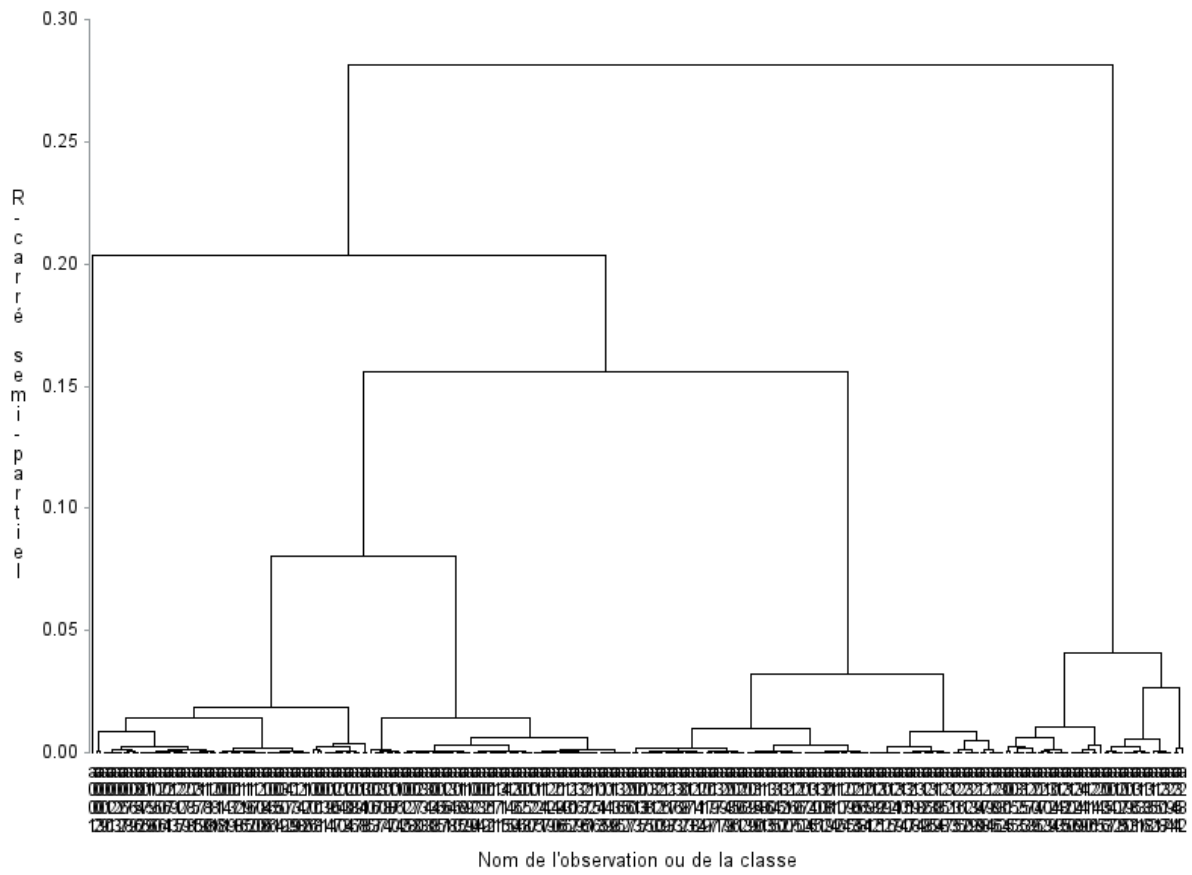
(a)

Nombre de classes	Classes jointes		Fréq	R carré semi-partiel	r-carré	R carré approché attendu	Critère de classification cubique
10	CL14	CL29	53	0.0141	.854	.810	6.84
9	CL34	CL15	64	0.0142	.840	.795	6.60
8	CL10	CL19	67	0.0188	.821	.776	6.12
7	CL17	CL30	20	0.0267	.795	.753	5.16
6	CL12	CL13	91	0.0322	.763	.724	4.37
5	CL11	CL7	44	0.0410	.722	.686	3.73
4	CL8	CL9	131	0.0804	.641	.633	0.76
3	CL4	CL6	222	0.1556	.486	.542	-3.9
2	a001	CL3	223	0.2037	.282	.356	-4.4
1	CL2	CL5	267	0.2818	.000	.000	0.00

(b)

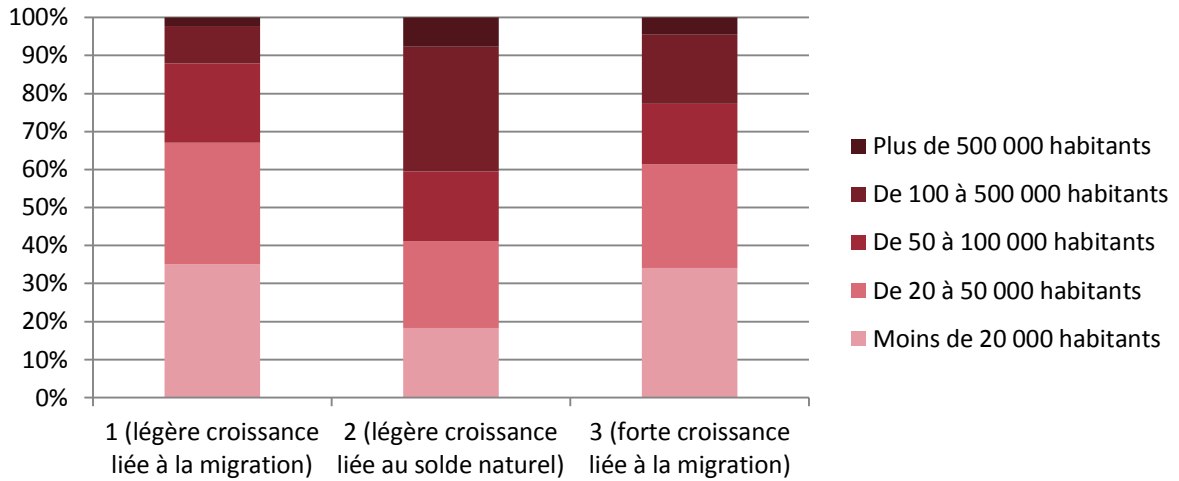


(c)



Annexe 3 : Distribution des aires urbaines en croissance dans chaque groupe obtenu par la CAH selon leur population en 2011.

Répartition des aires urbaines en croissance selon leur taille



Source : INSEE, RRP2011

Annexes 4a et b : Régressions logistiques effectuées sur des variables de la migration, selon (a) la période de mobilité résidentielle et (b) le type d'aire urbaine au départ de la migration (en croissance ou en décroissance). Seuils de significativité : * 10 %, ** 5 %, * 1 %.**

(a)

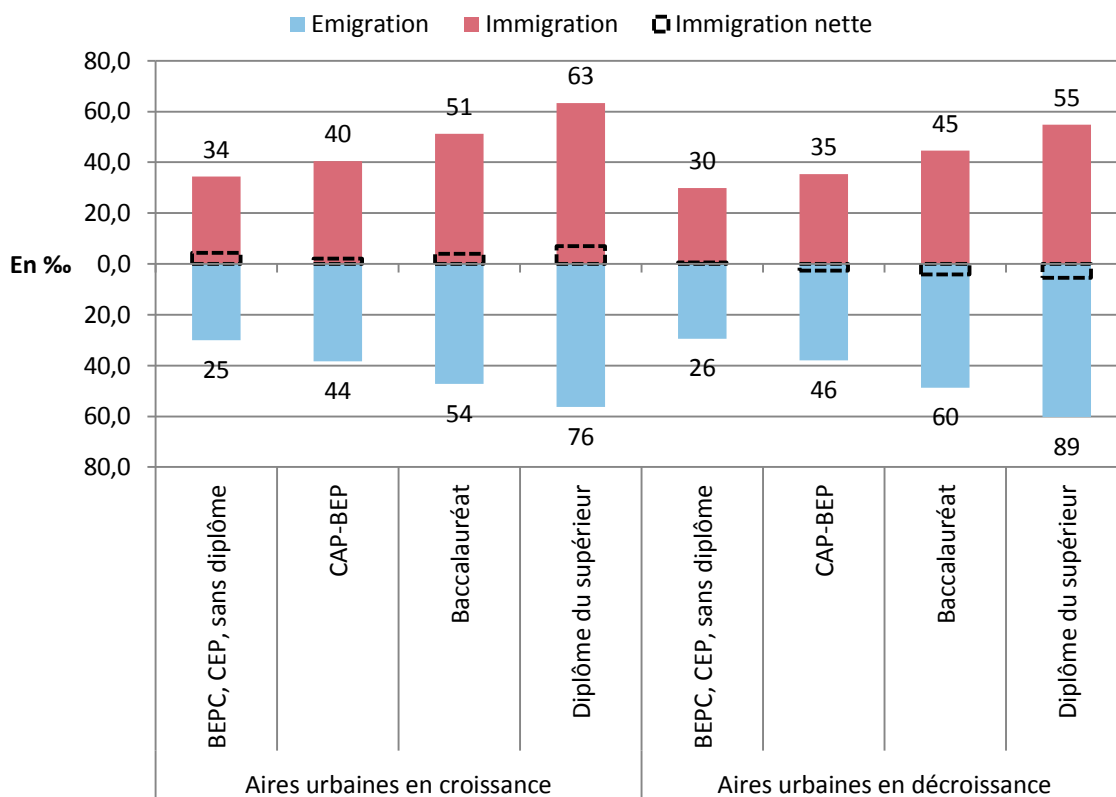
	L'individu a connu une mobilité résidentielle			
	Entre 1990 et 1999		Entre 2001 et 2006	
	Valeur estimée	Significativité	Valeur estimée	Significativité
Evolution démographique de l'aire urbaine				
<i>En croissance</i>	1		1	
En décroissance	0,797	***	0,867	***
Âge (en d.d.m)				
Moins de 25 ans	0,97	***	1,382	***
<i>De 25 à 54 ans</i>	1		1	
Plus de 55 ans	0,223	***	0,195	***
Type de ménage				
Couple sans enfants	1,794	***	2,065	***
<i>Couple avec enfants</i>	1		1	
Famille monoparentale	0,917	***	0,916	***
Personne vivant seule	2,031	***	2,252	***
Ménage de plusieurs personnes hors famille	2,331	***	2,15	***
Catégorie socio-professionnelle				
Agriculteur	0,313	***	0,36	***
Artisan	1,008	NS	1,233	***
Cadre	1,133	***	1,217	***
Profession Intermédiaire	1,123	***	1,141	***
Employé	1,145	***	1,098	***
<i>Ouvrier</i>	1		1	
Inactif	1,047	***	0,809	***
Niveau de diplôme				
Aucun diplôme	0,799	***	1,035	***
<i>CEP, BEPC</i>	0,767	***	1	
<i>CAP-BEP</i>	1		1,222	***
Baccalauréat	1,369	***	1,621	***
Bac+2	1,67	***	1,873	***
Supérieur à Bac+2	1,824	***	2,055	***

(b)

L'individu a connu une mobilité résidentielle entre 2001 et 2006					
		A quitté une aire en décroissance		A quitté une aire en croissance	
		Valeur estimée	Significativité	Valeur estimée	Significativité
Âge (en d.d.m)					
Moins de 25 ans	1,677	**	1,303	***	
<i>De 25 à 54 ans</i>	1		1		
Plus de 55 ans	0,213	***	0,22	***	
Type de ménage					
Couple sans enfants	1,999	***	2,097	***	
<i>Couple avec enfants</i>	1		1		
Famille monoparentale	-	NS	0,911	***	
Personne vivant seule	2,776	***	2,143	***	
Ménage de plusieurs personnes	2,498	***	2,012	***	
Catégorie socio-professionnelle					
Agriculteur	0,254	***	0,254	***	
Artisan	0,956	***	0,981	***	
Cadre	1,077	***	1,023	***	
Profession Intermédiaire	1,089	***	1,086	***	
Employé	1,172	***	1,091	***	
<i>Ouvrier</i>	1		1		
Inactif	0,939	***	0,85	***	
Niveau de diplôme					
Aucun diplôme	0,766	***	0,798	***	
<i>CEP, BEPC</i>	0,708	***	0,774	***	
<i>CAP-BEP</i>	1		1		
Baccalauréat	1,692	***	1,414	***	
Bac+2	2,079	***	1,721	***	
Supérieur à Bac+2	2,675	***	1,913	***	

Annexe 5 : Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette moyen des individus âgés de 25 à 54 ans selon leur niveau de diplôme dans les aires urbaines selon leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur la période 2001-2006.

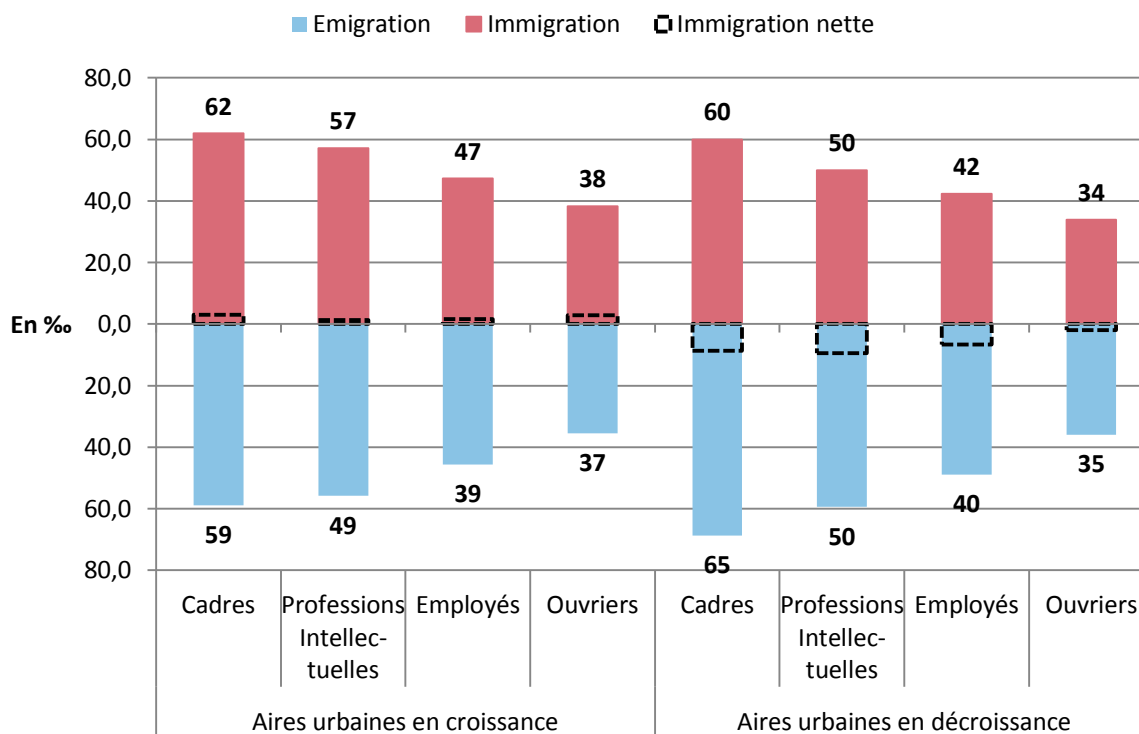
Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette entre 2001 et 2006 selon le type de diplôme



Sources : INSEE, RGP1999 et RRP1999.

Annexe 6 : Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette moyen des actifs âgés de 25 à 54 ans selon leur catégorie socio-professionnelle dans les aires urbaines selon leur évolution démographique (en croissance ou en décroissance) sur la période 1990-1999.

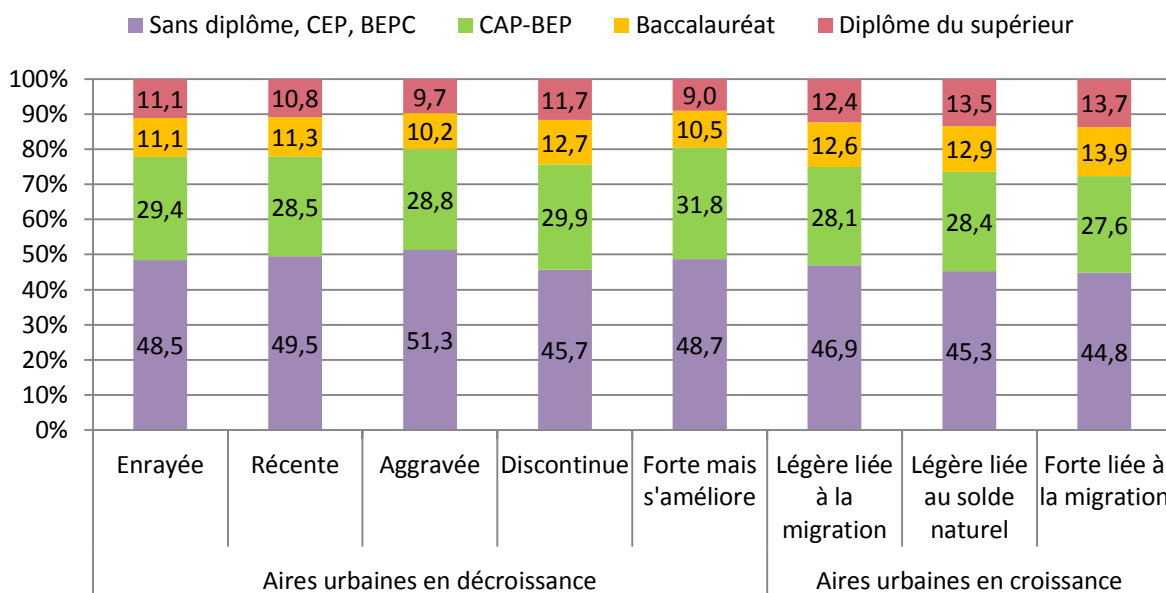
Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette entre 1990 et 1999 selon la catégorie socio-professionnelle



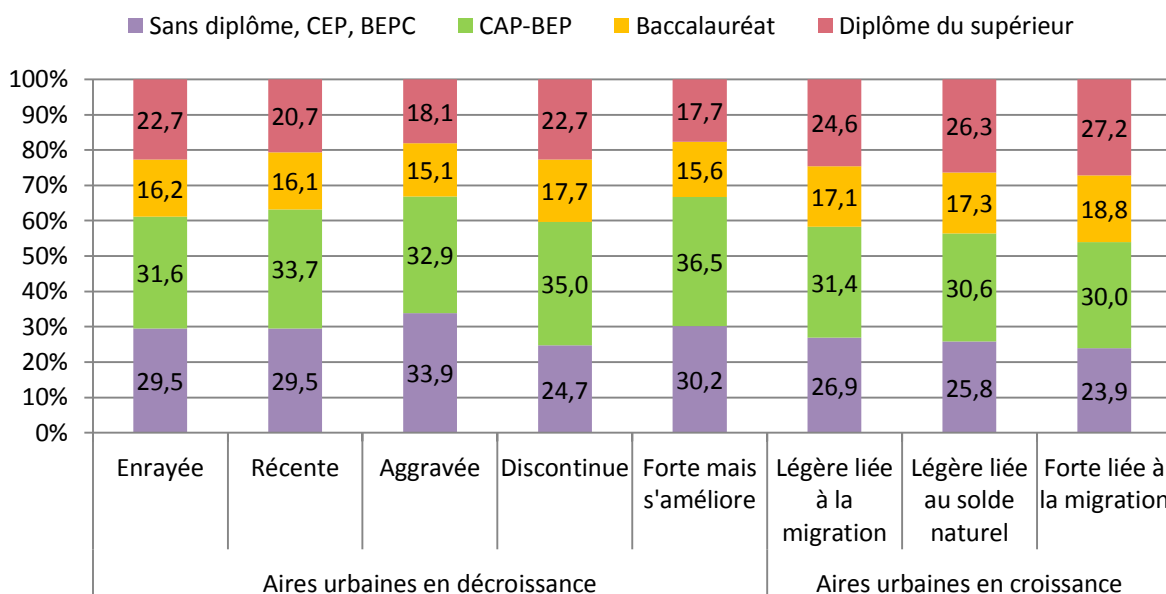
Sources : INSEE, RGP1990 et 1999.

Annexes 7a (haut) et 7b (bas) : Pourcentages de la population âgée de 25 à 54 ans selon le niveau de diplôme le plus haut qu'elle possède, le tout en distinguant les différentes catégories d'aires urbaines en décroissance (à gauche sur les graphiques) et en croissance (à droite) et pour deux années données, 1990 (a) et 2006 (b).

Répartition des niveaux de diplôme par aires urbaines en 1990



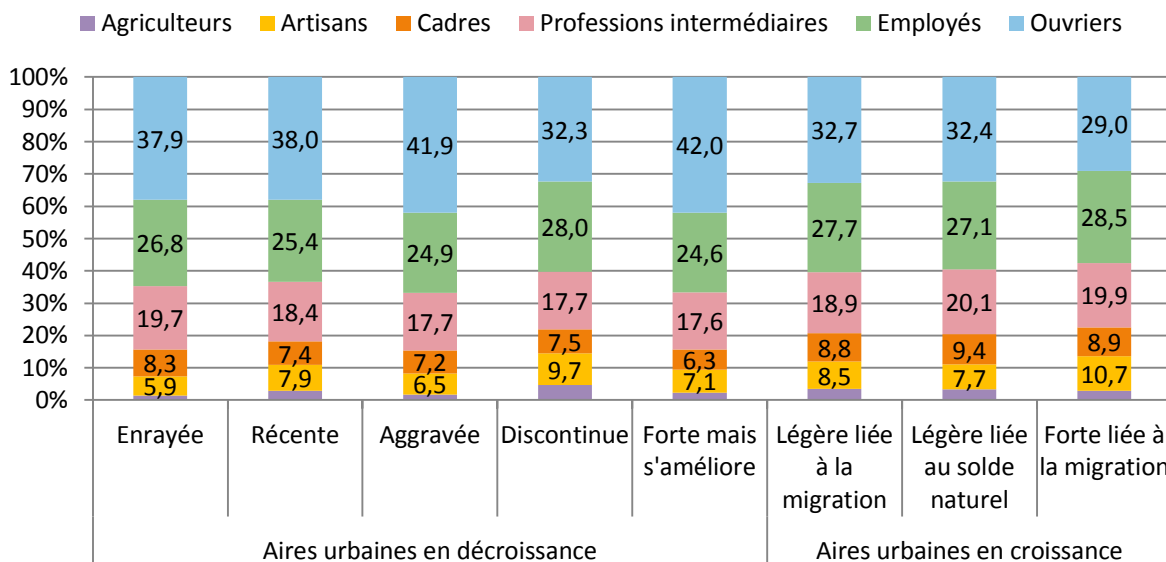
Répartition des niveaux de diplôme par aires urbaines en 2006



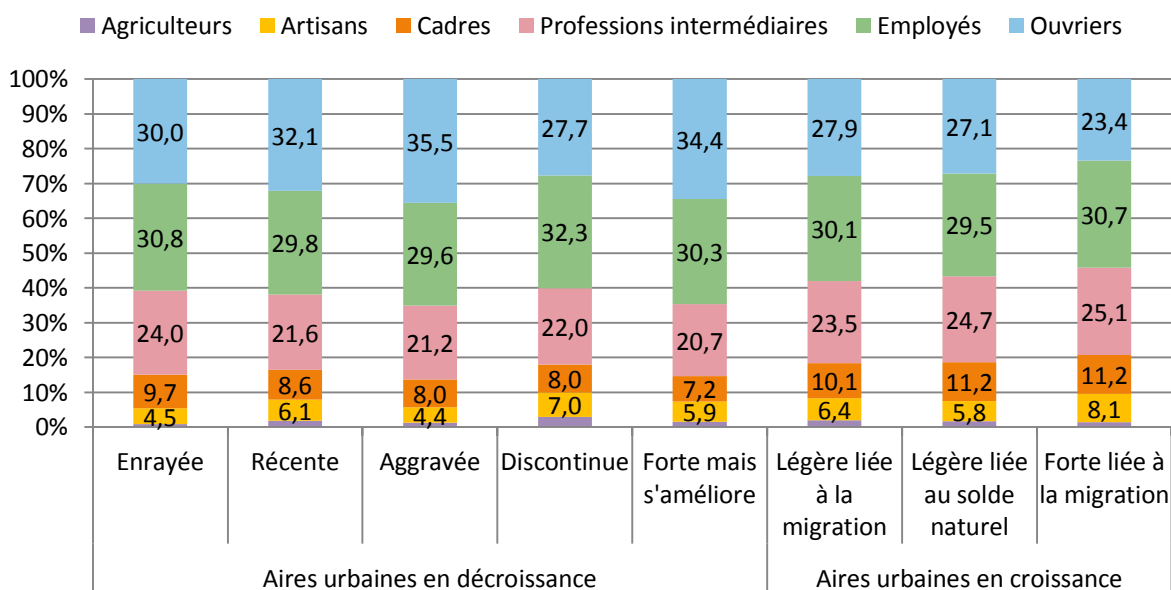
Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2006.

Annexes 8a (haut) et 8b (bas) : Pourcentages de la population active âgée de 25 à 54 ans selon sa catégorie socio-professionnelle, le tout en distinguant les différentes catégories d'aires urbaines en décroissance (à gauche sur les graphiques) et en croissance (à droite) et pour deux années données, 1990 (a) et 2006 (b).

Répartition des catégories socio-professionnelles par type d'aires urbaines en 1990



Répartition des catégories socio-professionnelles par type d'aires urbaines en 2006



Sources : INSEE, RGP1990 et RRP2006.

Références bibliographiques

Alexandre H., Cusin F., Julliard C. (2010), « L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises. Enjeux, mesures et facteurs explicatifs ». *L'Observateur de l'immobilier*, n°76, pp. 2-65.

Baccaini B. (1994), « Comportements migratoires et cycles de vie ». *Espace, populations, sociétés*, 1994-1, pp. 61-74.

Beauregard B. (2003), « *Voices of Decline: The Postwar Fate of US Cities* ». New York, Blackwell.

Bonnet M., Desjeux D. (2000), « *Les territoires de la mobilité* ». Paris: PUF.

Bourdieu P., (1979), « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, pp. 3-6.

Collet A., Cusin F., Juillard C. (2011), « La mobilité des cadres dans les dynamiques de peuplement des aires urbaines françaises ». *Chaire Ville & Immobilier, Université Paris-Dauphine. Etudes n°79*.

Couch C., Karecha J., Nuissl H., Rink D. (2005), « Decline and sprawl : an evolving type of urban development – observed in Liverpool and Leipzig ». *European Planning Studies*, vol. 13, n°1, pp. 117-136.

Courgeau D. (1987), « Constitution de la famille et urbanisation ». *Population*, 42e année, n°1, 1987 pp. 57-81.

Debrand T., Taffin C. (2005), « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans ». *Economie et Statistique n°381-382*, pp.125-146.

Dieleman. F.M., Clark W.A.V., Deurloo M.C. (2000), « The Geography of Residential Turnover in Twenty-seven Large US Metropolitan Housing Markets ». 1985-95, *Urban Studies*, Vol 37 (2), pp. 223-245.

Fabre F., Taffin C. (1981), « Qui a déménagé entre 1973 et 1978, et pourquoi ? ». *Économie et Statistique*, n° 133, pp. 33-43.

Florida R. (2005), « *Cities and the creative class* ». Routledge, New York, London. Franz P. (2000), « *Suburbanization and the Clash of Urban Regimes. Developmental Problems of East*

Germany Cities in a Free Market Environment ». *European Urban and Regional Studies*, vol. 7, pp. 135-146.

Fol S. (2010), « Encouragement ou injonction à la mobilité ? », *Projet*, vol. 314, n°1, pp. 52-58.

Fol S., Cunningham-Sabot E. (2010), « Déclin urbain' et Shrinking Cities: une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine ». *Annales de géographie*, vol. 4, n° 674, pp. 359-383.

Friedrichs J. (1993), « A theory of urban decline: economy, demography and political elites ». *Urban Studies*, vol. 30, n° 6, pp. 907-917.

Gobillon, L. (2001), « Emploi, logement et mobilité résidentielle ». *Economie et statistique*, 19/10, pp. 349- 350.

Grossmann K., Bontje M., Haase A., Mykhnenko V. (2013), « Shrinking cities: Notes for the further research agenda ». *Cities*, vol. 35, n°2, pp. 221-225.

Haase A., Bernt M., Großmann K., Mykhnenko V., Rink D. (2013), « Varieties of shrinkage in European cities ». *European Urban and Regional Studies*, In Press.

Hecquet V. (2013), « Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive ». *Economie et Statistique* n°462-463.

Julien P. (2000), « Mesurer un univers urbain en expansion ». *Economie et Statistique* n°336, pp.3-33.

van de Kaa D.J. (1987), « Europe ' s Second Demographic Transition ». *Population Bulletin*, Population Reference Bureau, Washington.

Kabisch N., Haase D. (2011), « Diversifying European Agglomerations: Evidence of Urban Population Trends for the 21st Century ». *Population, Space and Place* n°17, pp. 236–253.

Kabisch S., Haase A., Haase D. (2006), « Beyond Growth - Urban Development in Shrinking Cities as a Challenge for Modelling Approach ».

Lang T. (2005), « Insights in the British Debate about Urban Decline and Urban Regeneration ». Working Paper, Leibniz-Institute for Regional Development and Structural Planning (IRS), Eckner.

Lang R. (2000), « Did Neighborhood Life-Cycle Theory Cause Urban Decline ? ». *Housing Policy Debate*, vol. 11, n°1, pp. 1-6.

Lesthaeghe R. (1991), « The Second Demographic Transition in Western Countries: an Interpretation ».

Maillard F. (2007), « Démocratisation de l'accès au diplôme et validation des acquis de l'expérience : une avancée sociale ? ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* n°6, pp. 27-47.

Martinez-Fernandez C., Audirac I., Fol S., Cunningham-Sabot E. (2012), « Shrinking Cities: Urban Challenges of Globalization ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 36, n°2, pp. 213-225.

Maurines B., Bonnet E., Collet B., Durand L. (2006), « Chapter 4: Literature on Job Mobility in France ». Widmer E., Schneider N.F. « State-of-the-Art of Mobility Research A Literature Analysis for Eight Countries ». *Job Mobilities Working Paper* n°2006-01.

Mumford L. (1961), « The City in History : Its Origins, Its Transformations, and Its Prospects ». New York, Harcourt, Brace and World.

Nesta L. (2010), « Désindustrialisation ou mutation industrielle ? ». *Economie et Statistique*, n°438-440.

Oswalt P. (2006), « Shrinking Cities Volume 1: International Research ».

Pissarides C.A., Wadsworth J. (1989), « Unemployment and The Inter-Regional Mobility of Labour ». *The Economic Journal*, n°99 pp. 739-755.

Prioux F. (2007), « L'évolution démographique récente en France : la fécondité à son plus haut niveau depuis plus de trente ans ». *Population* 3/2007, vol. 62, pp. 489-531.

Pumain D. (2003), « Urban Sprawl: is there a French case? ». Richardson H.W., Bae C.C., « Urban Sprawl in Western Europe and the United States ». Ashgate, pp.137-157.

Rérat P. (2012), « The New Demographic Growth of Cities : the Case of Reurbanization in Switzerland ». *Urban Studies*.

Sassen S. (2001), « The Global City : New York, London, Tokyo ». Princeton University Press.

Schwarz N., Haase D., Seppelt R. (2010), « Omnipresent sprawl? A review of urban simulation models with respect to urban shrinkage ». *Environment and Planning* vol.37, pp. 265-283.

Scott A. J., Storper M. (2003), « Regions, Globalisation, Development ». *Regional Studies*, vol. 37, pp. 579-593.

Sigaud T. (2014), « Mobilités résidentielles et professionnelles des salariés en France : entreprises, marchés et territoires, une articulation en tension » PhD Sociology. Université Paris Dauphine - Paris IX, 2014.

Turok I., Mykhnenko V. (2007), « The Trajectories of European Cities, 1960-2005 ». *Cities*, vol. 24, n°3, pp. 165-182.

Van den Berg L., Drewett R., Klaasen L., Rossi A., Vijverberg H. (1982), « Urban Europe : A Study of Growth and Decline », Oxford, Pergamon Press.

Vignal C. (2006), « Concilier mobilité résidentielle et mobilité professionnelle : cadrage statistique et pistes de réflexion », *Horizons stratégiques* n° 2, pp. 37-47.

Wolff M. (2010), « Urban Shrinkage in Europe: Benefits and limits of an indicator-based analysis ». Working Paper Nr. 2010-06.

Wolff M., Fol S., Roth H., Cunningham-Sabot E. (2013), « Shrinking Cities, villes en décroissance: une mesure du phénomène en France ». *Cybergeog: European Journal of Geography*, article 661.

Wolff M., Wiechmann T. (2013), « *Urban Shrinkage in a Spatial Perspective – Operationalization of Shrinking Cities in Europe 1990–2010* », *AESOP–ACSP Joint Congress*, 15-19 juillet, Dublin.

Table des figures

Carte I.1 : Evolution annuelle moyenne de population dans les aires urbaines entre 1990 et 2011.....	15
Cartes I.2a b et c : Evolution de population annuelle moyenne dans les aires urbaines pour trois périodes	18
Carte I.3 : Taux d'accroissement naturel entre 1990 et 2011 dans les aires urbaines.....	22
Carte I.4 : Taux d'accroissement migratoire entre 1990 et 2011 dans les aires urbaines	24
Carte I.5 : Part de la population de la ville centre parmi la population de l'aire urbaine.....	30
Carte I.6 : Types d'évolutions de population entre 1990 et 2011 avec ville centre et périphérie différenciées	34
Carte II.1 : Répartition des aires urbaines en décroissance selon leur type de décroissance ...	55
Carte II.2 : Répartition des aires urbaines en croissance sur la période 1990-2011 selon leur type de croissance.....	57
Cartes II.3a et b : Taux d'émigration dans les aires urbaines pour les périodes 1990-1999 et 2001-2006	62
Cartes II.4a et b : Taux d'immigration dans les aires urbaines pour les périodes 1990-1999 et 2001-2006	67
Graphique I.1 : Evolution annuelle moyenne de population des aires urbaines entre 1990 et 2011.....	21
Graphique I.2a et b : Taux d'accroissement naturel et migratoire moyens des aires urbaines	27
Graphiques I.3a et b : Evolution moyenne de la population des villes centres et des banlieues	32
Graphiques I.4a et b : Répartition moyenne des types de ménage	37
Graphiques I.5a et b : Répartition moyenne des groupes d'âges.....	39
Graphiques I.6a et b : Evolution moyenne de la part des individus selon leur niveau de diplôme.....	42
Graphiques I.7a et b : Répartition moyenne des catégories socio-professionnelles	44
Graphique I.8 : Taux de chômage dans les aires urbaines entre 1990 et 2011	46
Graphique II.1: Trajectoires de décroissance.....	50
Graphique II.2 : Evolution de la population des différentes aires urbaines en décroissance ...	50
Graphique II.3 : Trajectoires de croissance.....	51
Graphique II.4: Evolution de la population des différentes aires urbaines en croissance.....	51
Tapez le titre du chapitre (niveau 1)	1

Graphique II.5: Taux d'accroissement naturel et taux d'accroissement migratoire moyens des aires urbaines en croissance.....	53
Graphique II.6 : Taux d'accroissement naturel et taux d'accroissement migratoire moyens des aires urbaines en décroissance	53
Graphiques II.7a et b : Taux d'émigration et taux d'immigration moyens.....	60
Graphique II.8 : Taux d'émigration et d'immigration 1990-1999 et 2001-2006 selon le type d'aire urbaine	67
Graphiques II.9a, b, c et d : Taux d'émigration et taux d'immigration moyens par âge.....	74
Graphiques II.10a et b : Taux d'immigration (ou d'émigration) nette moyen des ménages....	76
Graphique II.11 : Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette moyen selon le niveau de diplôme	77
Graphiques II.12a et b : Taux d'immigration nette moyen des individus âgés de 25 à 54 ans selon leur niveau de diplôme	79
Graphique II.13 : Taux d'émigration, d'immigration et d'immigration nette entre 2001 et 2006 selon la catégorie socio-professionnelle	81
Graphiques II.14a et b : Taux d'immigration nette selon la catégorie socio-professionnelle dans les aires urbaines	83
Graphique II.14 : Evolution entre 1990 et 2006 des 25-54 ans résidant dans les aires urbaines selon leur type de diplôme.....	86
Graphique II.15 : Evolution entre 1990 et 2006 des actifs de 25-54 ans résidant dans les aires urbaines selon leur catégorie socio-professionnelle	88
Figure I.1 : Schéma illustratif des différentes échelles de définition de l'urbain.....	28
Tableau I.1 : Répartition selon le type d'évolution de population à l'échelle de la ville centre et de la périphérie	35

Table des matières

Introduction.....	6
I. Géographie et situation démographique de la décroissance urbaine en France.....	14
1. Evolution démographique des aires urbaines entre 1990 et 2011.....	14
a. Une perte de population dans un quart des aires urbaines	15
b. Un accroissement migratoire en lien étroit avec l'évolution démographique des aires urbaines.....	22
c. Un déclin des centres inhérent à la décroissance urbaine	28
2. Des marqueurs de la décroissance urbaine au sein de la population	35
a. Une décroissance urbaine sans effets sur les caractéristiques sociodémographiques de la population.....	36
b. Une composition socio-économique en lien avec les dynamiques démographiques des aires urbaines	40
3. Synthèse de la première partie	47
II. Etude du comportement migratoire et de ses impacts dans les différentes formes de décroissance urbaine.....	48
1. Typologie des formes de croissance et décroissance urbaine.....	48
a. Une disparité des trajectoires de la décroissance.....	49
b. Une géographie des formes de croissance et décroissance urbaine reflet des expressions de différents processus démographiques et économiques.....	54
2. Les niveaux de la mobilité résidentielle : décomposition des flux d'émigrations et d'immigrations dans les aires urbaines	58
3. Les mobilités différentielles : étude des facteurs de la migration à l'échelle des aires urbaines en décroissance et de leurs impacts.....	69
a. Les déterminants de la migration	69
b. Une décroissance urbaine sans influence sur les facteurs de mobilité relatifs au cycle de vie.....	73
c. Une forte sélectivité de l'émigration nette des aires urbaines en décroissance parmi les catégories sociales.....	77
d. Des impacts sur l'évolution des structures sociales.....	85
4. Synthèse de la seconde partie	91
Conclusion	94
Annexes.....	100
Références bibliographiques.....	114
Table des figures	118

